Objectif

Le magazine économique de Nouvelle-Calédonie

N°74 / Octobre-Novembre 2011 / 600 F

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VIRAGE AMORCÉ

UNE HEURE AVEC...
PIERRE ALLA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SLN

FOCUS
LIFTING POUR L'HÔTEL BEAURIVAGE

À QUOI SERVENT LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ?

NICKEL ET ENVIRONNEMENT
L'AMIANTE EN QUESTION
LE MODÈLE CNRT
UN ŒIL SUR VALE

BIENVENUE DANS LA 3G

BUREAU MOBILE ET NOUVELLES APPLICATIONS

ISBN 16596 840 0 0 0 7

GROUPE SOCIETE GENERALE:
RÉSEAUX DE DÉTAIL, BANQUE DE FINANCEMENT & D'INVESTISSEMENT,
SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS & ASSURANCES,
BANQUE PRIVÉE, GESTION D'ACTIFS & SERVICES AUX INVESTISSEURS.

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS SUR TOUS LES TERRAINS, C'EST ÇA L'ESPRIT D'ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE DE PLUS DE 300 COLLABORATEURS
21 AGENCES EN NOUVELLE-CALEDONIE

XV FRANCE

PARTENAIRE OFFICIEL

DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE

SOCIETE GENERALE

SOCIETE GENERALE
CALEDONIENNE DE BANQUE

Société Générale Calédonienne de Banque - Siège Social : 44, rue de l'Alma - BP G2 - 98 848 NOUMÉA CEDEX - www.sgcb.com

Éditorial

Publié par
SPAP
29, rue de Sébastopol
BP 1048 - 98845 Nouméa Cédex
Tél. : (687) 26 46 40 - Fax : (687) 28 17 20
sabine.zerathe@spap.nc

Directrice de la publication
Sophie Caillard

Rédaction en chef
Marianne Tourette
objectif@lagoon.nc

Rédaction
Estelle Bonnet-Vidal, Astrid Bourdais, Hugo Dulac, C.C., Frédérique de Jode, Aude Perron, Amélie Rigollet, Marianne Tourette, Nicolas Vignoles.

Photographies
Rémy Moyen
fotolia.com © Destonian

Illustrations
Filou

Publicité
Anne Fourré - (687) 78 92 07
objectifcom@lagoon.nc

Chef de fabrication
Arnaud Filippi
pao@spap.nc

Prépresse / Impression
Artypo

Tirage
2 000 exemplaires

Diffusion
Totem

Mobilitant…

En ces mobilitemps 3Gmiesques, certaines propensions interpellent… À quoi reconnaît-on en effet un mobinaute mobilitant ? En général, l'utilisateur d'un mobile a la fâcheuse tendance, dès qu'il passe un coup de fil, à se lever pour exécuter une série de cercles concentriques. Puis, succède à cette gestuelle rituelle l'angoissante question existentielle à l'intention du destinataire : « T'es où là » ? Enfin, le « téoula », dans un réflexe SMSesque primaire, envoie de singuliers messages cryptés et crapeautants à son correspondant, du genre : « Hé GG, G la 3G ! » (enthousiaste) ou « T ki toa » ? (réponse du GG), ou encore « Ya koi là ? » (plus abscons, certes).

En toute logique, ces comportements compulsifs et le déploiement d'un ersatz de langage réducteur de la pensée et qui n'est pas sans rappeler le novlangue d'Orwell dans *1984*, pourraient nous mettre la puce à l'oreille… Le mobile rend-il débile ? Inquiétant car, en ce cas, nous serions plus de cinq milliards de mobipathes – soit tout de même les trois quarts de la planète ! – aux mains de multinationales dont les revenus « mobiles » sont estimés à plus de 1 000 milliards de dollars dans le monde, un millier d'opérateurs et plus de 200 sociétés (fabricants de terminaux, constructeurs d'infrastructures, éditeurs de logiciels, d'applications et de contenus…) se partageant le gâteau. Une mobilmania affligeante pour les touristes en mal d'exotisme pittoresque qui ne savent plus à quel bédouin se vouer car enfin, même en plein désert, il y a toujours un cheik approvisionné pour vous sortir de dessous sa djellaba le dernier-né de chez Motorola…

En Nouvelle-Calédonie, nous sommes donc nous aussi entrés dans la 3Gième génération. Bienvenue chez les mobimutants..

Marianne Tourette,
Rédactrice en chef

Sommaire

N° 74 – Octobre - Novembre 2011

DOSSIERS

> Immobilier d'entreprise 16

La mise sur le marché de bureaux, commerces et autres locaux répond-elle aux nouveaux besoins de développement des entreprises ? Alors que Ducos sature, les tractopelles s'agitent dans les nouvelles ZAC… État des lieux d'un marché de l'immobilier d'entreprise en voie de recomposition.

> Bienvenue dans la 3G 42

Le coup d'envoi de la 3G a sonné l'heure de l'Internet mobile à haut débit sur le territoire. Bureau mobile, gestion des déplacements optimisée, services pratiques et applications aux alléchantes perspectives marketing… : bienvenue dans la dimension 3G.

Une heure avec… 6
Pierre Alla, directeur général de la SLN

Actualités 10

Focus 36
Hôtellerie : lifting pour le Beaurivage
Dialogue social : à quoi servent les négociations collectives
Initiative : à bord du Casy Express

Formation 56
Les femmes préfèrent le Cnam

Environnement 58
Amiante : la réglementation en question
Rotocal : la fibre é-coco-logique

Informatique 60
Une nouvelle case numérique pour Tjibaou

Politique 62
L'essentiel, en bref

Nickel 64
Le modèle CNRT
Un Œil sur Vale

Tendances 66

Région Pacifique 68
Infos des îles

Stratégie 69
Jouer collectif !

L'info en images 70
Flash-back sur les Jeux du Pacifique

Sur vos tablettes 74
News du Net, publications, rendez-vous

Escapade 76
Bali autrement

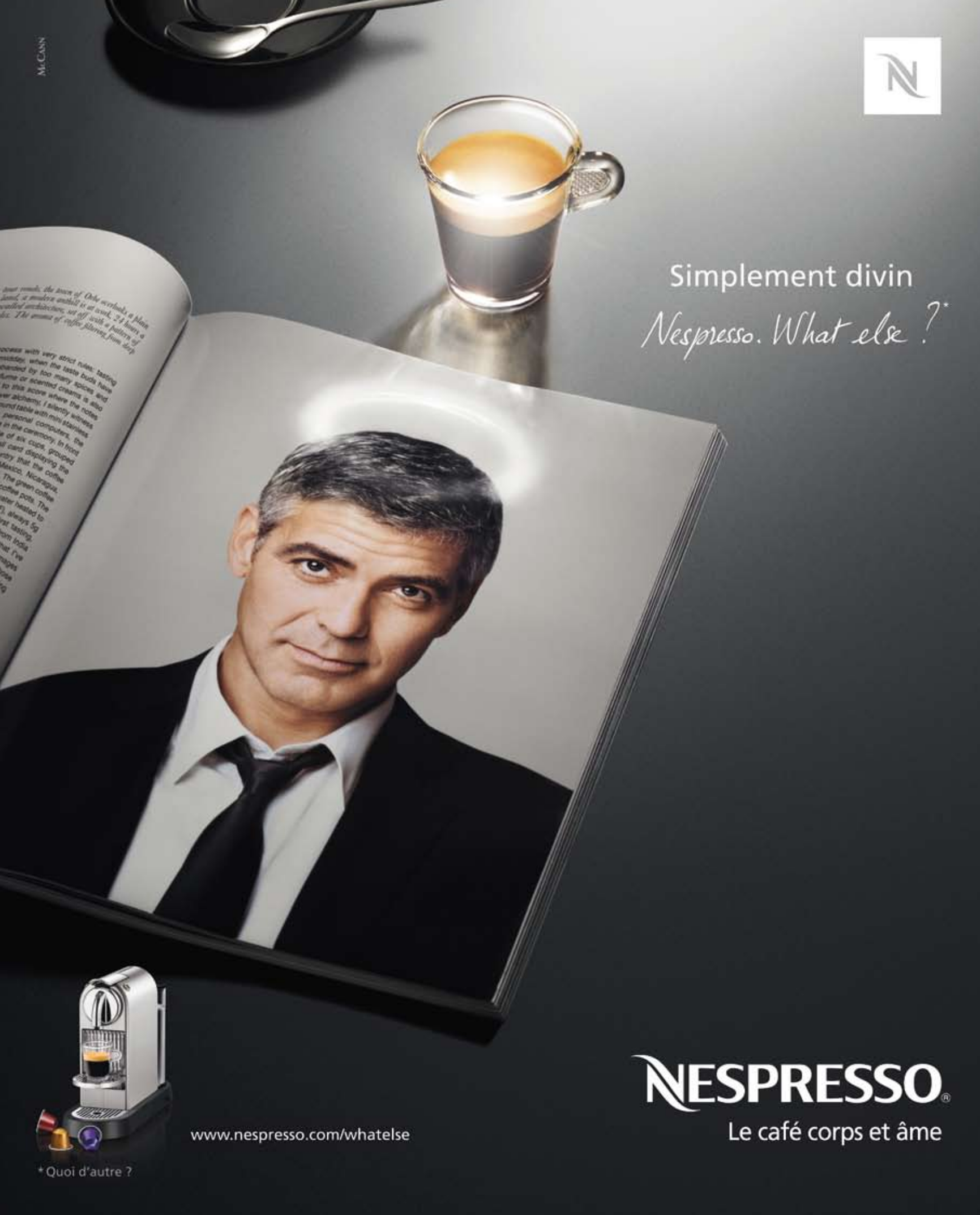
Simplement divin
Nespresso. What else ?*
NESPRESSO
Le café corps et âme
www.nespresso.com/whatelse
* Quoi d'autre ?

PIERRE ALLA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SLN

Un capitaine impliqué

Derrière une stature imposante, bien qu'un rien débonnaire, Pierre Alla révèle une vraie force et affiche une détermination sans faille. Capitaine d'industrie, l'homme n'est ni un patron comme un autre, ni le patron d'une industrie comme une autre. Volontiers réservé sur son parcours et sa carrière, il se révèle beaucoup plus impliqué dès lors qu'il s'agit de conjuguer la SLN au présent, au passé et au futur. Rencontre.

« *Je suis patron de la SLN quasiment à plein temps. Je viens tous les samedis au bureau et la SLN occupe beaucoup, beaucoup de mon temps…* » Le ton est donné et appréhender le personnage sans intégrer son rapport à la vieille dame de Doniambo serait stérile. Directeur délégué de la SLN depuis 2006, Pierre Alla répond aux questions sans hésiter ni bafouiller. La parole est assurée ; le discours, comme les réponses, ne sont toutefois pas convenus. Tous les sujets peuvent donc être abordés, même si une pudeur, une modestie peut-être, empêche l'homme de trop s'épancher. Interrogé sur ses amitiés en Nouvelle-Calédonie, il évoque cependant quelques bribes de son passé. « *Comme je suis né en Algérie, je fréquente le milieu pied-noir et je fais partie de quelques associations où règne une bonne ambiance et où l'on aime s'amuser* », sourit-il. Par la fenêtre de son bureau, la SLN s'offre à la vue et le spectacle est très impressionnant. Aux murs, quelques peintures aborigènes, une sculpture maorie et trois ou quatre très belles photos de Becker, puis un cliché installé un peu à l'écart en hauteur. Il a été pris lors de la remise de la Légion d'honneur à Pierre Alla. « *C'est un grand moment où l'on ressent de la fierté, à la fois pour soi-même et pour ses collègues, sa famille, pour tous ceux qui vous ont aidé.* »

De Goro à la SLN

Certains ont peut-être oublié que la carrière minière de Pierre Alla sur le territoire a débuté avec Goro-Nickel. « *Un apprentissage un peu difficile car nous sommes passés par toutes les phases, de l'enthousiasme au désespoir* », se souvient-il. Néanmoins, l'homme ne reviendra pas plus sur cette tranche de son passé et la SLN semble désormais l'absorber tout entier.

C'est en 2006 que Pierre Alla intégra la Société Le Nickel. L'entreprise avait besoin d'avoir à sa tête un humaniste, homme de dialogue, avec de l'expérience. Cinq ans plus tard, la confiance du groupe Eramet en Pierre Alla semble intacte. « *J'ai le privilège et la chance de pouvoir mener les actions en parfaite intelligence et d'avoir la confiance totale du président du groupe, celui d'aujourd'hui, comme celui d'hier,* constate-t-il. *Il y a toujours des sujets de débat et de désaccords, mais c'est la vie de l'entreprise... Quand je suis entré dans la maison,* se souvient-il, *la situation était catastrophique. L'usine était quasiment en état de cessation de fonctionnement ; les sites miniers étaient bloqués les uns après les autres. Il a fallu se présenter comme un interlocuteur attentif des syndicats.* »

Mais quel genre de patron est Pierre Alla ? Il ne se dit pas autoritaire, mais déterminé à faire aboutir ses objectifs. Il se veut surtout un homme de dialogue, « *Je crois beaucoup à la négociation, à la force de conviction. Je suis tenace, mais j'écoute les autres car la meilleure solution, c'est celle à laquelle tout le monde adhère.* » Finalement, il ne semble pas vouloir se résoudre à se définir comme patron. « *Comment je suis ? Je ne sais pas. Je suis un homme de contact, j'aime me rendre dans l'usine, sur les mines, rencontrer les hommes et les femmes qui y travaillent, bavarder avec eux sur des sujets techniques et professionnels, mais aussi sur leurs aspirations, leur vie, leur famille.* »

« On ne construit pas son avenir en ignorant son passé. »

« Une responsabilité »

Mais Pierre Alla est aussi un homme de communication, à sa manière, notamment dès qu'il est question de défendre ou de promouvoir l'image de la SLN, « *une image empreinte d'affection, d'attentes et de frustrations…* Et plus ces attentes sont fortes, plus on est tenté « *de reprocher à la SLN qu'elle ne donne pas ou pas suffisamment ou pas comme il faudrait* ». Promouvoir l'image de l'entreprise passe par des choix stratégiques comme le

parrainage des Jeux du Pacifique. « *C'était un investissement important,* reconnaît-il, *mais on ne pouvait pas ne pas être présent dans une telle aventure.* » Les Nickels de l'Initiative lui paraissent également « *une excellente opération, mobilisatrice* ». Les budgets ont été au demeurant augmentés. « *L'un des plus beaux soutiens fut celui apporté à Sthan Kabar-Louët, qui a démarré grâce à ces Nickels de l'Initiative* », relève-t-il. Cette politique d'image n'est certes pas toujours payante, « *mais je pense que sur le fond, tous les Calédoniens aiment bien la SLN* », estime Pierre Alla.

Il faut dire que travailler à la SLN, quel que soit le poste, réclame une adhésion, non seulement à une culture d'entreprise, mais aussi à une histoire. « *J'ai tout à fait conscience d'être le patron de la plus grande entreprise industrielle du territoire*, explique Pierre Alla, *et d'avoir à ce titre une responsabilité forte sur le devenir économique de la Calédonie. Cependant, on ne construit pas son avenir en ignorant son passé. Je me sens l'héritier d'une histoire et je me sens aussi responsable de mettre la SLN sur de bons rails pour les cinquante années à venir* », observe-t-il. Ainsi, sans vouloir relativiser l'action des anciens, Pierre Alla tient à placer les choses en perspective. « *Mes prédécesseurs*, explique-t-il, *vivaient dans un monde qui avait ses propres contraintes, mais où les visions stratégiques étaient plus simples. Aujourd'hui, il y a une complexité politique, une diversité d'opinion plus forte et des acteurs qui changent. Le relationnel s'en trouve plus compliqué.* » Commenter ce passé calédonien, politique et minier, c'est aussi évoquer Jacques Lafleur, un homme qui a compté pour Pierre Alla. « *J'ai eu beaucoup d'estime pour l'homme*, dit-il, *de l'affection aussi. Ce n'est pas pour autant qu'il faut se dispenser de porter un jugement sur la façon dont il a dirigé le pays surtout à la fin. Mais je suis resté très ami avec lui jusqu'à ses derniers jours.* »

Préserver la productivité

Interrogé sur l'état de santé de l'entreprise, Pierre Alla déclare simplement que « *la SLN va plutôt bien* », évoquant « *une équipe de direction solide* », plutôt soudée et composée de bons spécialistes, chacun dans son domaine, et un mode de fonctionnement collégial du comité de direction, même si, à l'arrivée, c'est bien lui décide, précise-t-il. Néanmoins, la SLN reste aussi fragile et « *Le souci de préserver la productivité de l'entreprise sur le moyen et le long terme est partagé*, explique Pierre Alla. *J'en veux pour preuve que toutes les actions menées pour améliorer la compétitivité, à travers notre plan, ont toutes été acceptées par tous.* »

La SLN serait-elle donc devenue compétitive ? « *Des progrès significatifs ont été réalisés, mais il reste du chemin à parcourir*, tempère Pierre Alla, rappelant les autres difficultés auxquelles la société a dû faire face dont une pluviométrie, en marge de l'actualité, mais qui a mis à mal toute l'industrie minière et métallurgique calédonienne depuis le début de l'année. « *Du jamais vu en Nouvelle-Calédonie* », selon le patron de la SLN qui a dû composer avec un « *minerai très mouillé, qui a affecté notre niveau de production* ». Au-delà des résultats, Pierre Alla se félicite d'un « *turn-over très faible. Peu de monde souhaite quitter l'entreprise et des centaines de personnes frappent quotidiennement à sa porte tous les jours*, argue-t-il. Quant à lui… *J'adhère totalement au projet stratégique de développement de la société et je suis persuadé que la SLN a un rôle majeur à jouer dans la structuration équilibrée de l'industrie du nickel tant au service de la Nouvelle-Calédonie que de ses actionnaires. Il faut que tout le monde s'y retrouve* », assure-t-il, résolument consensuel.

« Des progrès significatifs ont été réalisés en matière de compétitivité, mais il reste du chemin à parcourir. »

Nicolas Vignoles

musee
de Nouvelle-Calédonie

DES ŒUVRES EXCEPTIONNELLES

À deux pas du marché, face à la place du Mwa Kâ, le musée de Nouvelle-Calédonie vous accueille. Venez découvrir la plus belle collection d'art kanak au monde ainsi que l'univers océanien qui nous entoure. Les jardins du patio vous invitent à une pause près d'un ensemble d'espèces végétales endémiques et la grande case d'une des chefferies du sud vous attend, face à son allée centrale.

Notre équipe d'animation se tient à votre disposition pour toute visite guidée, visite à thème ou atelier découverte, Tél. 27 06 47 ou 75 78 01.

Le programme mensuel de nos expositions et de nos activités, ateliers, causeries, conférences, spectacles est sur

www.museenouvellecaledonie.nc

À l'affiche :

Horaires
De 9h00 à 11h30 et de 12h15 à 16h30, tous les jours sauf les mardis et les jours fériés.

Musée de Nouvelle-Calédonie

45, avenue du Maréchal Foch • BP 2393 • 98 800 Nouméa Cédex
Tél. 27 23 42 / 27 06 47 • Mail : smp@gouv.nc
Renseignements, tarifs et réservations au 27 23 42 ou au 27 06 47

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

Vinci et le Médipôle concrétisent

La construction des bâtiments du Médipôle de Koutio, dont le marché a été attribué à Vinci, va démarrer début 2012, le président du gouvernement, Harold Martin et Bernard Lenfant, directeur général de Vinci chargé de l'Outre-mer (et président de la SBTPC, filiale du groupe pour la construction en outre-mer et à l'étranger), ayant donné le coup d'envoi officiel des travaux du macro-lot (100 000 m² de surface bâtie), alors que les terrassements sont en voie d'achèvement. Reste pour le Médipôle, dont l'ouverture est attendue pour 2015-2016, à peaufiner son plan de financement, le coût global du projet étant évalué à plus de 44 milliards de F CFP dont près de 33 milliards mobilisés sur emprunts (auprès de l'AFD à hauteur de 25 % et de la Caisse des Dépôts dont la participation reste à préciser).

Harold Martin, en compagnie de Bernard Lenfant, directeur général du groupe Vinci, chargé de l'Outre-mer.

En phase opérationnelle, le Médipôle de Koutio aura une capacité annuelle de 60 000 passages aux urgences, 2 200 en maternité, 58 000 consultations et quelque 40 000 hospitalisations pour un total de 645 lits et places.

Premier groupe mondial intégré de concession-construction, Vinci est présent sur le territoire à travers Dumez GTM Calédonie et la CSB (Société Calédonienne de Bâtiment) qui compte, entre autres chantiers à son actif, le centre aquatique de Dumbéa, l'extension de l'université de Nouville ou encore l'aérogare fret de La Tontouta. ■

Business au Botticelli

Nouveau carré d'affaires installé à Nouméa (immeuble Botticelli), Escales Business propose, entres autres prestations, la mise à disposition d'un bureau (avec ordinateur, Internet, etc.) pour une courte durée et de salles équipées (tableau, écran TV…) pour l'organisation de réunions (de six à vingt personnes). Le concept permet ainsi aux entreprises installées dans le Nord ou aux professionnels néo-zélandais ou australiens de passage par exemple, de pouvoir disposer d'un point de chute avec tout le nécessaire pour être rapidement à pied d'œuvre (informatique, douche, parking public dans l'immeuble). Rendez-vous d'affaires, recrutements, organisation de formations… « *les besoins sont multiples* », relève la publicitaire Caroline Deniau à l'origine de cette initiative privée. Compter de 7 000 à 16 000 F CFP la demi-journée, selon les prestations. ■

SMSP-POSCO : montée en puissance

La SMSP et son partenaire sud-coréen POSCO ont décidé l'extension de la production de ferronickels. L'usine de Gwangyang va passer de 30 000 tonnes de nickel métal contenu dans des ferronickels à 54 000 tonnes. Cette évolution va réclamer la construction de nouvelles infrastructures sur le site même de l'usine coréenne SNNC : nouveau quai de déchargement, aire d'acheminement, de stockage et de préparation du minerai, seconde installation de séchage, troisième four rotatif et second four électrique. En bref… quasiment une seconde usine !

Pour le partenaire calédonien de POSCO, cette extension signifie que les mines NMC (porteuses de l'exploitation sur le territoire), qui produisent actuellement 1,8 million de tonnes de minerai garniérite par an, vont devoir doubler leur production dans trois ans. C'est la raison pour laquelle la teneur va être abaissée pour passer au moins de 2,15 à 2,10 %, seuil qui permet à la SMSP de prolonger notablement la vie de ses mines.

Cependant, l'acheminement du minerai vers l'usine de Gwangyang a subi de fortes perturbations (en septembre), lors d'un obscur conflit de plusieurs semaines opposant la SMSP à des coutumiers de Ouaco (Kaala-Gomen). Les chargements ont finalement repris à Téoudié (le 19 septembre) où le minéralier pour la Corée était bloqué. Rappelons par ailleurs que la province Nord, soucieuse de voir le rééquilibrage porter ses fruits (et ses dividendes) s'est récemment portée garante pour un nouvel emprunt de 20 milliards de F CFP contracté auprès de l'AFD. ■

André Dang (P-DG de la SMSP) et Paul Néaoutyine (président de la province Nord).

Eramet, de Weda Bay à Nouméa

Patrick Buffet, P-DG d'Eramet.

Eramet, investi dans le développement de la mine de nickel et de cobalt Weda Bay en Indonésie, a précisé, lors d'un récent séjour dans ce pays, ses prévisions d'investissements (soit quelque 6 milliards de dollars) pour la future usine de transformation (procédé hydrométallurgique) dont l'entrée en production est annoncée pour 2017-2018.

Aussi, à l'occasion du conseil d'administration de la SLN (septembre) et du renouvellement du pacte d'actionnaires (la STCPI représentant les trois provinces détient 34 %) Eramet a suggéré à cette dernière d'entrer à ses côtés dans Weda Bay, tout en sollicitant l'attribution de nouveaux gisements dans le Sud (Pernod, Prony) pour y développer également l'hydrométallurgie. L'intervention du P-DG du groupe Patrick Buffet, qui a par ailleurs évoqué le remplacement à l'horizon 2015-2016 de la centrale électrique de Doniambo au profit d'une solution au gaz et d'autres points sensibles comme le maintien de l'actuel tour de table de la SNL, de son domaine minier ou encore du tarif d'achat de l'électricité (du barrage de Yaté) n'a pas manqué de créer quelque agitation dans le landerneau politique et médiatique. Les négociations ne sont pas closes. ■

À Dumbéa

- Kétéveta. C'est le nom de la nouvelle SAS, fruit d'un regroupement de GDPL (Groupement de droit local particulier) initié pour pouvoir répondre aux marchés publics de BTP portant sur les ZAC ou les futurs aménagements (VRD…) des squats de Dumbéa qui seront financés en partie par l'État (700 millions annoncés).

- RV sur le green. L'identité du futur opérateur du golf de Dumbéa devrait être connue prochainement, la commune ayant choisi de lancer une procédure de délégation de service public pour exploiter le site (golf, tennis, futur club-house…). ■

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA CAISSE DES DÉPOTS

55 milliards d'encours

Michel Bouvard, président de la Caisse des Dépôts, entouré (à d.) par Yves Bellec (directeur pour l'Outre-mer) et par Brigitte Gotti (secrétaire général) et Fabien Ducasse (directeur territorial Nouvelle-Calédonie).

Les encours des dépôts auprès de ses différents clients calédoniens s'élèveraient à « *quelque 55 milliards de F CFP, dont 15 milliards engagés en 2011 (au 31 août), dans le financement du logement aidé et d'infrastructures publiques,* a indiqué le président de la Caisse des Dépôts, Michel Bouvard (également vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale) en visite pour la première fois sur le territoire (mi-septembre) et qui s'est dit interpellé par « *l'ampleur des grands projets industriels et d'aménagement* » en cours (ville nouvelle de Dumbéa, requalification de Saint-Quentin, du centre-ville de Nouméa…).
Rappelant que cet encours de prêt s'avère supérieur à la collecte de l'épargne réglementée, il a tenu également à souligner la spécificité de la Caisse, entité qui ne relève pas de l'autorité de l'État, mais qui est contrôlée par le Parlement : le prêt à – très – long terme (sur quarante ans, à 2,85 %), consentis sur les ressources du fonds d'épargne (dépôts du Livret A).
Outre cette mission, la Caisse des Dépôts, implantée à Nouméa depuis 2004, intervient en tant qu'actionnaire minoritaire dans la plupart des SEM (Sodemo, Secal, Semagglo, Saeml Grand projet) et de SCI pour des opérations en province Nord (logements locatifs du lotissement Green Acre aux côtés de la SIC, construction de quinze villas sur foncier coutumier avec le GDPL de Baco), soit une centaine de millions de F CFP engagés, pour l'heure, sur fonds propres. L'institution étudie, par ailleurs, l'opportunité de mettre en place pour 2012 des financements significatifs au profit du Médipôle (jusqu'à 50 % des besoins d'emprunts, soit près de 17 milliards) et du transport en commun.
Profitant pour sa part de la visite de Michel Bouvard, la province Sud (qui souhaite développer la filière bois *via* la plantation de 1 500 hectares de forêts sur cinq ans) a annoncé la création d'une société forestière provinciale au 1er janvier 2012, en partenariat avec Promosud et la Caisse des Dépôts.
Enfin, signalons qu'elle est également partenaire du gouvernement dans le déploiement du numérique (réseau de cyberbases), de l'université (plans immobiliers et numériques, projet de faculté des métiers avec les chambres consulaires) et d'organismes comme NCI et l'ADIE au travers de dotations, tout en faisant office de banquier auprès des professions juridiques (notaires, huissiers…) et des collectivités. Au-delà de ses filiales (Egis pour l'ingénierie par exemple), la Caisse des Dépôts participe également, *via* le FSI (Fonds stratégique d'investissement), au conseil d'administration et au capital de certaines sociétés, et détient un portefeuille d'actions dans divers groupes (Société Générale, Quick, Suez, Areva…). ■

Sur le front des chantiers

- Le FSH à Koutio. Le FSH a réalisé un programme de soixante-trois logements locatifs (R+2) répartis en neuf bâtiments, dans le nouveau centre urbain. À l'affiche : des appartements (F2 à F5) entrant dans la catégorie sociale « aidée » (ménages dont les revenus mensuels oscillent entre182 000 et 364 000 F CFP) pour des loyers plafonnés à 57 300 F (F2) et à 71 600 F (F5). Plus de la moitié du financement de la résidence Timanu a été pris en charge par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts (voir notre article par ailleurs).
- Tiare Beach à Païta. Les travaux préalables (voiries, canaux…) à la réalisation du lotissement de Tiare Beach à Païta avancent enfin avec, à la clef (2012), plus d'une centaine de lots programmée.
- Extension du Sénat coutumier. Le Sénat coutumier, qui borde actuellement l'avenue James-Cook à Nouville, souhaite s'agrandir (1 200 m² supplémentaires). Un projet de plusieurs centaines de millions financé par le gouvernement et en attente de validation. ■

Des boues, des déchets, de l'air

Boues recyclées. La ville de Nouméa, la province Sud et la Calédonienne des Eaux ont annoncé la conclusion d'une convention (sur cinq ans) visant à valoriser les boues des stations d'épuration urbaines, mélangées à des débris végétaux et recyclées en co-compost. Un cocktail qui sera notamment épandu sur un site expérimental (pins et kaoris), plaine du Champ-de-Bataille (Mont-Dore).

Piles collectées. C'est désormais Trécodec qui prendra en charge financièrement la collecte (bacs), l'enlèvement et le traitement des piles et des accumulateurs usagés récoltés dans les bâtiments municipaux et dans les « écoles vertes ».

Eaux usées. La réalisation du réseau d'assainissement de Nouméa se poursuit avec une 1re tranche de raccordement du centre-ville pour le 1er trimestre 2012 (rue du Général-Gallieni), suivi de celui de la vallée du Tir planifié pour le 2e semestre.

Déchets évacués. Les travaux d'aménagement de deux nouveaux quais d'apport volontaire dévolus à l'évacuation des déchets (valorisables ou non) au PK 6 (côté station des Marais) et à Magenta (près de la maison de quartier Soleil) ont été actés par le conseil municipal, pour un démarrage prévu mi-2012.

Scal-air logé. La ville a mis à disposition de Scal-air un local et du matériel (de son laboratoire d'analyse) au service d'inspection et de prévention des risques environnementaux (SIPRES) à la vallée du Tir, afin de permettre à l'association (dotée d'une subvention complémentaire de 2,64 millions de F CFP) de poursuivre ses analyses sur les particules en suspension dans l'air. ■

Remous dans la desserte des îles

- Quel sort pour Aircal ? La période moratoire, au terme de laquelle des mesures de réorganisation d'Air Calédonie et de la desserte des îles seront proposées, prendra fin en novembre. Rappelons que la mise en place d'une nouvelle tarification avait entraîné, au sein de la compagnie, un conflit de plus d'un mois, assorti de blocages des aéroports des îles. Un mécontentement qui, sur fond de conflits larvés fonciers et coutumiers, avait dégénéré en affrontements faisant quatre morts et une trentaine de blessés à Maré (le 6 août). Une mission d'appui et d'expertise a été dépêchée, afin de proposer des solutions pour la desserte des îles et faire face à un état de santé financier de la compagnie de plus en plus chancelant.

- Le *Betico* change de bord. Dans le même temps, alors que la desserte maritime des îles venait pallier la déficience du couloir aérien, la Sodil concluait, avec Promosud, un protocole d'accord pour racheter le *Betico 2*, accord qui sera finalisé à l'issue de la période de défiscalisation (dans deux ans) dont a bénéficié le navire inauguré en 1999. La province, qui sera donc seul maître à bord du navire à grande vitesse desservant Lifou, Maré et l'île des Pins, devrait préciser les futures rotations du *Betico*. ■

Carnet

- À la CMA. Daniel Viramoutoussamy a succédé à Jean-Claude Merlet, président de la chambre depuis 2003 et décédé des suites d'une longue maladie. Réélu à deux reprises, il avait dédié sa carrière aux artisans, initié le Schéma directeur de l'artisanat et œuvré en faveur des nouvelles technologies et des enjeux environnementaux tout en procédant à la restructuration budgétaire de la chambre (voir notre *Une heure avec…* n° 67, juin 2010).

La relève sera assurée jusqu'en 2014 par un proche, Daniel Viramoutoussamy, chaudronnier de son métier et auparavant vice-président (poste désormais occupé par Georges Lai Tham), qui hérite des chantiers engagés, notamment l'extension du Centre de formation Lucien-Mainguet et la mise en place d'un système de retraite par répartition pour les travailleurs indépendants. Il sera épaulé dans sa tâche par un nouveau secrétaire général, Olivier Duguy (auparavant directeur administratif et financier à la Secal), qui succède à Paul Sanchez.

- Distinction pour Sifrais. Gilles Lecoindre, directeur de la société Sifrais à Ducos, a décroché le prix spécial du jury de la « Business Competition », organisée lors de la Journée outre-mer développement (JOMD) à Paris (3 septembre) à laquelle participaient près de soixante-dix compétiteurs ultramarins dont cinq Calédoniens parrainés par l'association NCI.

Après l'acquisition du secteur « pâtes fraîches » de Millo en 2007, Sifrais a développé ses activités en commercialisant les sandwichs « Viv ». L'entreprise, qui emploie aujourd'hui une dizaine de personnes, souhaite désormais passer la vitesse supérieure avec l'implantation, à l'horizon 2013, d'une nouvelle unité de production de 1 000 m² (en attente de la défiscalisation locale) à Païta (ZAC Panda). ■

Laboratoire mobile

Un laboratoire mobile dédié à la protection des végétaux et à disposition des agriculteurs : c'est la vocation du Labovert, véhicule équipé pour pouvoir procéder à des contrôles et analyses (organismes nuisibles, cultures) sur le terrain. Inauguré par la Chambre d'agriculture et financé par la province Sud, ce nouvel outil se déplace, en effet, sur le lieu des exploitations afin d'identifier les maladies éventuelles et de sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques phytosanitaires. ■

Cap Sud 21, dix ans d'ambitions

Être élu, c'est être responsable des deniers publics et devant les administrés, en l'occurrence ceux de la province Sud. Forte de ce constat, la province Sud a décidé de voir plus loin, de se projeter dans l'avenir. Car il ne s'agit pas seulement pour elle de gérer le quotidien mais bien d'anticiper le devenir de ses concitoyens.

Ainsi est né «Cap Sud 21», une véritable feuille de route sur dix ans qui trace les grands objectifs de la Province. Adieu les chemins de traverse et les improvisations sans lendemain. Ce cap est aussi précis que celui d'un navire que l'on souhaite mener à bon port quelle que soit la houle affrontée… Cap Sud 21 est avant tout un lien entre la volonté des élus et les 2 500 agents de la Province. Tous sur ce même bateau, ils se devaient de travailler dans le même sens, vers un même objectif qui lie exécutif et administratifs. Ainsi, pour les dix prochaines années, treize orientations politiques ont été définies. Elles concernent la sécurité, l'économie, l'écologie, la formation, la solidarité, la culture, la jeunesse… et bien d'autres secteurs.

Une collectivité exemplaire

Ces engagements sont couplés à dix orientations stratégiques que chaque agent de la Province aura en mémoire afin de valoriser son action, la mettre en place concrètement sur le terrain. À terme, la province Sud ambitionne d'apparaître comme une collectivité exemplaire, au service de ses concitoyens.

« Une feuille de route claire et partagée par toute l'administration. »

Frédéric Garcia,
secrétaire général de la province Sud

« *C'est un projet collectif* », souligne d'emblée Frédéric Garcia, secrétaire général, qui a piloté dès son origine le projet « Cap Sud 21 ». Il avoue une grande ambition : celle que l'administration provinciale porte avec pragmatisme et efficacité les orientations politiques de l'exécutif dans un esprit d'équipe, équipe unie vers un même objectif.

Horizon Sud : Comment est né le projet Cap Sud 21 ?
Frédéric Garcia : Il est apparu primordial de croiser le travail quotidien de l'administration provinciale avec le projet politique de l'exécutif. Il fallait parvenir à une synthèse des deux en définissant un cadre stratégique écrit et porté à la connaissance de tous.

Mais cela devait déjà exister ?
F. G. : Pas tout à fait. Nous n'avions pas de plan cadrant nos actions

CAP SUD 21
PROVINCE SUD

sur le long terme. Avec Cap Sud 21, nous donnons une lisibilité à tous les acteurs publics sur dix ans. À présent, chacun peut ancrer son action individuelle dans une ou plusieurs politiques publiques que l'exécutif nous a demandé de développer.

Tous les agents de la Province semblent impliqués dans ce projet.
F. G. : Tout le monde doit se sentir concerné car il s'agit d'un projet commun, dans lequel toutes les directions ont d'ailleurs été largement impliquées. Chacun doit comprendre comment son action individuelle concourt à la démarche collective.
Les objectifs fixés dans Cap Sud 21 sont ambitieux et sont, je le pense, une source de motivation complémentaire à l'action de chacun. Ce projet donne une perspective et une vision communes. C'est fondamental.

▶ *10 ans… pour un projet de développement stratégique avec :*

- des orientations fixées par l'exécutif ;
- un plan opérationnel mis en œuvre par l'administration.

10 orientations stratégiques

- Améliorer la performance de l'administration.
- Organiser un développement harmonieux de notre territoire.
- Améliorer les conditions de déplacement.
- Promouvoir l'accès au logement.
- Développer l'économie et favoriser l'emploi.
- Protéger et valoriser notre environnement.
- Construire la réussite éducative.
- Développer la solidarité.
- Renforcer la cohésion sociale.
- Valoriser l'engagement de la société civile.

« On avance à visage découvert. »

Cynthia Ligeard,
élue de la Province en charge de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Cynthia Ligeard n'aime pas l'à-peu-près. La présidente de la commission du développement économique à la province Sud revendique une culture du résultat. Selon elle, Cap Sud 21 a le mérite de s'affranchir des échéances électorales, quitte à avancer à visage découvert.

Horizon Sud : Pourquoi avoir créé Cap Sud 21 ?
Cynthia Ligeard : Il fallait nous inscrire dans la durée. Nous nous sommes dit : quelle province voulons-nous, pour quoi faire et comment ? Il faut que les choses soient claires, que des actions concrètes soient mises en œuvre, que nous passions de l'idéal à la réalité.

Même sur dix ans, alors que votre mandat n'est que de cinq ans ?
C. L. : Et alors ? Cela ne change rien. Nous écrivons clairement ce que nous voulons réaliser, ce à quoi nous voulons que la province Sud ressemble. Par exemple, il est essentiel que nous apportions le même niveau de service à l'ensemble des administrés, où qu'ils se trouvent. Chaque habitant, même des tribus les plus reculées, doit être pris en compte grâce, notamment, aux permanences mobiles.

Cela signifie-t-il que des domaines n'ont pas été assez travaillés auparavant ?
C. L. : Nous ne pensons pas comme cela. La démarche globale est plus importante. Nous proposons une plus grande lisibilité à la population.

Vous semblez vouloir fonctionner comme une entreprise privée ?
C. L. : Nous travaillons uniquement avec de l'argent public, avec les impôts des administrés. Nous sommes redevables de cet argent et nous devons l'utiliser au mieux dans l'intérêt général. Nous chassons les « gaspis » et devons bien choisir les subventions que nous accordons afin d'obtenir un retour sur investissement. Nous n'avons pas une culture du chiffre mais un devoir de résultat.

Un devoir de résultat quel que soit le temps ?
C. L. : Nous avons décidé de nous affranchir du poids des échéances électorales. Nous ne basons pas notre action sur les prochaines années de notre mandat. Cap Sud 21 nous donne du souffle et de l'ambition. Nous annonçons la couleur.

Pourquoi Cap Sud 21 ?
C. L. : Parce que le plan stratégique se déroulera sur les dix prochaines années, soit jusqu'en 2021, à l'orée du XXIe siècle.
Et qu'il s'agit de tenir le cap — et le bon ! — grâce à la boussole. Le logo reprend, quant à lui, les couleurs et le graphisme de celui de la province Sud.

Publireportage fourni par la province Sud.

Virage amorcé pour l'immo

La mise sur le marché de bureaux, commerces et autres locaux répond-elle aux nouveaux besoins de développement des entreprises calédoniennes ? Le cœur de Nouméa se cherche une nouvelle centralité ; Ducos sature et se repositionne et les baies des Citrons et de l'Anse-Vata se densifient. Plus loin, les tractopelles s'agitent et les zones d'activités émergent aux portes de la ville, alors que le Nord peine à trouver la juste adéquation entre offre et demande. La baisse des permis de construire enregistrée dans la capitale fera-t-elle les « baux » jours des communes alentour ? Faut-il acheter, louer, ou « se louer » un bien et à quels prix ? État des lieux d'un marché de l'immobilier d'entreprise en voie de recomposition.

bilier d'entreprise

> *Un dossier préparé par Estelle Bonnet-Vidal, Astrid Bourdais, Frédérique de Jode, Nicolas Vignoles et Marianne Tourette*

STRATÉGIES DE MARQUES

En attendant des jours plus baux !

À Nouméa fleurissent, ici ou là, de grands ensembles annonçant la vente ou la location de bureaux ou d'espaces commerciaux. Pourtant, sous cette apparente frénésie immobilière, se révèle un marché de l'immobilier d'entreprises plutôt terne eu égard à la baisse des permis de construire enregistrés. Les malheurs des uns faisant les « baux » jours des autres, cette crispation de l'offre dans la capitale profiterait-elle à Dumbéa et à Païta ?

Selon Jean-Marc Saturnin, président de la FTAI (Fédération Territoriale des Agents Immobiliers), « Pour faire des bureaux, il faut être audacieux ! »

Depuis dix ans à Nouméa, le débat municipal porte sur l'intégration dans la ville d'espaces de bureaux et de commerces. Tous ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont penchés sur la question de la revitalisation du centre-ville ont évoqué la réalisation de ces grands ensembles. Les bureaux, les commerces apportent en effet la vie en ville.

Il y a dix ans était inauguré le centre commercial Belle-Vie, un ensemble qui se voulait à l'image de cette ville nouvelle et industrieuse que l'on souhaitait bâtir. Si ce complexe, un peu décentralisé, a été une réussite, l'initiative n'a pas été suivie d'effets et il n'y aura qu'un Belle-Vie. Au-delà des impressions parfois trompeuses, que disent les chiffres ?

Selon les données communiquées par la mairie, le nombre de permis de construire pour des bureaux, des commerces ou des docks est en chute libre. Concernant les immeubles de bureaux en ville, 53 permis de construire ont été délivrés en 2005, pour seulement 32 l'année dernière et 12 ces six premiers mois de 2011. Pour les commerces, les PC délivrés sur la même période ont régressé de 25 à 12, et pour les docks de 42 en 2005 à seulement 4 depuis le début de l'année ! La crispation du marché est patente ; la « crise » est passée par là.

Affaire de rentabilité

Il se construit donc moins de bureaux et de commerces en ville qu'il y a six ans et cette décélération n'est même pas une question de prix. Les professionnels assurent que les prix pratiqués n'ont guère évolué et se situent aux alentours de 200 000 francs le m² à la vente et 1 500 francs à la location. Alors ? « *Le marché de l'immobilier d'entreprise n'est ni un marché fourni ni un marché porteur*, explique Jean-Marc Saturnin, le président de la FTAI (Fédération Territoriale des Agents Immobiliers). *En matière de bureaux, cela signifie que les entreprises ne bougent pas énormément et que les entreprises en mesure d'occuper des bureaux ne se créent pas autant que ça. Le marché est limité en prospective et en commercialisation.* » Alors même que le PUD semble plutôt favorable à ce genre de construction en centre-ville, la tendance n'est pas à la construction de locaux à usage de bureaux, car les opérations ne sont pas si rentables qu'il pourrait y paraître. C'est un peu différent pour les commerces car, en fonction de l'emplacement, la

▶ Que dit le PUD ?

On ne peut évidemment pas construire n'importe quoi n'importe où et n'importe comment. Même en matière d'immobilier d'entreprise, il existe des règles établies par le PUD (Plan d'urbanisme directeur), canevas faisant l'objet de longs débats entre la mairie de Nouméa et certains professionnels, comme les architectes.

En matière de construction de bureaux, l'actuel PUD autorise à Nouméa un COS de 6 (coefficient d'occupation du sol) et une hauteur de cinq étages avec attique, si la surface au sol n'excède pas 20 ares.

Sur la zone de Ducos, jusqu'alors on pouvait construire sans limitation de hauteur et quel que soit le nombre d'ares, ce qui a permis l'érection du Centre ou du Fulton. Mais la réglementation a changé et ce n'est désormais plus possible que si l'emprise foncière destinée à accueillir un nouveau programme se révèle supérieure à 40 ares.

rentabilité peut s'avérer plus importante. « *Pour faire des bureaux, il faut être audacieux* », conclut Jean-Marc Saturnin.

Chercher ailleurs

À Nouméa cependant, quelques grands ensembles ont vu le jour comme le Botticelli il y a deux ans et Le Centre à Ducos (voir nos articles par ailleurs), tandis que le Plexus et le Lys Rouge sont en cours. Mais nombre de projets qui font couler pas mal d'encre comme le Carré Alma ou l'espace de l'ancien marché (îlot Rolland) ne sont pas encore sortis de terre, architectes, promoteurs et investisseurs attendant sans doute de savoir comment va évoluer la conjoncture économique et politique.

La situation s'avère quelque peu différente dans l'agglomération où la création des centres-villes de Païta, de Dumbéa et du Mont-Dore suscite de nouveaux besoins (commerces, cabinets médicaux, agences bancaires et postales…) et incitent les promoteurs à développer de nouvelles zones commerciales et industrielles (ZAC, ZIZA et autres ZICO, voir notre article par ailleurs) où les prix pratiqués, même s'ils ont beaucoup augmenté ces dix dernières années, demeurent avantageux. Les entreprises en quête d'espaces et de potentiel de développement commencent à s'aventurer hors les murs de Nouméa et hors Ducos. L'avenir dira si ces nouveaux pionniers immobiliers ont joué le bon cheval.

La chute du nombre de permis de construire pour des bureaux ou des locaux commerciaux témoigne de la crispation du marché.

Nicolas Vignoles

Prix moyens (vente et location) pratiqués sur le marché de l'immobilier d'entreprise (terrains, bureaux, locaux commerciaux…) dans Nouméa et agglomération (mi-2011).

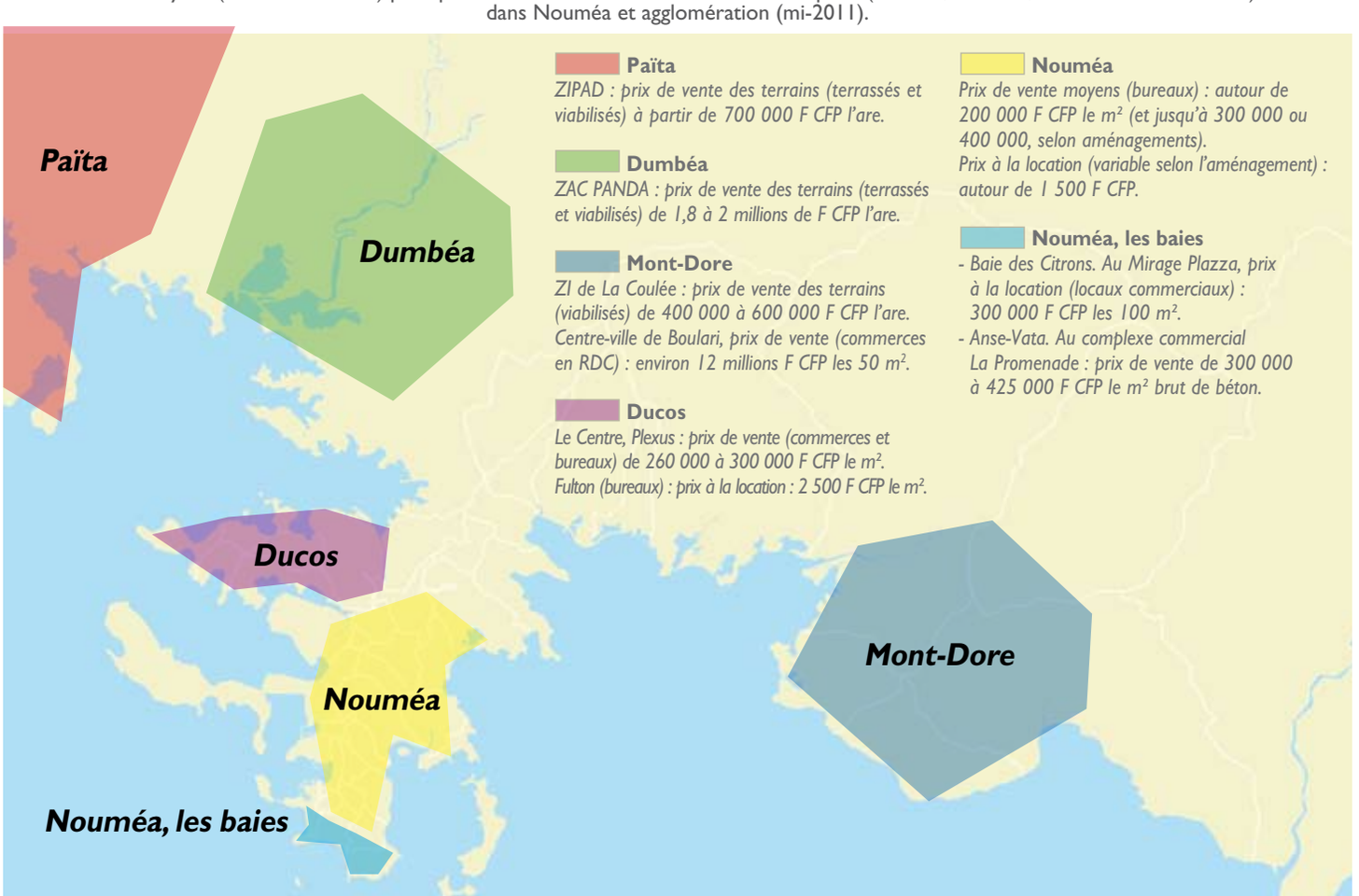

BNC

LE SPORT
C'EST BIEN,

Bravo et merci à

AVEC NOS CAGOUS
C'EST ENCORE MIEUX !

tous !

Banque de
Nouvelle Calédonie
La banque, en mieux.

CENTRE ET QUARTIER-LATIN

Vers une nouvelle centralité ?

Dans le cadre du projet d'Aménagement et de Développement Durable de Nouméa, le centre-ville fait l'objet d'une attention toute particulière afin de redorer le blason de ce secteur et d'offrir l'image ambitieuse d'un hyper-centre structuré et redynamisé. Comment s'intègrent dans ce contexte l'offre de commerces et de bureaux et les projets d'immobilier d'entreprise en cours ou attendus ?

La ville de Nouméa affiche clairement un nouveau dessein pour le centre-ville qui, au fil des années, mourait à petit feu. « *Le Projet d'Aménagement 2025 pour Nouméa a fixé en effet comme orientation*, précise Jean-Claude Briault, 4e adjoint au maire, en charge de l'urbanisme, *la redynamisation du cœur de la capitale et sa transformation autour d'une nouvelle centralité : la petite rade. Cette vision permet ainsi de "tourner" la ville vers la mer.* » Dans cette perspective, la conjonction des activités économiques et administratives, le développement de l'habitat (1 000 logements prévus), la construction de 2 500 nouvelles places de parking, la rénovation du quartier asiatique et un aménagement ambitieux du front de mer par un cabinet international doivent composer les grandes lignes du projet.

La reconquête du centre passe également par une opération phare en lieu et place de l'îlot Rolland, d'un investissement supérieur à 10 milliards de F CFP. Au programme : un espace de 62 ares situé entre les rues de Verdun, Anatole-France, Georges-Clémenceau et d'Austerlitz qui comprendra des logements, des services et des parkings. En rez-de-chaussée sont prévus une station de taxis, une salle de spectacle de cent trente à cent cinquante places, des locaux associatifs, une crèche, un espace consacré au tourisme… L'allée piétonne couverte abriterait des terrasses et des restaurants. L'appel à projet sera examiné à la mi-octobre et l'opération sortira de terre d'ici quatre ans avec un prix fixé à 23,5 millions l'are alors que la moyenne se situe plutôt entre 10 et 18 millions dans ce quartier.

Offre et coûts conséquents

Quelle place occupera le marché de l'immobilier professionnel dans cette réorientation du centre-ville souhaitée par la mairie ? Selon Jean-Claude Briault, « *Le PADD est clair sur ce sujet : il vise à conforter et à développer le plus gros bassin d'emplois de Calédonie : 18 000 emplois au centre-ville de Nouméa. Nous allons donc rendre plus confortable la vie professionnelle dans ce quartier* », assure-t-il. Hugo Raab, directeur de l'agence immobilière Caillard & Kaddour, poursuit : « *Le centre-ville a des atouts majeurs et un vrai devenir. Nouméa doit croître en hauteur dans l'esprit des villes de nos voisins australiens et néo-zélandais. Mais pour qu'un hyper-centre digne d'une capitale puisse voir le jour, il convient de développer des commerces, des services, des restaurants. La rénovation du Carré Saint-Hubert est à ce titre un exemple convaincant. En outre, il faut inciter les sociétés à se réinstaller dans ce quartier ; elles en expriment d'ailleurs l'envie bien que le prix élevé du foncier reste un frein au développement de projets ainsi que le manque d'incitation fiscale. Quant au Quartier-Latin, il y a*

Depuis 2010, l'immeuble Aloha du groupe Dang (baie de l'Orphelinat) accueille à la location des commerces (Toyota), des bureaux (BNC, Air France) et des parkings.

18 000 emplois au centre-ville de Nouméa

Le Botticelli (angle des rues de l'Alma et Georges-Clémenceau) compte encore quelques locaux commerciaux à la vente.

déjà beaucoup d'immeubles bâtis », analyse-t-il. Malgré les coûts des terrains, les constructions n'en continuent pas moins de sortir de terre, à l'instar des Tours Pacifique Arcade qui comprennent des commerces au rez-de-chaussée et du récent immeuble Aloha du groupe Dang, situé baie de l'Orphelinat sur un terrain de 12 ares. Le bâtiment, de forme architecturale triangulaire, s'étend depuis 2010 sur un étage et accueille à la location des commerces (Toyota), des bureaux (BNC-Air France) et des parkings.

Autre opération : le Botticelli du promoteur Michel Grand, situé dans le cœur commercial de Nouméa (à l'intersection des rues de l'Alma et Georges-Clémenceau) avec ses 2 000 m² de commerces (modulables) au rez-de-chaussée, ses 8 000 m² de bureaux et ses 250 places de parking. Un immeuble de sept étages aux lignes épurées qui complète le tissu urbain existant et dont l'investissement atteint 2 milliards de francs. Tous les locaux sont à la vente et quelques lots (de 100 à 800 m²) n'ont pas encore trouvé preneur (compter 18 millions pour une surface d'environ 50 m²). En moyenne, le prix de vente des bureaux s'établit à 320 000 francs le m². Le rez-de-chaussée accueillera au total six commerces dont une brasserie. Quant au programme le Lys Rouge (rue Gallieni), « *pour lequel l'agence Caillard & Kaddour est partenaire, sa livraison est prévue pour mai 2012* », précise Hugo Raab. Sur sept niveaux, l'ensemble comportera (outre une soixantaine de logements) 2 700 m² de bureaux à la vente, 2 000 m² de commerces et un parking. En moyenne, les bureaux aménagés seront vendus 400 000 francs le m². Seulement 300 m² de commerces seront à la location, à 3 500 francs le m² sans le pas-de-porte.

Un Carré pour un centre

Cependant, le projet privé majeur du centre-ville demeure le Carré de l'Alma porté par Philippe Ettwiller. Un investissement qui avoisine les 8 milliards de francs et qui sera accompagné, dès sa mise en œuvre, par la ville à travers l'aménagement de la rue de l'Alma (assainissement, partie commerçante en rue plantée semi-piétonne). Sur près d'un hectare, à l'emplacement des boutiques Célio, anciennement la Comtesse du Barry, et Intersport, se dessine un véritable centre commercial aux normes internationales qui s'inscrit dans la renaissance du centre. « *Nous souhaitons réaliser un shopping-center prestigieux et apporter un outil professionnel aux commerçants dans une rue de l'Alma historiquement commerçante, tout en drainant des enseignes encore inexistantes dans le territoire*, souligne Philippe Ettwiller. *Le Carré de l'Alma est complémentaire du projet du Carré Rolland.* »

La livraison du Lys Rouge (rue Gallieni), ensemble mixte de logements, commerces et bureaux, est prévue pour mai 2012.

Un shopping-center sur un hectare, toujours à l'ordre du jour

Sur le papier, ce sont 12 000 m² de commerces équipés en location au rez-de-chaussée, 6 000 m² de parties communes, six cents places de parking et 6 000 m² de bureaux de haut standing. Le développeur du projet et gérant, Philippe Ettwiller, s'est entouré d'un cabinet d'architectes parisien, CVZ, et local, Archi 13, afin d'adapter le concept à la dimension de Nouméa. Le projet atteint sa phase de finalisation du plan de merchandising quant au type d'activités proposées (boutiques, restaurants). Idem pour la grille des baux commerciaux qui devrait se situer, évoque Philippe Ettwiller, peu disert sur ce point, « *dans les prix du marché* ». Les travaux devraient démarrer fin 2012 et le Carré de l'Alma sortir de terre en 2014.

Frédérique de Jode

▶ Repères

Carré de l'Alma
- À l'affiche : 12 000 m² de commerces (en location), 6 000 m² de bureaux, 5 000 m² de parkings
- Maître d'ouvrage : SARL Le Centre
- Prix : n. c.
- Livraison : 2014

Le Lys Rouge
- À l'affiche : 2 700 m² de bureaux à la vente (400 000 francs le m²), 2 000 m² de commerces, un parking.
- Maître d'ouvrage : Le Lys Rouge.
- Prix. À la vente : 400 000 F CFP le m² (bureaux aménagés). En location : 3 500 F CFP le m² (commerces).
- Livraison : mai 2012.

LOCATION

Des locaux et des baux

Dénicher le local adapté à son activité n'est pas chose aisée pour une entreprise en phase d'installation. Entre bail commercial, professionnel ou pas-de-porte, quelle option arrêter et quels critères prendre en compte ? Tour d'horizon avec Peggy Vautrin, maître en droit des affaires et juriste libérale au cabinet La Juridique.

À l'instar d'un particulier pour un logement, l'entreprise louant un local est détentrice d'un droit au bail. Il s'agit d'un droit dont dispose le titulaire du bail d'occuper les locaux et de jouir d'un droit de renouvellement. « *Il est nécessaire de choisir la formule adaptée à la nature de son activité : commerciale, artisanale ou en profession libérale* », signale Peggy Vautrin. Sur le plan fiscal, le bailleur (propriétaire) devra déclarer ses loyers. Le preneur (locataire), pour sa part, sera redevable du droit d'enregistrement (voir encadré).

Baux commerciaux et professionnels

Si l'activité est de nature commerciale, deux voies se dessinent : soit contracter un bail commercial « classique », soit signer un bail de courte durée (ou convention d'occupation précaire). Très utilisé, le bail commercial d'une durée de neuf ans (couramment encore appelé « 3/6/9 ») est très protecteur pour le locataire qui, « *s'il respecte son bail, est quasi indélogeable* », souligne la juriste.

Plus court, le bail dérogatoire ne peut, pour sa part, excéder deux ans (vingt-trois mois dans la pratique). « *Passée cette période, le locataire détient la propriété commerciale et une indemnité pourra alors lui être due si le bailleur souhaite reprendre son local* », explique Peggy Vautrin. Passé ce délai, le contrat devient un bail commercial de neuf ans.

Enfin, si la profession du preneur n'est de nature ni commerciale, ni artisanale, une autre formule est envisageable : le bail professionnel. Il s'adresse généralement aux professionnels libéraux et aux entreprises sans activité commerciale. Sa durée, de six ans minimum, est fixée dans le bail. « *Néanmoins, le bail professionnel peut être résilié par chacune des parties à la fin de la période et cela sans indemnité* », assure Peggy Vautrin.

« Les baux commerciaux sont régis par le Code de commerce », souligne Peggy Vautrin, juriste libérale et membre du Conseil Associatif des Juristes Libéraux (CAJL).

« S'il respecte son bail, le locataire est quasi indélogeable. »

Pas-de-porte

Appelé aussi « droit d'entrée », le pas-de-porte est une somme d'argent versée de manière définitive par le locataire au bailleur. En plus du loyer à payer et indépendamment du type de bail choisi, cette formule coûte cher, le ticket d'entrée (même si le montant ou les modalités de paiement sont toujours négociables), « *pouvant aller jusqu'à plusieurs millions de francs,* précise Peggy Vautrin. *Il n'y a pas de règle pour la fixation du montant du droit d'entrée amené à varier en fonction du quartier, des locaux environnants, de l'éventuel aménagement du local...* ». En revanche, il est impératif d'accompagner le pas-de-porte, formule assez utilisée sur le territoire, d'un bail écrit. Enfin, attention à ne pas le confondre avec le fonds de commerce, ce dernier « *comprenant les éléments incorporels (droit au bail, clientèle, enseigne, licence...) et les éléments corporels (matériels, stock)* », avertit Peggy Vautrin.

Amélie Rigollet

▶ À savoir

- **Enregistrement.** Tout bail commercial doit être enregistré à l'hôtel des Impôts. Quel que soit le montant du loyer, la redevance est de 7 000 F CFP. Avantage : cet enregistrement permet au locataire de déduire fiscalement les loyers de sa société.
- **Révision.** En matière de loyer commercial, le bail se réfère en général à l'indice du BT 21, indice du bâtiment, faisant référence au jour de la signature.

www.intermed.nc

INTERMED GROUPE

L'innovation médicale au service du bien-être

Toute l'expertise d'un leader dédiée aux professionnels de santé

Conseil, formation, distribution, logistique et stockage, ingénierie médicale, service après-vente…
En collaboration étroite avec les plus grandes marques du domaine médical, INTERMED apporte aux professionnels de santé des solutions innovantes et sur mesure, naturellement dédiées au bien-être de leurs patients.

- **DISPOSITIFS MEDICAUX**
- **ELECTRONIQUE MEDICALE**
- **LABORATOIRE D'ANALYSE BIO-MEDICALE**
- **DENTAIRE**
- **PHARMACIE**
- **INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT**

Standard Ducos : 24 61 40
Service technique : 24 61 46
Boutique dentaire : 24 34 84
Boutique santé : 24 61 50

www.atelier2.com

BD ET ANSE-VATA

Deux baies, deux visages

Alors que la baie des Citrons affiche de plus en plus sa dimension commerciale, l'Anse-Vata conserve sa vocation touristique et résidentielle. L'implantation charnière du Double Bay, futur complexe de résidence hôtelière, devrait former, au terme du projet, un trait d'union entre ces deux baies, dans un tissu immobilier en voie de densification.

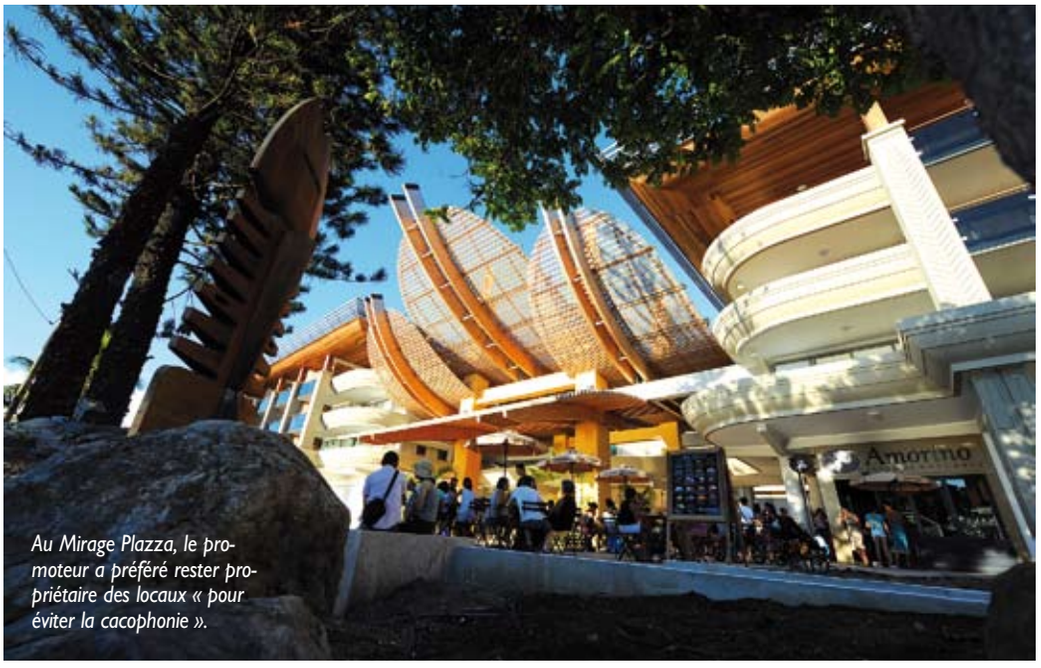

Au Mirage Plazza, le promoteur a préféré rester propriétaire des locaux « pour éviter la cacophonie ».

Livré en juin dernier face à la plage de la baie des Citrons, le Mirage Plazza, nouveau complexe résidentiel et commercial, signé par le promoteur Christophe Van Peteghem et l'architecte Pierre Lacombe, fait déjà partie intégrante, avec sa flèche faîtière et sa pirogue, du visage de cette baie qui, en dix ans, a profondément évolué.

En 2001, le développement du centre commercial de la baie des Citrons et la résidence hôtelière La Casa del Sole avaient créé l'événement avec l'installation d'une quarantaine de commerces – essentiellement des restaurants et des bars – se partageant l'espace. Seulement voilà… *« Après dix ans, c'est la cacophonie. Ils sont tous propriétaires mais refusent toutes dépenses communes,* constate Christophe Van Peteghem, également promoteur de ce centre. *Pour le Mirage Plazza, j'ai donc décidé de procéder autrement et de rester propriétaire de tous les locaux commerciaux. Ainsi, c'est moi qui décide de tout : la sécurité, le ménage, le parking… Je tiens à que le centre commercial reste propre et beau pour que les appartements se revendent bien... »* Prêt-à-porter, cafés, banque, bar à sourire : l'offre est variée et attire déjà du monde.

Pour son dernier projet, la résidence hôtelière Double Bay, située derrière le centre commercial de la baie des Citrons et livrable en 2014, le promoteur a prévu, cette fois, sur une surface d'un hectare, la construction de cent soixante et onze appartements meublés sur sept étages qu'il gardera en gestion locative par le biais de la Casa del Sole. Conçu par l'architecte du Mirage Plazza, le Double Bay entend donc reprendre une recette qui marche – 70 % de taux de remplissage à la Casa del Sole – mais avec une différence de taille : le style, pour proposer « *du beau et du luxe accessible à tous* » (10 000 à 12 000 francs le F2 pour une nuit), assure-t-il.

Remplissage laborieux

Lieu de promenade et de loisirs dès le milieu du XXe siècle, l'Anse-Vata a conservé sa vocation touristique, concentrant la plu-

part des grands hôtels de la ville (le Nouvata Park, le Best Western Premier La Promenade, l'hôtel Le Lagon, Le Méridien, le Royal Tera Beach).
L'offre commerciale, jusqu'alors restreinte à la galerie commerciale Palm Beach à l'extrême Sud de la baie, s'est étoffée en 2007 avec la réalisation du complexe La Promenade abritant une trentaine de locaux commerciaux disposés en arc de cercle, sous la résidence hôtelière du même nom et face au jardin ouvert sur la mer. Mais cinq ans après, le complexe, porté par la STAV (Société Touristique de l'Anse-Vata, collège d'investisseurs dont fait partie Jean-Pierre Cuenet, propriétaire notamment de restaurants) peine à trouver son identité et les locaux vides sont légion. Treize espaces, en comptant les modules de l'aile Sud de la STAV (côté Malongo Store) demeurent fermés et certains n'ont d'ailleurs jamais ouvert. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette désaffection. Compte tenu de l'emplacement remarquable du complexe, le prix des pas-de-porte demandé est élevé – entre 2,5 et 5 millions de francs –, de même que les loyers – entre 200 000 et 400 000 francs. Or ces locaux vides nuisent à l'image de l'ensemble du complexe et déprime les propriétaires et locataires exploitants.

Site du projet Double Bay, résidence hôtelière livrable en 2014.

Treize espaces affichent toujours porte close au complexe La Promenade.

« *Quand nous nous sommes installés ici début 2007, nous étions les premiers, avec la boutique Égérie,* se souvient Hélène Janet, propriétaire de la galerie d'art Lec lec tic. *Au départ, il y a eu une sorte d'engouement, le complexe drainait du monde, puis la fréquentation est retombée. Il est anormal que ce lieu végète comme cela, c'est le plus bel endroit de Nouméa », regrette-t-elle.*
À quelques boutiques de là, la galerie d'arts premiers Ngilong est fermée depuis près d'un an. Sa propriétaire, Raymonde Chatelain, a trouvé un local plus grand et plus passant rue Boulari, juste derrière le complexe. Elle a donc mis son magasin à la vente ou à la location (moins de 300 000 francs par mois pour un peu moins de 100 m²) et prend son temps pour ne pas brader son bien. Cependant, quelques enseignes (le café store Malongo, Pizza & Pasta…) ont investi les lieux en 2011. La sauce « Promenade » finira-t-elle par prendre ? Encore faut-il avoir les moyens d'attendre…

Astrid Bourdais

▶ Repères

Mirage Plazza :
- À l'affiche : sur 10 902 m², 20 commerces et 64 appartements
- COS : 0,98
- Maître d'ouvrage : Christophe Van Peteghem
- Maître d'œuvre : Tropical Architecture Pierre Lacombe
- Prix (location des locaux commerciaux) : 300 000 francs les 100 m²
- Livraison : 1er juin 2011

Projet Double Bay
- À l'affiche : sur 20 241 m², 171 appartements en R + 7.
- COS : 3
- Maître d'ouvrage : Christophe Van Peteghem
- Maître d'œuvre : Tropical Architecture Pierre Lacombe
- Prix de vente (appartements en résidence hôtelière) : F2 meublés entre 30 et 50 millions de francs CFP en fonction des surfaces.
- Prix en location : environ 10 000 francs la nuit (F2)
- Livraison : fin 2014 (début des travaux 2012).

Complexe commercial La Promenade
- À l'affiche : 2 690 m² de surface commerciale, soit 36 commerces allant de 68 à 112 m²
- Maître d'ouvrage : STAV - Société Touristique de l'Anse-Vata
- Maître d'œuvre : Zuccato entreprise
- Architecte : Charpentier (cabinet métropolitain), Trouillat (architecte relais en Nouvelle-Calédonie)
- Prix. À la vente : de 300 000 à 425 000 francs le m² brut de béton. Loyers : de 200 000 à 400 000 F CFP.
- Livraison : mars 2007.

Quel avenir pour Ducos ?

Cœur industriel et artisanal de la Nouvelle-Calédonie, la zone de Ducos, située aux portes de Nouméa, change peu à peu de profil. Depuis quelques années, Ducos a entamé une mutation au profit des activités tertiaires et notamment vers les services et les commerces. La tour Le Centre et son Forum avaient ouvert la voie ; le Plexus et le Fulton embrayent à leur tour. Les entreprises et la clientèle adhéreront-elles ? À suivre.

Le Plexus, un projet conçu comme un mall à l'anglo-saxonne.

Faut-il continuer de développer Ducos ? « *Nouméa doit, comme toute ville, conserver une activité artisanale et industrielle avec les emplois qui en découlent, soit environ 10 000 à Ducos !* », rappelle Jean-Claude Briault, adjoint au maire de Nouméa en charge de l'urbanisme. « *D'autant que, selon une enquête récente conduite par le Cabinet BVA, plus de 90 % des acteurs de l'artisanat et de l'industrie implantés à Ducos, souhaiteraient y rester, compte tenu de l'emplacement exceptionnel du lieu, proche du port, du centre de l'agglomération et donc d'une forte zone de chalandise* », souligne-t-il, évoquant cependant la nécessité « *d'accompagner cette zone dans une évolution maîtrisée vers davantage d'activités tertiaires* ».

Le Fulton, une opération de quelque 9 000 m² en R+9 !

La zone de Ducos, qui génère dix mille emplois, tend à évoluer vers le tertiaire.

Mall en vue

Ce glissement vers le tertiaire est déjà sensible, à l'entrée de Ducos, où s'est développée, autour de Mr. Bricolage, une zone largement ouverte sur les activités commerciales. À cette offre déjà présente viendront s'ajouter dans peu de temps (livraison fin 2011) les 6 900 m² de commerces et de bureaux du projet Plexus, mené par Christian Kalinowski. Un magasin discount Leader Price, un salon de coiffure, Intersport, Micromédia font partie également des enseignes ayant choisi de s'implanter sur ce site que le promoteur conçoit comme « *un mall à l'anglo-saxonne* ».

Le Plexus proposera ainsi un pendant, en entrée de quartier, à la tour Le Centre du promoteur Philippe Ettwiller, dont les travaux ont démarré en 2003 et dont le Forum (7 500 m² de commerces de bureaux) a été livré en 2008. « *Avant que nous nous installions ici, Ducos n'avait pas de bureaux. En créant cette offre au sein d'une zone devenue le poumon économique*

de la ville, nous offrions la possibilité aux entreprises de venir s'installer à proximité de leurs clients », commente Philippe Ettwiller.

Locaux vides

Si nombre de sociétés et de collectivités ont suivi et ont intégré Le Centre (OPT, banque, service de l'emploi de la province Sud, Conseil économique et social…), de nombreux locaux commerciaux du Forum restent cependant désespérément vides… « *Tout est vendu depuis longtemps*, signale pourtant le promoteur. *Certains gros commerçants comme le propriétaire du magasin Élégance en centre-ville ont enfin attaqué les travaux pour s'installer* », note-t-il, soulagé. Mais qu'attendaient-ils ? « *C'est une vraie question qui nous fait réfléchir. La prochaine fois nous resterons propriétaires et nous louerons les espaces, pour avoir une maîtrise totale du projet – c'est le cas pour le Fulton et le Carré Alma en centre-ville.* »

Attendre que les autres s'installent, attendre que l'OPT ouvre, que la circulation soit améliorée… Les motifs sont nombreux pour ne pas ouvrir : « *Tout le monde s'est attendu les uns les autres* », estime le patron d'AB Structure (entreprise d'ingénierie) qui a acheté le dernier lot à vendre en 2008 (296 000 francs le m²) et qui s'est installé dans la foulée. Un prix deux fois plus cher que celui d'un local de l'autre côté de la route, mais un « *bon placement* » selon son propriétaire. « *Le top du top, ce serait un point d'alimentation. Cela amènerait du passage, comme c'est le cas à Port-Plaisance avec le Casino* », souligne son voisin, Denis-Pierre Vanreux du magasin Centre Optique et qui acheté en 2009 pour se délocaliser du centre-ville où la concurrence était rude dans le secteur de l'optique.

Projets

Néanmoins, Philippe Ettwiller croit au dynamisme économique de la zone et entend continuer d'investir. L'hôtel d'affaires deux étoiles, qu'il devrait ouvrir en fin d'année juste à côté de la tour Le Centre, sera destiné à accueillir les techniciens qui viennent en semaine travailler à Ducos. Une soixantaine de chambres dont le prix moyen tournera autour de 8 500 francs ont été entièrement pensées pour eux (espace bureau, services, connectique, etc.).

Quant au projet Fulton, dont les travaux ont démarré et qui devrait être livré en mars 2013, il apportera à cette zone 9 000 m² de bureaux supplémentaires. Conçu par l'architecte Willy Porcheron, le bâtiment HQE (haute qualité environnementale) a déjà été acheté par l'investisseur La Mondiale.

Tous ces projets s'inscrivent dans une dynamique soutenue par la Ville qui entend favoriser l'émergence, au sein de Ducos, d'un « cœur de quartier » à travers son futur Plan d'urbanisme directeur (PUD), en cours d'instruction et qui deviendra définitif vers la mi-2012. Il prévoit « *l'emplacement du « Centre » augmenté d'une superficie équivalente de l'autre côté du boulevard où toutes les activités de commerce, de loisirs et autres sont permises*, précise Jean-Claude Briault. *Ailleurs, nous affirmerons la vocation industrielle et artisanale de la zone avec la possibilité de commerces liés à l'activité développée par les entreprises et nous proposons, sur les terrains de plus de 40 ares, que des tours puissent être construites. Elle pourront comprendre des bureaux, mais pas de logements, et devront intégrer un pourcentage de surface dédiée à l'industrie et à l'artisanat* », annonce-t-il.

Seule ombre au tableau, l'engorgement de la circulation, décriée par les clients comme par les commerçants. Le nouvel échangeur de l'Étrier et la voie médiane entre les ronds-points Forest et Ader devrait néanmoins venir fluidifier le trafic et faciliter les déplacements des entreprises.

Astrid Bourdais

La tour du Centre et ses dix étages, livrée il y a déjà six ans, est devenue dans la ZI un véritable repère architectural, symbole de business.

Locaux vides ? « Tout le monde s'est attendu les uns les autres. »

▶ Repères

Le Plexus
- À l'affiche : 6 900 m² en R+3 de commerces et de bureaux.
- Maître d'ouvrage : Christian Kalinowski
- Maître d'œuvre : Sirenka
- Conception : Willy Porcheron
- Prix de vente : 260 000 francs le m² brut de béton
- Livraison : fin 2011

Fulton
- À l'affiche : 9 000 m² de bureaux en R+9, soit 9 plateaux de 1 000 m² modulables
- Maître d'ouvrage : Société hôtelière Le Centre
- Maître d'œuvre : Philippe Jarcet
- Conception : Willy Porcheron
- Prix de location : 2 500 francs le m² (investisseur : La Mondiale).
- Livraison : mars 2013

Le Centre
- À l'affiche : 8 000 m² en R+10 pour la tour et 7 500 m² en R+1 pour le Forum
- Maître d'ouvrage : Société hôtelière Le Centre
- Maître d'œuvre : Philippe Jarcet
- Conception : Willy Porcheron
- Prix de vente : autour de 300 000 francs le m² brut de béton.
- Livraison : 2005 (la tour) et 2008 (le Forum)

Hôtel Le Centre
- À l'affiche : 3 000 m² en R+9, 60 chambres
- Maître d'ouvrage : Société hôtelière Le Centre
- Maître d'œuvre : Philippe Jarcet
- Architecte : Willy Porcheron
- Prix de la chambre : à partir de 8 500 francs
- Date de livraison : 31 décembre 2011

GRAND NOUMÉA

L'attraction des parcs…

Depuis quelque temps, les paysages aux portes de Nouméa offrent un spectacle frénétique de tractopelles et de camions. Parmi les projets amenés à sortir de terre en 2012, plusieurs parcs d'activités accueilleront des nouvelles entreprises qui ont fait le pari des Z : ZAC, ZIZA et autres ZI.

Le Froid à Païta, Altis à Dumbéa-sur-Mer, la SEM environnement au Mont-Dore... de plus en plus de sociétés au bord de l'asphyxie en ville choisissent d'investir les zones d'activité qui fleurissent dans le Grand Nouméa, nouveaux eldorados immobiliers pour entités commerciales et industriels en quête d'une bouffée d'espace frais.

Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre d'entreprises qui se sont installées dans les communes de Dumbéa (+ 11,5 %), de Païta (+ 10 %) et du Mont-Dore (+ 7,7 %) a été nettement plus important qu'à Nouméa (+ 6,1 %) (source : *Isee*). La tendance est significative. Les communes qui bordent la Savexpress ou qui jouxtent la capitale ont le vent en poupe et cette tendance migratoire est probablement amenée à s'accentuer avec la création de vastes zones d'activités qui offrent aux entrepreneurs des espaces « clef en main », tout en affichant des prix attractifs.

La ZAC de Dumbéa, soit 400 lots prévus sur plusieurs tranches par la Secal.

Panda 1 en compromis

Au concours du nombre de bulldozers déployés pour aménager de nouveaux espaces fonciers, Dumbéa-sur-Mer est bien placée pour remporter la « case d'or ». Les projets immobiliers en cours sont essentiellement portés par la SECAL, une société d'économie mixte dont les actionnaires majoritaires sont les collectivités publiques.

Outre le futur médipôle de Koutio, des quartiers résidentiels et des infrastructures collectives (routes, collège, écoles, station d'épuration) et un parc d'activités de 314 hectares, la ZAC PANDA (Parc d'Activités Nord Dumbéa Agglomération) seront entièrement dévoués aux projets d'entreprises : artisanat, bureaux, commerces, industries. Au total, le programme prévoit 400 lots livrés par tranche, d'une superficie allant de 6 ares à 3 hectares et à un tarif de 1,8 à 2 millions l'are. Panda 1 (121 lots) est actuellement terminé, viabilisé et 80 % de ses lots déjà sous compromis de vente. Panda 2 (106 lots) sera livré en 2012. Un échangeur routier spécifique permettant d'accéder directement au site est en cours de construction après la sortie Dumbéa-sur-Mer. *« Nous sommes situés dans la continuité naturelle de Nouméa et souhaitons clairement prendre le relais de Ducos actuellement saturé. Le programme s'inscrit dans un projet d'aménagement global d'une ville nouvelle de vingt-deux mille habitants d'ici 2025 où tout sera accessible sur place et où la préoccupation environnementale a été intégrée avec des espaces verts préservés »*, a déclaré Étienne Velut responsable des opérations commerciales pour la SECAL. Un opérateur qui aménage également la ZAC du centre urbain de Koutio (près du lycée du Grand Nouméa), soit, au programme : une quinzaine de lots à vocation tertiaire (agences locales, sièges sociaux...) et des commerces de centre-ville. Les espaces proposés oscillent entre 3 000 et 12 000 m². La ZAC de Dumbéa-sur-Mer (à proximité du médipôle) prévoit, quant à elle, d'accueillir un hypermarché et une galerie marchande (groupe Bernard Hayot) sur une dizaine d'hectares.

La ZIPAD de Païta offrira, sur 52 hectares, 95 lots de 20 ares à 1,5 hectare.

Les « Z », nouveaux eldorados immobiliers pour entreprises en quête d'espace frais ?

ZIPAD : PC avant livraison

À quelques kilomètres de là, en face de l'Arène du Sud de Païta, la

La butte Estienne dans le centre ville du Mont-dore. Des locaux devraient accueillir une nouvelle crèche sur 200m² et un service médical.

savane qui bordait la Savexpress a désormais laissé la place à des terres aplanies et vierges, premières pièces du nouveau parc d'activité ZIPAD conçu et porté par la SCI Montravel (opérateur privé). La livraison des infrastructures est prévue à la fin 2012, avec la possibilité de déposer un permis de construire six mois avant la livraison du lot. Au programme : 95 lots disponibles pour des bureaux, des activités industrielles, commerciales ou artisanales sur 52 hectares. La superficie des lots s'étend de 20 ares à 1,5 hectare et le prix des parcelles oscille entre 700 000 et 2 millions XPF l'are, selon l'emplacement. Outre la viabilisation des terrains et la construction de voies de passage (connectées aux autres zones ZIZA et ZICO), le programme réserve un espace de 5 ha pour un centre commercial et prévoit une collecte des eaux usées par une station d'épuration commune (financée par le maître d'ouvrage et la municipalité). Le parc d'activité, directement accessible par l'échangeur de Païta Sud aménagé pour l'occasion, met en avant sa qualité paysagère (pistes cyclables, espaces de nature préservés) et la présence d'infrastructures de proximité (école, nouveaux quartiers résidentiels).

Mont-Dore : nouvelle Coulée

Enclavée entre littoral et montagnes, la commune du Mont-Dore ne dispose pas d'un héritage foncier aussi généreux que les autres villes de la ceinture nouméenne. Toutefois, la ville clame haut et fort ses atouts (prix attractifs, services de proximité, initiatives environnementales) et joue sur d'autres leviers pour continuer à attirer les créateurs d'emplois, de prime abord réfrénés par l'engorgement routier. Ainsi, le succès de la zone industrielle de La Coulée, créée en 1990, a permis d'entamer une nouvelle extension de 23 hectares. Cette troisième tranche héberge désormais une trentaine de lots à des prix bien inférieurs à ceux pratiqués dans les communes voisines (premiers prix à 400 000 XFP l'are). « *Dans le prochain PUD, la superficie de la zone de La Coulée aura vocation à être doublée (soit 50 ha). Aujourd'hui, du fait de sa position stratégique aux portes du grand Sud, la zone accueille de nombreuses entreprises de sous-traitance du complexe industriel et minier Vale N.-C.* », indique Morgan Gourmelen, urbaniste à la mairie, chargé de l'aménagement du territoire.
Dans un autre registre, la zone d'activité de La Conception-Pidjot, d'une superficie de 5 ha, est d'ores et déjà bien avancée et sera achevée en 2012. Il s'agit d'un terrain de droit coutumier géré en GDPL (Groupement de Droit Particulier Local) qui abritera une quinzaine de petits lots viabilisés (11 à 52 ares) proposés à la location (baux emphytéotiques de trente-cinq à quarante ans). Cette plate-forme, directement desservie par la VDE, peut constituer une alternative de choix pour les entrepreneurs ne souhaitant pas réaliser d'investissements financiers lourds.

La butte Estienne dans le centre ville du Mont-dore.

▶ Repères

ZAC PANDA (Dumbéa)
- À l'affiche : sur 314 hectares, 400 lots (de 6 ares à 3 hectares) répartis en tranches : Panda 1 avec 121 lots (terminés et terrains vendus à 80 %), Panda 2 avec 106 lots (fin des travaux en 2012).
- COS : 0,5.
- Prix de vente (terrains terrassés, aplanis et viabilisés) : 1,8 à 2 millions de F CFP l'are.
- Opérateur : la SECAL.

Centre urbain de Koutio
- À l'affiche : une quinzaine de lots sur 20 hectares, dédiés aux bureaux, commerces et activités tertiaires. Espaces de 3 000 à 12 000 m^2.

ZIPAD (Païta)
- À l'affiche : sur 52 hectares, 95 lots de 20 ares à 1,5 hectare. Livraison : fin 2012.
- COS : 0,75.
- Prix de vente (terrains terrassés, aplanis et viabilisés) : à partir de 700 000 XPF l'are.
- Maître d'ouvrage : SCI Montravel (Caillard & Kaddour).

ZI de La Coulée (Mont-Dore)
- À l'affiche : sur 23 ha, trente lots de 12 à 62 ares (dont une quinzaine encore disponibles).
- Prix de vente (terrains viabilisés) : 400 000 à 600 000 XPF l'are.
- Maître d'ouvrage : la commune.

Zone d'activité La Conception-Pidjot (Mont-Dore)
- À l'affiche : sur 5 ha, une quinzaine de lots de 11 à 52 ares. Fin des travaux : 2012.
- Opérateur : gestion sous droit coutumier. Bail emphytéotique (35-40 ans) sur terrains viabilisés.

Centre-ville de Boulari
- À l'affiche : centre commercial et commerces en rez-de-chaussée. Reste 5 lots.
- Prix à la vente : environ 12 millions XFP les 50 m^2.

Pont-des-Français
- Projet d'un centre commercial associé à une dizaine de boutiques.

GRAND NOUMÉA

Ces entreprises qui déménagent

À Ducos, l'achat d'un foncier réservé aux entreprises se négocie entre 2 et 4 millions XPF l'are, contre moins de 2 millions hors Nouméa. En réalisant de conséquentes économies foncières, certaines entreprises qui achètent un terrain hors Nouméa en profitent pour investir dans de nouvelles activités, réaliser de profondes restructurations internes ou encore mettre en place de nouvelles normes sécuritaires et environnementales.

Qui sont ces entreprises qui ont décidé de s'éloigner de Nouméa pour mieux se développer ? Parmi elles émerge un projet d'envergure, porté par la Société Le Froid qui a choisi de déménager pour partie à Païta (une unité de production est également en cours d'élaboration à Pouembout). « *Nous avons acquis un lot de 15 hectares dans le parc d'activité ZIPAD de Païta, situé stratégiquement à mi-chemin entre le port et l'aéroport, car nous sommes confrontés à un réel manque de place sur notre site de Montravel et devons louer des docks à l'extérieur. Les espaces de cette taille n'existent plus sur Nouméa et s'ils l'étaient, ils seraient proposés à des prix exorbitants* », indique Matthieu Caillard, directeur général de la société qui, rappelons-le, produit, embouteille et distribue des boissons gazeuses et non gazeuses (Tulem, Oro, Coca-Cola...).

Développements

En soixante-dix ans d'existence, la société a déjà connu par le passé un déménagement important, passant en 1971 du quartier Latin à Montravel. « *L'espace est une nécessité pour pouvoir développer une entreprise. Cela nous permettra d'augmenter la production, de proposer de nouveaux produits et offrir un cadre sécurisé et plus fonctionnel aux salariés. Le déménagement se déroulera en plusieurs phases probablement étalées sur une décennie. La première étape prévoit de transférer, fin 2013, nos espaces de stockage et de logistique à Païta. C'est un investissement lourd, mais ce genre d'opportunité n'arrive que tous les cinquante ans dans la vie d'une entreprise* », apprécie le directeur. Le changement qui s'opère ouvrira une nouvelle ère puisque la société prévoit d'intégrer certaines exigences environnementales : micro-station d'épuration, normes HQE, réduction des consommations d'eau et d'électricité. En outre, une étude interne a révélé que le personnel percevait ce déménagement de façon très positive car la moitié des employés habitent le Grand Nouméa et sont régulièrement confrontés aux problèmes d'embouteillages... un comble quand on travaille pour un embouteilleur !

« L'espace est une nécessité pour pouvoir développer une entreprise. »

Matthieu Caillard, directeur général de la Société Le Froid. Le groupe, désormais trop à l'étroit sur son site de Montravel, va déménager pour s'installer sur un lot de 15 hectares, au sein de la ZIPAD de Païta.

Pour sa part, la société Socabois, installée à Ducos, aménage de nouveaux locaux à Païta et l'ouverture de son deuxième site est prévue en septembre. « *Pour développer notre activité, nous avions le choix entre racheter une autre société à Ducos (Pacifique Bois) ou investir ailleurs. Les actionnaires ont opté pour la construction d'un nouveau bâtiment à la ZICO de Païta. L'ensemble a un coût de 700 millions XPF, mais c'est deux fois moins cher que ce qu'aurait coûté l'autre projet. De plus, grâce à l'espace dont nous disposons désormais (dock de 3 000 m² sur 1,5 ha aménagé + 1,5 ha pour l'instant vierge), nous allons proposer une activité nouvelle puisque notre négoce de matériaux de construction (Déco-Bat) sera couplé à une quincaillerie (les Briconautes), démarche qui permettra d'offrir un service de proximité à la clientèle* », confie Gwenaël Gautier, directeur de Socabois.

Estelle Bonnet-Vidal

FINANCEMENT ET PATRIMOINE

Se payer un loyer, une bonne idée ?

Certains entrepreneurs sont propriétaires, en plus de sociétés commerciales, de leurs sièges sociaux, d'installations de stockage ou de production, par le biais de sociétés civiles immobilières ou directement dans la société commerciale. Ce choix est-il pour autant une bonne idée et quel loyer pratiquer ? Le point avec Christophe Badda, associé au cabinet Auclair Dupont.

Objectif : Un entrepreneur a-t-il intérêt à devenir propriétaire de ses locaux plutôt que de signer un simple bail commercial ?

Christophe Badda : Le bail commercial, véritable forteresse juridique, confère au locataire la quasi-certitude de pouvoir rester dans les lieux pour une très longue durée. Dès lors, l'opportunité de détenir la propriété des murs peut paraître annexe. Néanmoins, nous préférons tous payer des traites à la banque pendant quinze ans et constituer ainsi un patrimoine. Un choix qui, cependant, ne doit pas occulter la nécessité de poser les bonnes questions : le capital immobilisé dans l'immobilier ne va-t-il pas obérer le développement de l'affaire ? L'investissement visé est-il intéressant et adapté à l'activité ? Comment le financer au mieux sans déshabiller Paul pour habiller Jacques, etc. ?

Faut-il séparer les activités immobilières et commerciales ?

Lorsque les biens immobiliers sont directement propriété des sociétés commerciales, ces dernières doivent supporter des charges d'amortissement et des frais financiers (jusqu'au terme de l'emprunt) en lieu et place des loyers, et en cas de propriété conjointe par une seule société, les patrimoines commerciaux et immobiliers sont inextricablement liés. Dans la plupart des cas, mieux vaut faire les choses simplement : séparer les activités immobilières et commerciales et laisser les sociétés immobilières (SCI) réaliser des profits de nature immobilière.

Par ailleurs, les chefs d'entreprise en SCI optent le plus souvent pour l'IS (impôt sur les sociétés) afin d'ériger une barrière entre leur patrimoine personnel et professionnel. Sans entrer dans des problématiques fiscales complexes, un bien acquis en propre et loué devra être mentionné dans la déclaration des revenus fonciers. Il entraînera souvent des impôts dès le départ, mais ne sera pas taxé à la revente contrairement à une SCI, le plus souvent non imposable les premières années, mais redevable de l'impôt sur les plus-values à terme (sauf en cas de vente de parts)… Nous avons étudié les deux cas, pour un bien de même valeur, avec un emprunt (sur quinze ans) et un loyer (à rendement de 7 à 10 %), selon leurs fiscalités respectives, puis nous avons effectué un calcul d'actualisation. Résultat : la détermination de l'assiette fiscale diffère, mais sur quinze ans, les deux options se défendent, l'avantage allant à la détention propre pour des rendements locatifs faibles et à la SCI dans le cas contraire. Le montage reste donc à l'appréciation du chef d'entreprise.

Diplômé de HEC Paris et licencié en économie, Christophe Badda a rejoint Auclair Dupont en 2006 avant d'en devenir associé en 2008. En charge de l'activité « transaction et conseil financier », il apporte son expertise aux entrepreneurs en situation de cession ou d'acquisition d'entreprise.

Attention aux effets sournois d'un loyer trop élevé ou trop faible.

La question du loyer est-elle importante ?

Oui, car le niveau des charges qui pèsent sur une société n'est jamais une question anodine ! En fixant un loyer en dessous du marché, on alimente artificiellement une activité commerciale qui n'est peut-être pas autosuffisante et dont les carences seront masquées dans les résultats et la trésorerie. En pratiquant un loyer trop élevé, on enrichit une SCI qui n'en a pas besoin (elle assure déjà à ses associés un rendement) et on appauvrit une activité commerciale qui a, elle, probablement besoin de trésorerie pour maintenir ses stocks – souvent élevés en Nouvelle-Calédonie – financer ses investissements, etc. Certaines sociétés peuvent même se trouver handicapées par des loyers trop élevés qui, intégrés aux calculs de coût de revient, vont grever de façon sournoise la compétitivité, compromettant par exemple la capacité à remporter des appels d'offres… Il est donc essentiel de s'attacher à bien évaluer le loyer du marché.

Propos recueillis par Marianne T.

MARCHÉ SUR VKP

Un décalage entre offre et demande

Où s'installer à VKP et dans quelles conditions ? Plusieurs zones à vocation industrielle, agroalimentaire, tertiaire ou artisanale dédiées à l'immobilier commercial sont d'ores et déjà livrées ou en cours d'aménagement, constituant un réservoir potentiel de quelque deux cents lots. Pourtant, les entreprises ne semblent pas se bousculer au portillon… Pourquoi ?

Il y a environ deux ans, Franck Lerouge, cogérant des Cuisines Francis, arpentait les environs de VKP (Voh, Koné, Pouembout) à la recherche d'un terrain pour ouvrir une succursale dans le Nord. Mais entre les terrains trop excentrés par rapport à la RT1, des accès aux lots jugés peu pratiques ou des délais trop longs avant la commercialisation d'autres lots autour, difficile de trouver foncier à son pied. Jusqu'à ce qu'il décide de changer de cap et de troquer sa toque de cuisiniste pour celle de promoteur immobilier, son premier métier ! Sur un terrain de 25 ares ayant pignon sur la RT1 à Pouembout, il fait aujourd'hui construire son magasin dans un petit complexe de deux étages abritant une douzaine de locaux commerciaux. Coût de l'opération : 200 millions de francs. « *L'offre existante n'étant pas forcément adaptée aux besoins, j'ai préféré créer moi-même la structure* », explique le promoteur.

Les lots ou locaux à louer restent une denrée rare.

Néanmoins, il n'est pas donné à tous de procéder comme Franck Lerouge et généralement, le déploiement d'opérations immobilières reste l'apanage de grosses structures comme la Sofinor ou la SAEML VKP qui endossent le rôle de promoteur. Réunies, leurs opérations représentent sur VKP huit zones d'activité (à vocation artisanale, agroalimentaire, tertiaire ou industrielle), soit un réservoir de quelque deux cents lots dont certains sont déjà réalisés et vendus, tandis que d'autres doivent être livrés à partir de 2012.

Stocks et attentisme

Pour autant, force est de constater que les installations se font au compte-goutte. Pourquoi une telle frilosité ? L'offre est-elle si peu

Détail des opérations sur VKP (source : Cellule Koniambo, Sofinor, mairie de Pouembout, A2EP, Cuisines Francis)

Opération	Commune	Promoteur	Lots / bureaux	Vente/ location	Surface	Prix	Livraison	Vocation
ZA Bako	Koné	SEM VKP	23	location	15-300 a	1 800-2 500	livré	Artisanat, services
GDPL Bako	Koné	SEM VKP	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	Grande enseigne
La Grange	Koné	SIC	8	location	42 m²	125 000	2011	Tertiaire, professions libérales
Green Acre	Koné	Sofinor	n/d	vente	5 000m²	n/d	2012	Commerces et services
Pont Blanc 1	Koné	Sofinor	45	vente	15-44 a	450 000	livré	Tertiaire, artisanat, services
Pont Blanc 2	Koné	Sofinor	40	vente	12-33 a	600 000	2013	Artisanat, habitat, services
Centre d'affaires Sofinor	Koné	Sofinor	20	location/vente	3 600 m²	n/d	2013	Commerces et services
Oxera	Koné	Privé	12	location	n/d	variable	2011	Commerces et services
Cuisine Francis	Pouembout	Privé	12	location/vente	75 m²	variable	2012	Commerces et services
ZA Kataviti 1	Koné	Sofinor	40	vente	16-101	550 - 750 000	2013	Industrie, grand commerce
ZA Tipenga	Pouembout	SEM VKP	7	vente	20-100	550 000	livré	Agroalimentaire
Val Nindiah 3	Pouembout	FSH	5	n/d	n/d	n/d	n/d	Commerces et services
Zone Wep we	Pouembout	FSH	10	n/d	n/d	n/d	n/d	Commerces et services
ZI Vavouto 1	Voh	SEM VKP	20	vente	30-100	585 - 860 000	2011	Industrie
ZI Vavouto 2	Voh	SEM VKP	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	Industrie
ZA Népoui	Népoui	Prov. Nord	19	vente	31-104	280 000	livré	Industrie, artisanat, services

(Source : ERPA)

adaptée ? Pour Anaëlle Desmazures, chargée de mission à la Cellule Koniambo, le manque d'information y est pour beaucoup : « *Ce n'est pas un problème d'aménagement. Les lots sont viabilisés et prêts à être occupés. Il semble plutôt que les entreprises ne savent pas ce que VKP peut leur offrir. C'est pourquoi nous recensons actuellement, au sein de la Cellule (guichet unique des porteurs de projet) toutes les zones d'activités et les biens disponibles (vocation, nombre et surface des lots, prix…) pour que les investisseurs aient toutes les cartes en main* », indique-t-elle.
Le manque de zones de vie peut également décourager certains, notamment des commerces, de s'installer, inconvénient que déplore Jean-Jacques Cocquet, directeur général de Pacific Lagon : « *Une agence de voyages a besoin d'une vitrine. Elle doit être située dans un centre commercial ou au centre-ville, entre l'église et la poste, comme on dit !* » Il s'est donc résigné à louer au prix fort une villa de 200 m² sur une route à l'entrée de Koné pour ouvrir son agence, en mai dernier. « *C'est un peu excentré, mais je compense cet inconvénient par des panneaux d'affichage et au regard des premiers résultats de l'agence, je ne suis pas mécontent de ce choix* », poursuit-il.

Trop rares locations

Autre caractéristique de l'offre sur VKP : les lots ou locaux à louer restent une denrée rare, notamment parce que la Province préfèrerait que les entreprises s'installent durablement pour assurer l'après-Vavouto. Ainsi, à part une poignée de locaux, la zone artisanale de Bako est la seule option locative existante. Les loyers défient toute concurrence – de 1 800 à 2 500 francs par mois – mais la zone, située en terres coutumières, donc sur du foncier qui ne pourra jamais être acquis, ne convient pas à tous les preneurs et peut refroidir certaines ardeurs.
Le manque d'infrastructures peut aussi expliquer la timidité des investisseurs. « *Pour des entreprises devant acheminer des marchandises volumineuses ou contraignantes, dans le secteur de la construction par exemple, le manque d'infrastructures portuaires peut être un frein* », fait valoir Sylvie Brier, responsable des communications à la Sofinor. Mais cette situation est en passe d'être remédiée car, selon la Cellule Koniambo, le port de Népoui, exploité par la SLN, ferait l'objet d'une étude visant à lui conférer une dimension commerciale, pour une mise en activité d'ici la fin de 2012…
Enfin, les dérives spéculatives exercées sur VKP auraient porté ombrage à la bonne tenue du marché de l'immobilier d'entreprise. « *Certains investisseurs sont à la recherche d'une opération de pure spéculation immobilière* », estime Pierre Kolb, directeur de A2EP, qui vient de construire le centre Oxéra à Koné, complexe qui abritera les nouveaux locaux de sa filiale du Nord ainsi que douze bureaux et 200 m² de surface de stockage à louer.

Visuel 3 D de Kataviti, le « petit Ducos de Koné ». Une quarantaine de lots est prévue dans cette future zone dédiée aux entreprises : 39 lots nus (à vocation industrielle, commerciale, artisanale) et un macro-lot bâti, sorte de « village artisanal et commercial » qui comprendra des locaux livrés clés en main et des docks de stockage (source : Sofinor)

Malgré le réservoir de lots à vendre, les installations se font au compte-gouttes.

Une offre plus « Carré »

« *Il y a eu surestimation de ce qu'allait devenir VKP. Et cet emballement s'est accompagné de spéculation* », abonde Patrick Baldi, directeur général du pôle aménagement de la Sofinor. Et qui dit spéculation, dit prix de l'are pouvant atteindre les sept chiffres… Pour barrer la route aux opportunistes, les promoteurs institutionnels vendent désormais sous conditions : impossibilité de louer après l'achat, obligation de construire dans les deux ans suivant la délivrance du permis, etc.
Cependant, malgré les carences, l'offre de biens devrait connaître de nouvelles opportunités notamment, à l'horizon 2013, avec le projet Kataviti – le petit Ducos de Koné dont le chantier devrait démarrer sous peu (voir photo) – et l'ambitieux centre d'affaires de la Sofinor également à Koné (à un jet de pierre de la CCI). Ce coûteux complexe de 1,4 milliard de francs et de 3 600 m², dont la livraison est prévue fin 2013, prévoit d'accueillir le nouveau siège social de la Sofinor, un hôtel d'entreprises (pour des locations ponctuelles ou à court terme), des commerces et des bureaux. Entre autres objectifs de ce « Carré d'affaires » : créer des synergies avec les entreprises de la pépinière de la CCI. « *Avec ce centre et nos différentes opérations, il y aura à terme une offre très complète sur VKP, pouvant convenir à tout type d'entreprises. La zone devrait sans aucun doute se remplir* », estime Patrick Baldi.

Aude Perron

▶ Projets hors VKP

- Centre commercial à Poum. La petite commune du Grand Nord sera bientôt animée par un petit centre commercial dont la surface de 600 mètres carrés sera partagée entre une station-service, un libre-service, une quincaillerie et une pharmacie. Livraison annoncée pour 2012.
- Pépinière à Canala. Après Koné, c'est à Canala que la prochaine pépinière d'entreprises du Nord verra le jour. Ce projet, d'un coût de 120 millions de francs, comprend douze box de 25 mètres carrés qui seront livrés dès octobre et attribués à des artisans en début d'année.
- Tertiaire à Poindimié. La Sofinor et le GAPCE (Groupement des Agriculteurs et des Producteurs de la Côte Est) étudient actuellement le projet d'un complexe à vocation tertiaire sur Poindimié.

LIFTING

Tout nouveau tout Beau… rivage !

Situé baie des Citrons, l'hôtel Beaurivage est une institution à Nouméa. L'établissement, qui a plus de cinquante ans et appartient au groupe des Grands hôtels de Nouvelle-Calédonie, filiale de la Sofinor, sera entièrement rénové au terme d'un chantier d'une année qui devrait démarrer dès octobre.

Visuel du futur Beaurivage (agence d'architecture MMW), après travaux, qui abritera cinquante-neuf chambres et une nouvelle piscine. Le squelette de la façade sur trois étages a été conservé, mais sa végétalisation a été abandonnée.

Idéalement placé à Nouméa, l'hôtel Beaurivage fait face à la plage de la baie des Citrons depuis 1963. Si l'établissement hôtelier a déjà fait l'objet d'une rénovation dans les années quatre-vingt, il était temps de lui redonner une nouvelle jeunesse. Classé deux étoiles, il appartient aux Grands Hôtels de Nouvelle-Calédonie, filiale de la Sofinor, groupe qui comprend également le Surf, la Néa, le Malabou Beach, le Koniambo, et le Koulnoué Village. « *Tous les hôtels du groupe sont classés trois étoiles, à part le Beaurivage en raison de la superficie de ses chambres, mais son emplacement face à la mer mériterait trois étoiles.* » Les travaux d'embellissement vont démarrer ce mois d'octobre. Le squelette de la façade – qui s'élève sur trois étages – va être conservé. Sur le toit sera érigée une case mélanésienne pour apporter une âme océanienne. Dans cet esprit ont été privilégiés le bois et les matériaux nobles dans les parties communes, dont le hall, et dans les cinquante-neuf chambres dont sept sont aménagées pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

« *Nous souhaitons également redynamiser l'hôtel, c'est pourquoi nous ouvrons à nouveau le restaurant, fermé depuis dix ans et qui sera géré par une société de la place et non par le groupe.* » *Le Beach Rock Café* accueillera les clients de l'hôtel et pourra drainer les visiteurs extérieurs autour de concerts.

Marchés australien et kiwi

L'aménagement se voudra chaleureux et la piscine sera également remodelée. « *Nous envisageons de toucher une clientèle qui ne soit pas seulement calédonienne et nous espérons attirer à nouveau,* via *un tarif raisonnable (chambres entre 9 000 et 12 000 francs), nos voisins australiens et néo-zélandais en vacances sur le territoire.* »

Cependant, le tir a dû être partiellement corrigé car le chantier, dont l'investissement s'élève à 650 millions de francs, n'a pu bénéficier de la double défiscalisation, mais seulement de la loi Girardin. « *C'est un investissement porté par la Sofinor* », souligne Xavier Magry, directeur technique, de 2008 à septembre 2011, du groupe des Grands Hôtels de Nouvelle-Calédonie (*), *mais le projet est ouvert à des partenariats privés. Pour des raisons budgétaires, nous avons dû modifier les plans initiaux de rénovation. Nous avions à l'origine prévu de réaliser une façade végétalisée, mais nous avons abandonné finalement l'idée.* » La démarche HQE envisagée a de même été revue. « *C'est un hôtel qui s'inscrit certes dans une démarche de qualité environnementale,* poursuit le directeur technique, *mais certains points comme le tri sélectif, trop contraignants, ont été écartés. Toutefois, nous restons dans une logique de développement durable et d'économies d'énergie. Nous allons conserver la centrale à eau glacée pour le système de climatisation, installer des panneaux solaires, des chauffe-eau solaires, des fenêtres à double vitrage, des éclairages à leds ou en basse consommation, et favoriser les matières renouvelables, telles que le bois.* »

Les travaux prévus, d'une durée d'un an, devraient s'échelonner jusqu'en novembre 2012.

(*) Xavier Magry occupe désormais les mêmes fonctions au sein du groupe La Promenade.

Frédérique de Jode

La nouvelle mouture du Beaurivage représente un investissement de 650 millions de F CFP.

www.peugeot.nc

Pour ceux qui roulent
à 110 idées/h.

NOUVELLE PEUGEOT *508*

PEUGEOT
MOTION & EMOTION

MENARD AUTOMOBILES - *41 44 70*

Ouvert : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 18h - le samedi de 8h30 à 11h30 - **Commercial Brousse :** Jean-Philippe 77 27 64 - **Nos agents :** Boulouparis Station Mobil 35.19.61 Bourail Station Shell 44.13.10 - Koumac YC Services 42.79.40 - La Foa Garage Duffieux 44.31.05 - Poindimié Garage Tiéti 42.73.54 - Lifou Garage Murdi 45.05.76 - Maré Inea 45.42.89

DIALOGUE SOCIAL

À quoi servent les négociations collectives ?

Comment fonctionnent les négociations collectives en Nouvelle-Calédonie ? Quelles sont les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les partenaires sociaux ? Clef de voûte du dialogue social, la négociation collective entre salariés et employeurs est loin d'être un exercice de tout repos… Tour de table.

Garantir au personnel un niveau de salaires et des conditions de travail adéquates, maintenir un climat professionnel serein et éviter les mouvements sociaux… : l'intérêt des accords négociés entre salariés et patrons, véritables clefs de voûte du dialogue social et alternatives constructives à la politique de la bâche bleue, ne sont plus à démontrer. Contrairement aux croyances établies, la négociation collective serait même, au travers des ajustements consentis, l'un des outils les plus consensuels qu'il soit pour introduire la flexibilité de l'emploi.
Au menu de ces fameuses négociations dont le fonctionnement n'est pas toujours bien connu : les accords interprofessionnels, de branches et d'entreprises (ou d'établissements) et interentreprises. En 2010, vingt-sept avenants de branche ont été ainsi conclus en Nouvelle-Calédonie par les partenaires sociaux et 233 accords d'entreprises ont été enregistrés. Une année plutôt dense pour les forces en présence autour de la table des discussions, soit sept syndicats représentatifs des salariés (dont six pour le secteur privé) et trois organisations patronales (voir encadré). Le territoire présente d'ailleurs un taux de syndicalisation, évalué entre 10 et 15 % (pour soixante mille salariés du secteur privé) plus élevé qu'en métropole (5 % pour 25 millions de salariés).

La maîtrise des règles de fonctionnement des négociations se perd…

Salaires et dépoussiérage

Salaires *minima*, classifications, protection sociale, formation professionnelle… viennent alimenter les débats dont le plat de résis-

Répartition des accords collectifs d'entreprise par thème (source DTENC).

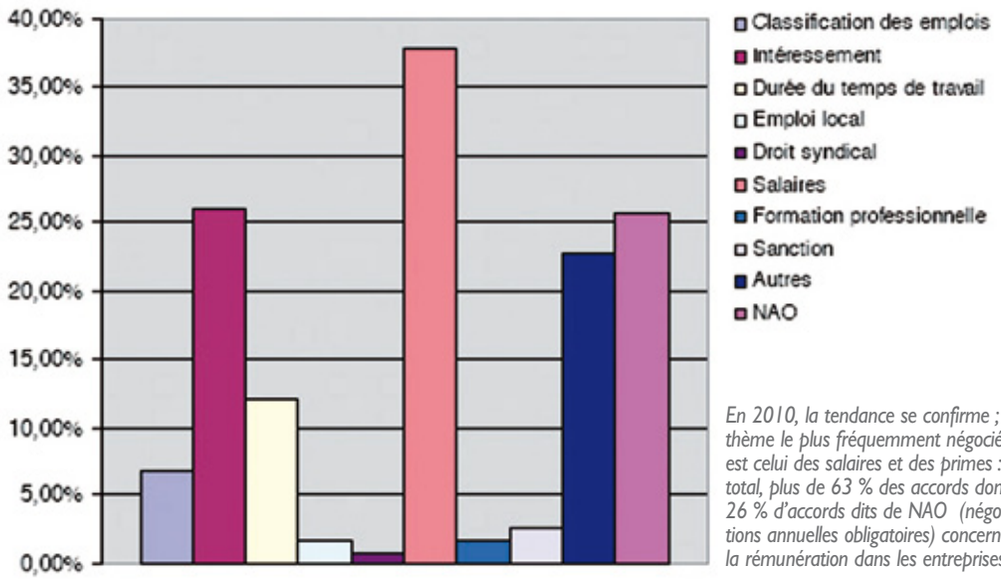

En 2010, la tendance se confirme ; le thème le plus fréquemment négocié est celui des salaires et des primes : au total, plus de 63 % des accords dont 26 % d'accords dits de NAO (négociations annuelles obligatoires) concernent la rémunération dans les entreprises.

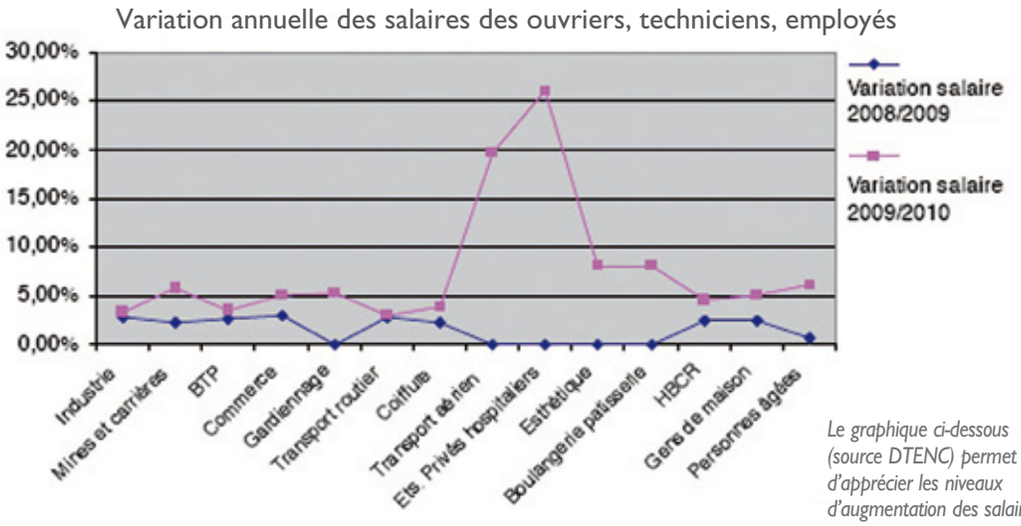

Le graphique ci-dessous (source DTENC) permet d'apprécier les niveaux d'augmentation des salaires dans la catégorie OET sur les périodes 2008-2009 et 2009-2010. Les pics observés correspondent aux négociations intervenues dans les branches qui ont réactualisé leur grille conventionnelle en 2010.

tance reste toutefois les salaires. Le cru social 2010, placé sous le signe de la revalorisation des bas salaires (de 5 % en moyenne, pour les rémunérations entre 1 et 1,5 SMG), objectif « *inscrit dans l'accord interprofessionnel territorial* (18 février 2010) *et atteint dans la quasi-totalité des branches* », comme le souligne la DTENC, n'aura pas dérogé à la règle. « *En théorie, les négociations collectives prévoient, outre les négociations annuelles des salaires de référence, de faire vivre les conventions collectives en les adaptant selon les évolutions constatées. En pratique, force est de constater que les négociations de branches portent à 99 % sur les salaires. Pour autant, les trois quarts des conventions, dont la rénovation remonte aux années 1980, mériteraient un dépoussiérage à l'image de certaines (le gardiennage) qui ont pu être revues dernièrement* », commente Jean-François Bouillaguet, coprésident du Medef, en charge des relations sociales. Tous les secteurs sont couverts par l'AIT (Accord interprofessionnel territorial), sorte de tronc commun et par les vingt et une conventions existantes en Nouvelle-Calédonie, bien que ces dernières ne correspondent pas toujours parfaitement à toutes les activités. Ainsi, « Commerce et divers » englobe quatre cents nomenclatures NAF et constitue

Taux de signature des syndicats de salariés dans les accords de branches en 2010

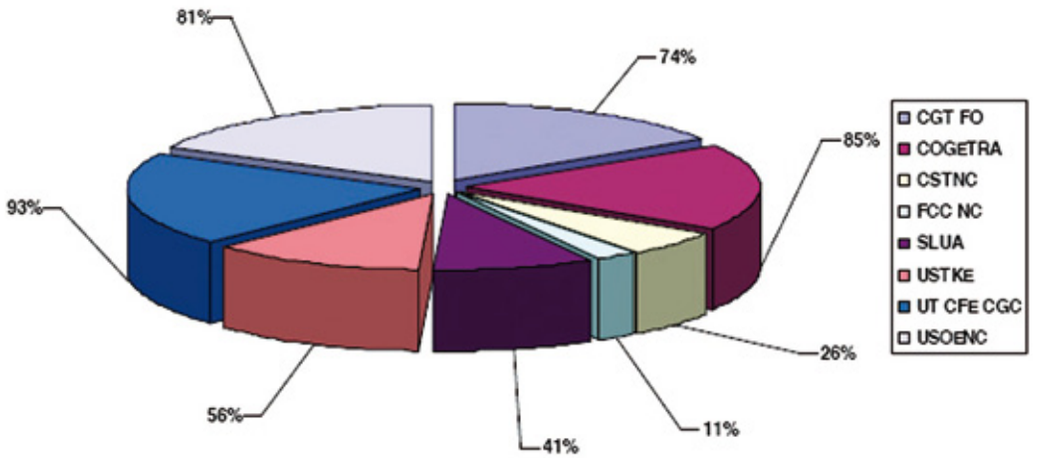

la convention réunissant le plus grand nombre d'entreprises et de salariés du privé (un tiers environ). Certaines conventions manquent à l'appel (sur la pêche par exemple) et d'autres sont en cours de travaux (métiers de l'aide à la personne) afin de mieux coller aux spécificités professionnelles. Cependant, « *Il faut se garder de la tentation de développer des conventions pour chaque métier. La démarche est séduisante sur le papier, mais bien trop lourde à gérer* », avertit Jean-François Bouillaguet.

Recentrage

Car la négociation collective est un sport chronophage ! Entre l'organisation des commissions, le temps des négociations et le manque de disponibilité des uns et des autres, il faut compter quatre mois pleins pour balayer l'ensemble des salaires des branches et un an en moyenne pour mettre au point un nouveau certificat de qualification professionnelle, démarche certifiante en développement depuis quelques années. « *Aussi, outre nos cent quarante-six mandats dans les conseils d'administration, nous sommes de plus en plus sollicités* », témoigne la directrice du MEDEF-NC, Catherine Wehbé, évoquant la prolifération de "comités" de tout poil (de pilotage, etc.). Saturés les partenaires sociaux ? « Oui », affirment-ils, convaincus qu'un recentrage des priorités s'impose, d'autant qu'une dérive préoccupante de leurs prérogatives se fait sentir. « *Les syndicats ont eu tendance, ces derniers temps, à moins s'impliquer, par faute de temps ou manque de formation, et à lâcher du lest aux pouvoirs politiques et administratifs, alors que la négociation collective relève vraiment de leur compétence. La maîtrise du droit, des dossiers et du fonctionnement des négociations tend à se perdre depuis les années 2000,* signale Jean-François Bouillaget. *Il appartient aux partenaires sociaux de redevenir moteur, de travailler, de sérier les priorités et de ne pas polluer les débats par des thèmes invasifs. La négociation collective est un levier et les partenaires sociaux ont le pouvoir d'inciter les réformes : il faut en user.* »

En 2010, vingt-sept avenants de branche ont été conclus.

Thèmes	2006	2007	2008	2009	2010
Salaires	19	22	7	6	22
Primes	1	-	-	-	-
Emplois et classifications	2	0	-	2	4
Formation professionnelle	-	1	2	-	-
Jours fériés (exceptionnels pour 2009)	-	2	1	-	1
Interprétation des accords professionnels	-	1	-	-	-
Durée et aménagement du temps de travail	-	-	-	1	-
CQP*	-	1	2	-	2

Marianne T.

▶ Rythme soutenu en 2010

Le bilan annuel 2010 de la négociation collective, dressé par la direction du travail (au 15 mars 2011), fait état des accords signés (interprofessionnel, de branches, interentreprises et entreprises).

- **27 avenants de branche** ont été conclus (contre 10 en 2009).
- **Les salaires,** avant tout : 22 avenants ont été conclus sur les salaires (relèvement des minima hiérarchiques, décompression des grilles conventionnelles).
- **233 accords d'entreprises** ont été enregistrés. Un niveau élevé par rapport au cru social en 2009 (121).
- **À l'affiche en 2011 :** les négociations liées aux durées de résidence dans les branches, puis dans le cadre de la Commission interprofessionnelle sur l'emploi local et des dossiers interprofessionnels comme l'accord sur la productivité et le financement des moyens humains pour les syndicats de salariés et patronaux.

TOYOTA

DÉFIEZ LA ROUTE

AVEC NOS PICK-UP

Hilux King Cab 2,5L TD
3 495 000 XPF*

Hilux G1 2,5L TD
~~2 895 000 XPF~~ **2 695 000 XPF***

Hilux F1 Limited 2,5L TD
tout équipé
3 295 000 XPF*

Hilux 3L TD BV5 3 895 000 XPF*
Hilux 3L TD BVA 4 095 000 XPF*

Land Cruiser HD 4 350 000 XPF**
Land Cruiser TX 4 950 000 XPF**

Tundra SR5 (tissus) 5 990 000 XPF**
Tundra Limited (cuir) 6 990 000 XPF**

GARANTIE TOYOTA 3 ANS Ou 100.000 KM

www.toyota.nc Photos non contractuelles - réalisation : La Fabrik

* Frais de mise à la route de 15 750 TTC non inclus ** Frais de mise à la route de 18 900 TTC non inclus
*** Financements réalisés par CIE Financement Pacifique, Société par Actions Simplifiées au capital de 4 094 631 000 FCFP - 650 721 RCS Nouméa - Etablissement de crédit agréé en qualité de société financière. Siège social : Centre Commercial La Baie Vie, 224 rue J Mékawé Px6, BP 30500, 98895 Nouméa Baie Vie cedex. Tél 448 448

SIAP TOYOTA 12, rue Lavoisier à Ducos - Tél. : 25 52 52 - e-mail : siap@groupedang.nc

NORD MOTORS 7, lot les Cassis à Koné - Tél. : 477 877 - e-mail : nord.motors@groupedang.nc

TOYOTA ASSISTANCE TEL. : 255 400

GROUPE DANG FINANCEMENT ***

MARC NEGRELLO

« Casyment » vôtre !

Patron de la société Casy Express, Marc Negrello a créé son entreprise de transport maritime entre la baie de Prony et les îlots du Sud en 2005. Depuis lors, cet entrepreneur se bat tous azimuts pour développer le tourisme dans le Grand Sud.

Marc Negrello gère (avec ses deux associés, Nicole Fabre, sa compagne, et Jean-Pierre Agurere) une flotte de bateaux armés pour le transport et le tourisme. Il est aussi président de la commission des bateaux taxis au SANT (Syndicat des activités nautiques et touristiques) et trésorier de l'association Tourisme Grand Sud.

« *Je suis né dans le Sud, j'ai été baptisé à Touho et j'ai grandi avec les gamins d'Unia et de Ouen* », mentionne d'emblée Marc Negrello, patron de la société Casy Express. Tous les jours, dès 5 heures du matin, ce grand gaillard de près de 2 mètres est sur le pont pour convoyer touristes, travailleurs et habitants du Sud sur l'un de ses cinq bateaux qui tournent entre la baie de Prony et les îlots du Sud (Ouen, Redika, Bailly, etc.). C'est après avoir beaucoup travaillé dans la restauration un peu partout en Europe qu'il décide de regagner le Caillou et de tenter la traversée… Il prend alors un *leasing* sur un bateau, une patente de transporteur maritime et s'inscrit à l'École des métiers de la mer. Ses activités ? Transporter de ou vers les îlots les passagers se rendant au travail ou à l'école et proposer aux touristes diverses prestations de loisirs (pêche, randonnées, nuits à la belle étoile…).

Son leitmotiv : œuvrer au développement touristique du Sud, notamment en proposant des formules proches du mode de vie calédonien, concept d'écotourisme « *qui plaît* », relève-t-il. Pour preuve, alors que l'hôtel de l'îlot Casy – avec lequel il est alors sous contrat pour la desserte des clients – ferme en 2004, la petite affaire de Marc Negrello continue de progresser.

Entre protection et ambitions

La diversité de sa clientèle le sauve : touristes, personnels d'entreprise (les infrastructures de l'usine de Vale Nouvelle-Calédonie sont en pleine phase de construction), scientifiques et habitants des environs continuent d'avoir recours à ses services pour leurs allées et venues.

Seule ombre au tableau : il lui est interdit, protection du lagon oblige, de construire une base fixe sur l'un des îlots. Pas d'abri, encore moins de cuisine ou de centre d'accueil pour ses clients. « *Je suis sous la tente la moitié de l'année avec mes clients* », déplore-t-il.

Il manque une base fixe sur l'un des îlots.

Qu'importe. L'homme est tenace et les résultats le confortent dans son objectif : continuer à développer le tourisme dans cette zone magnifique, mais difficilement accessible. « *Entre 2008 et 2009, notre chiffre d'affaires a atteint 44 millions de F CFP grâce à l'accélération de la construction de l'usine de nickel à Goro. En 2010, l'usine terminée, nous avons accusé une baisse d'activité, mais grâce au tourisme, nous avons stabilisé notre chiffre à 19 millions de francs.* »

Président de la commission des bateaux taxi au SANT (syndicat des activités nautiques et touristiques) et trésorier de l'association Tourisme Grand Sud, Marc Negrello souhaite désormais concentrer son activité sur son cœur de métier : le transport. Son ambition : investir dans un plus grand bateau, capable d'embarquer une quarantaine de personnes entre Plum, l'île Ouen et la baie de la Somme. Pour lui, c'est à la population locale de s'approprier les outils. « *On peut faire du tourisme à la mélanésienne, un écotourisme qui s'inscrit dans le développement durable, mais il faut déployer des projets individuels et soutenir les initiatives.* » Neuf porteurs de projets touristiques pour le Sud (dans le cadre d'une couveuse d'entreprise financée essentiellement par le gouvernement et la province Sud) viennent de terminer leur formation d'agent de tourisme. Un premier pas.

Astrid Bourdais

Pearl

PEARL CRISTAL

L'UNION DU CRISTAL ET DE LA PERLE...

CRÉAT'OR

7ÈME KILOMÈTRE 43 81 50 • CENTRE VILLE 27 48 19

WWW.CREATOR.NC - CREATOR@CREATOR.NC

Bienvenue dans la 3G ième

Donné à l'occasion des Jeux du Pacifique, le coup d'envoi de la 3G a sonné l'heure de l'Internet mobile sur le territoire. Pour autant, un cercle restreint d'utilisateurs connectés et dotés d'emblée des mobiles ou tablettes tactiles compatibles pourront entrer de plain-pied dans une dimension 3G promise néanmoins à d'audacieux lendemains et qui, sans nul doute, ne va pas manquer de susciter l'intérêt des entreprises. Bureau mobile et déporté, gestion des déplacements optimisée, services pratiques, applications aux alléchantes perspectives marketing… : l'e-business mobilitus est en marche. La facture est lourde, mais défiscalisable pour partie, et l'OPT entend bien embarquer le Caillou dans le faisceau 3G !

génération

> *Un dossier préparé par Marianne Tourette*

Mobil…isation générale !

Quinze ans après le déploiement du GSM, le coup d'envoi de la 3G à l'occasion des Jeux du Pacifique a sonné l'heure, pour le territoire, de l'Internet mobile à haut débit. L'OPT a décliné ses premières offres et a reçu enfin son agrément à la défiscalisation partielle d'un investissement global évaluée à quelque 6 milliards de F CFP. La feuille de route prévoit une montée en puissance de la couverture 3G d'ici à la fin 2012.

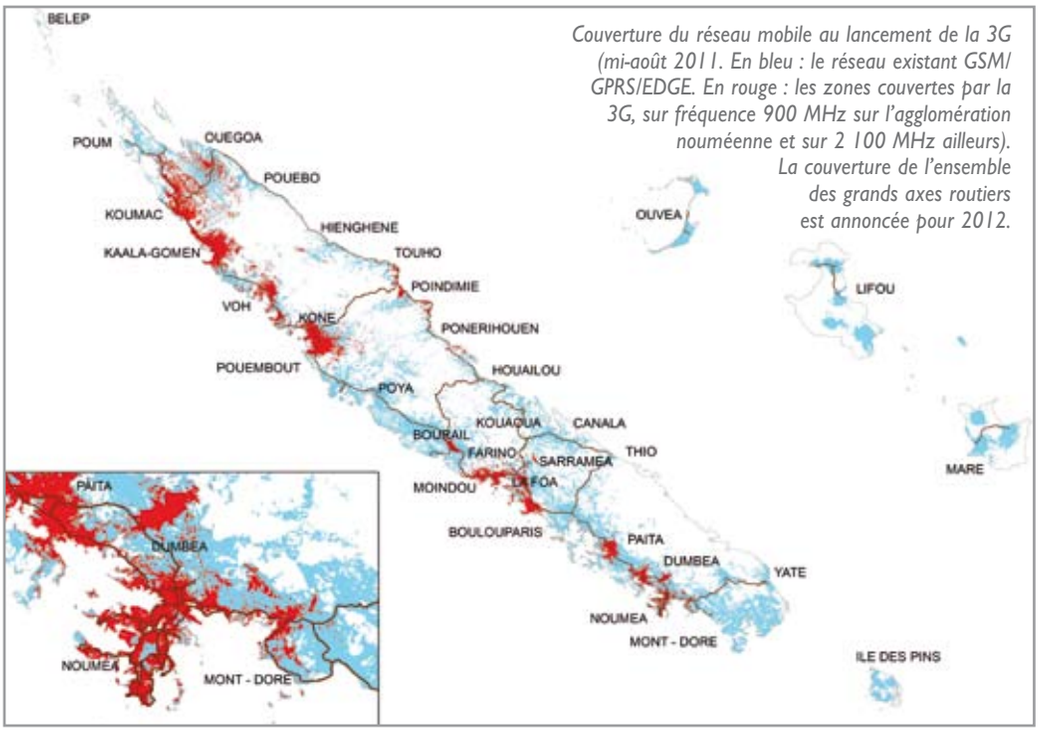

Couverture du réseau mobile au lancement de la 3G (mi-août 2011. En bleu : le réseau existant GSM/GPRS/EDGE. En rouge : les zones couvertes par la 3G, sur fréquence 900 MHz sur l'agglomération nouméenne et sur 2 100 MHz ailleurs). La couverture de l'ensemble des grands axes routiers est annoncée pour 2012.

Le top départ de la 3G, donné le 16 août 2011, forme déjà, quinze ans après le décollage du GSM 2G, un nouveau jalon dans l'histoire des télécoms en Nouvelle-Calédonie. À cette date, la troisième génération de normes pour les téléphones mobiles est devenue réalité dans presque toute la capitale, dans le Grand Nouméa et dans les cœurs des villages de Boulouparis à Koumac et bien sûr, événement oblige, sur les sites d'accueil des Jeux NC 2011. Si la 2G permettait déjà de transmettre la voix, des SMS, et des MMS (messages multimédia), la 3G offre à son tour la possibilité de se connecter à Internet en haut débit, partout, et de façon illimitée, dès lors que l'usager se situe dans une zone couverte. Recevoir et envoyer des mails à tout moment, accéder aux banques de données, surfer sur le Net, regarder la télé… autant d'usages devenus possibles à partir d'un mobile, d'un ordinateur ou d'une tablette (i-Pad) compatibles. Initié en 2008, le projet 3G aura dû attendre avril 2010 pour que débutent les travaux et août 2011 pour être éligible au titre de la défiscalisation. Depuis son lancement commercial en 2003, le haut débit mobile couvre près de 98 % de la population dans les grands pays européens. En France, plus

La feuille de route 3G sous-tend la création de quelque 150 nouveaux sites.

▶ Repères

- Quid de la 3G+ ? La 3G est la nouvelle norme de technologie de téléphonie mobile conçue et adaptée à la transmission de données à haut débit. Lorsque les débits de la 3G (384 kbits) atteignent 14,4 Mb/s et jusqu'à 42 Mb/s, on parle alors de 3G+.

- Déjà quinze ans. En 1996 était créé le réseau Mobilis (2G) avec cinq sites radio. En 2005, les trente-trois communes du territoire étaient couvertes en GSM.

- Évolutions. En 2004 entrait en scène « l'ancêtre de la 3G », le GPRS, qui permet le transport de données (data) autres que la voix, pour un débit déjà quatre fois supérieur au GSM. Cinq ans après étaient créés les forfaits Mobiweb GPRS. Encore cinq ans plus tard (2010) était expérimenté l'EDGE, version déjà évoluée de la 2G (40 à 150 kbits/s).

- 82 % de la population est couverte, depuis 2011, par le réseau mobile.

- Effet Koh Lanta. L'île des Pins a été, historiquement, une des îles les mieux pourvues en couverture mobile, sous l'effet du tournage de Koh Lanta. La densification du réseau, boostée par la 3G, est en revanche plus sensible sur une île comme Lifou où dix-sept nouveaux sites sont venus relayer les cinq existants.

Nouveau directeur des télécoms à l'OPT depuis 2011, Cyrille Jerabek était précédemment directeur de programme chez Numericable. Il a également exercé chez Iliad/Free (directeur de projets) et en qualité de Deputy Operations Director chez Telecom Italia.

Site 3G de Nouville. Chaque site réalisé comprend l'infrastructure, les équipements radioélectriques, un raccordement au réseau OPT (fibre optique ou faisceau hertzien), un raccordement électrique filaire (EEC ou Énercal).

d'un usager du téléphone mobile sur quatre est déjà équipé d'un Smartphone (téléphone intelligent) à titre professionnel.

Une 3G à 6 milliards

« *La 3G existe depuis 2001 au Japon, depuis 2005 en France. Nous vendions depuis longtemps des téléphones portables bénéficiant de cette technologie, mais le service n'existant pas en Nouvelle-Calédonie, ce décalage entraînait une certaine frustration. On ne peut qu'applaudir l'arrivée de cette 3G* », approuve Hiro Win, gérant de SMS-S Mobile Store.

L'opérateur a de plus en plus de mal, en milieu urbain, à trouver des sites pour ériger ses antennes.

Au lancement, cinquante-six sites 3G ont été déployés par l'OPT en partenariat avec API (voir notre entretien par ailleurs), pour une montée en puissance prévoyant la couverture de 97 % de la population vers la fin 2012, avec 320 sites. Une feuille de route qui sous-tend la création de cent cinquante nouveaux sites (antennes, équipements) 3G (amélioration du débit de transfert de données), parc qui viendra renforcer les cent cinquante sites existants.

Pour ce faire, quelque cent trente techniciens ont été mobilisés (études, tirage de la fibre optique, pose des équipements radio), aux côtés d'une dizaine d'entreprises privées du BTP chargées de la réalisation des routes d'accès, des plates-formes, etc. d'EEC-Énercal pour l'électrification des sites et des deux cents commerciaux (OPT et revendeurs Mobilis) formés à cette technologie. Un « staff 3G » conséquent, pour « *un investissement global atteignant 6 milliards, dont 1 milliard pour le cœur de réseau, 2 milliards pour les équipements radio et 3 milliards pour les infrastructures (routes, plates-formes, pylônes)* », mentionne Philippe Minel, directeur général de l'OPT.

« *Juste pour desservir 15 % de la population en plus, nous sommes obligés de doubler le parc existant, contrainte d'autant plus lourde que l'installation de sites suppose la mise en place de dalles, de mâts, d'antennes, de fibres optiques, de faisceaux hertziens…* », souligne Cyrille Jerabek, directeur des télécoms à l'OPT. Or, l'opérateur a de plus en plus de mal, en milieu urbain, à trouver des sites d'accueil, l'érection d'une antenne à proximité des lieux de vie n'étant pas toujours la bienvenue… Dès lors, quelques « vides 3G » (Montravel, vallée des Oliviers…) restent à combler sur Nouméa.

En brousse, l'installation d'un nouveau site peut s'avérer « rock'n roll » !

UNE PME AU FRONT

Challenge technologique

Quelque trois cents sites 3G à déployer avant la fin 2012 : un planning plutôt agressif pour les équipes de la société calédonienne partenaire d'Ericsson API qui, aux côtés de l'OPT, sont montées au front pour assurer le passage à l'Internet mobile à haut débit, depuis le 16 août. Retour avec son directeur général, Ludovic Hutier, sur ce challenge technologique.

Technicienne procédant à l'installation d'une station de base radio sur le toit d'un immeuble de Nouméa.

Objectif : Comment avez-vous décroché le marché 3G et quel était le cahier des charges ?

Ludovic Hutier : Nous avons été sélectionnés avec Ericsson en avril 2010, suite à un appel d'offres international lancé par l'OPT en 2009. Le projet vise à la fois à moderniser et sécuriser le réseau mobile, à étendre la couverture radio à 97 % de la population et à proposer aux usagers calédoniens un accès mobile à l'Internet *via* la technologie 3G.

Le planning de mise en service était particulièrement agressif, mais nos équipes ont travaillé d'arrache-pied pour tenir les délais. L'étape du lancement commercial franchie, les techniciens vont poursuivre le déploiement des sites sur l'ensemble du territoire avec un objectif d'environ trois cents sites 3G en service à fin 2012. Plus de 150 millions de F CFP d'investissements en matériel (construction d'un dock, acquisition de véhicules professionnels, d'outillage spécialisé, etc.) ont été engagés pour mener ce chantier.

Directeur général d'API depuis 2010, Ludovic Hutier travaille depuis 2005 aux côtés de Rémi Galasso, fondateur et président de la société.

« Un réseau mobile est comparable à un organisme vivant. Sa performance suppose le contrôle de milliers de paramètres d'ingénierie. »

Quelle est la nature exacte de votre partenariat avec Ericsson ?

L. H. : Ericsson et API sont liés par un contrat de partenariat exclusif concernant l'ensemble du portefeuille produits du groupe Ericsson (solutions de téléphonie fixe, mobile et Internet), de la conception des sites jusqu'à l'installation et la maintenance de leurs équipements. Cet accord couvre la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. Ericsson, qui est un des leaders de la technologie « fibre optique jusqu'à l'abonné » dans le monde souhaiterait également investir sur ce créneau en Nouvelle-Calédonie.

Avez-vous trouvé localement les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la 3G ?

L. H. : Les profils très spécifiques n'étaient pas toujours présents localement. Il a donc fallu procéder à des arbitrages entre recrutement en métropole et spécialisation accélérée de nos ressources existantes. Cependant, notre développement est axé sur la « domiciliation » des compétences en Nouvelle-Calédonie avec un tiers de nos quarante employés constitué d'ingénieurs diplômés formant un pool d'expertise assez unique sur le territoire. Pour le marché 3G, une trentaine de recrutements au niveau ingénieurs, superviseurs et techniciens et quelque quatre cents heures de formation ont été nécessaires.

▶ Partenariats

Créée en décembre 2005, API est une PME calédonienne d'une quarantaine d'employés, intervenant dans le secteur des hautes technologies (télécommunications, IT, médias). Ses domaines d'intervention : la conception, la fourniture, l'installation et la maintenance des réseaux pour le compte d'opérateurs publics et privés locaux. Elle est aujourd'hui le partenaire exclusif de groupes internationaux : Ericsson (télécoms), Cap Gemini (Conseil et Information Technology) et Technicolor (médias).

Internet Mobile

Forfait+
Clé USB 3G

Engagement de 12 mois
sur le forfait
Internet Mobile illimité

=

clé USB 3G + frais de mise en service offerts(1)

(1) Offre ouverte à la souscription du 15 septembre au 14 novembre 2011 dans la limite des stocks disponibles.

Un service de l'OPT

Mobilis évolution!

À l'heure du bureau mobile

Face à l'ampleur des investissements techniques et financiers engagés pour mettre en œuvre la 3G, une question subsiste : pour qui déployer tant de moyens ? Si l'Internet mobile à haut débit ne concernera, dans un premier temps, qu'un cercle restreint d'usagers, les professionnels devraient cependant profiter des nouvelles perspectives de mobilité professionnelle offertes. La 3G ou le bureau… sans le bureau.

La 3G va également propulser les ventes de tablettes tactiles.

Près de 50 000 Calédoniens disposent aujourd'hui d'un abonnement ou d'un forfait Mobilis sur plus de 175 000 « mobinautes ». Cependant utiliser la 3G requiert quelques conditions : se trouver en zone couverte et bénéficier d'un terminal compatible : Smartphones et i-Phones (3G+ HSPA), ordinateurs portables, tablettes et i-pad dotés du système adéquat, d'une carte SIM, d'une clef 3G+. Une fois ce préalable acquitté, reste à contracter un abonnement forfaitaire ou services Data (pour ordinateurs portables et tablettes), couplé au forfait horaire Mobilis souscrit.

Voilà pour l'équipement. Néanmoins, pour l'heure, la 3G compte virtuellement beaucoup d'appelés, mais peu d'élus… Selon une analyse (source SICA, *Analyse du parc mobile pour l'OPT* - Juillet 2011), effectuée sur un parc global de quelque 220 000 terminaux, seuls 20 000 sont des Smartphones (téléphones intelligents) et 10 500 s'avèrent être compatibles 3G+. Un réservoir

▶ L'i-Phone plébiscité

En Nouvelle-Calédonie et contrairement à d'autres marchés, la préférence des consommateurs est allée jusqu'à présent massivement à l'i-Phone (14 000 sur 20 000 Smartphones). Pour autant, et bien que les applications gratuites sur Android Market ne soient pas disponibles en Nouvelle-Calédonie pour le moment, l'OPT a fait le choix d'Android, comme OS, « car le marché des terminaux sous Android, qui offre davantage de possibilités de développement des applications, dépasse aujourd'hui celui d'Apple. Google venant de racheter Motorola, Android devrait prendre le lead sur les applications », a commenté le directeur du réseau de vente, Philippe Gervolino, qui espère bien, en incluant dans son offre le mobile LG P500, inverser la vapeur sur le marché local…

Compatibilité des différents terminaux (sur une centaine étudiée, parmi les plus populaires, source SICAP, juillet 2011).

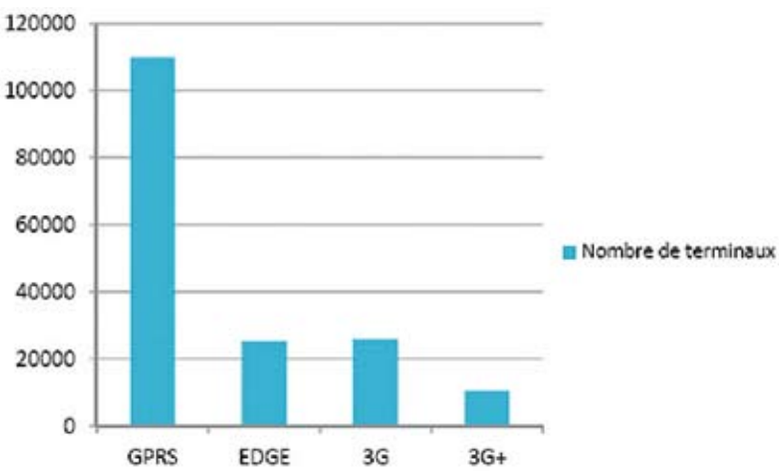

d'usagers potentiels plutôt restreint eu égard à l'ampleur de l'investissement… Et même si, comme tient à le rappeler le directeur général de l'OPT, la 3G va en apportant une solution palliative, « *permettre de raccorder les usagers à Internet, là où, notamment en brousse, il n'y a pas d'ADSL ou de spot WiFi* », les coûts consentis à la réduction de la fracture numérique laissent perplexe.

Offres attendues

Pour autant, la démocratisation des équipements multimédia aidant, le marché 3G est bien sûr appelé à connaître une croissance exponentielle. « *Si les usagers*

Sur un parc de 20 000 Smartphones, 10 500 sont pour l'heure compatibles 3G+.

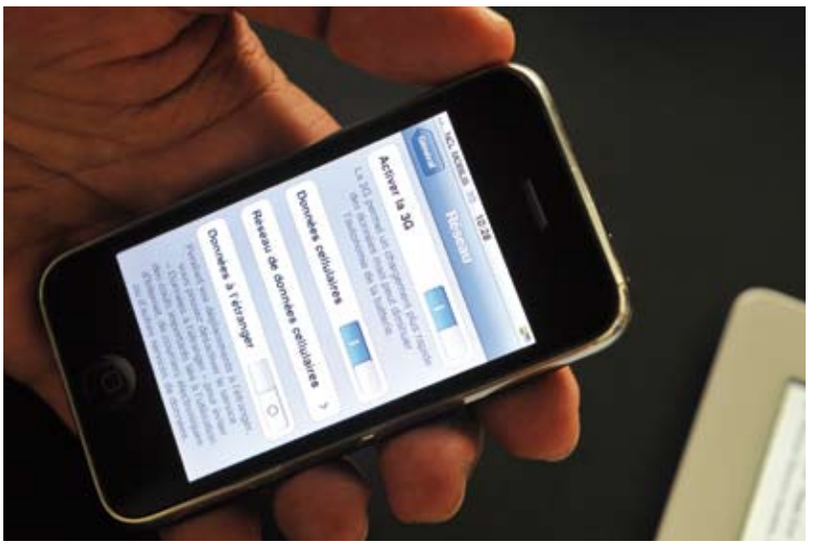

Ratio des Smartphones

	Nombre de terminaux	Pourcentage
Smartphones	20271	15,22
Non smartphones	112885	84,78

Le gérant de SMS-S Mobile Store, Hiro Win, distributeur de téléphonie mobile et qui importe, notamment, le modem 3G-WiFi.

Répartition par marques. Apple reste le premier vendeur de Smartphones sur le réseau OPT

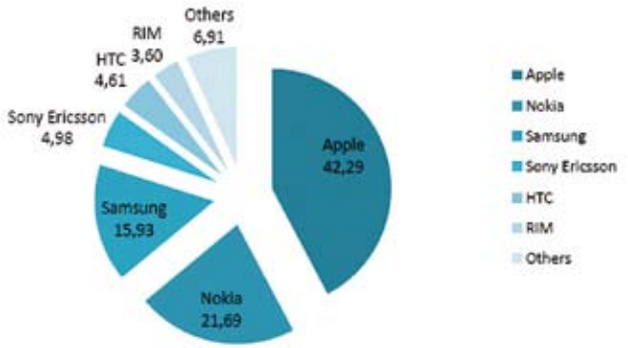

qui disposaient déjà d'un téléphone compatible n'auront qu'à modifier leur abonnement, les autres vont profiter de l'occasion pour faire le saut et changer d'appareil. La 3G va également propulser les ventes de tablettes tactiles, ouvrant la voie à de nouveaux outils et d'autres façons de travailler, plus mobiles, que les utilisateurs du WiFi avaient déjà appréhendées », se réjouit Hiro Win, gérant de SMS-S Mobile Store (distributeur de téléphonie mobile et d'accessoires, voir encadré).

Une solution palliative en brousse

Sur le segment « professionnels », l'Internet mobile à haut débit devrait, en particulier, apporter aux entreprises des nouvelles applications et usages (voir notre article par ailleurs) et une souplesse appréciable dans l'organisation du travail et la gestion des déplacements. « *La semaine du lancement, l'agence « grands comptes » de l'OPT qui gère directement les services aux entreprises (dont une partie utilisait jusqu'à présent le GPRS), avait déjà planifié quelque deux cents rendez-vous* », a relevé Philippe Gervolino, directeur du réseau de vente de l'OPT. Prestataires de services, attachés commerciaux, indépendants, personnel de santé, directeurs techniques et entrepreneurs : autant de profils de professionnels susceptibles de consulter leurs mails à distance, l'annuaire, leur compte en banque, d'effectuer une recherche de données, de suivre un journal TV, et de géolocaliser une adresse lors de déplacements, bref de pouvoir travailler sans contrainte et sans la nécessité d'être présent physiquement au bureau. La constitution d'un nouveau pôle économique dans la zone VKP, attirant les filiales d'entreprises qui s'implantent dans le Nord, devrait rendre au demeurant l'accès à la 3G encore plus pertinent pour les professionnels.

« *Néanmoins, il faudra patienter pour connaître les offres spécifiques déclinées à l'intention des entreprises. Nous devons au préalable*

▶ Le prix de la 3G

- De 30 000 à 100 000 F CFP. C'est la fourchette de prix à prévoir pour l'acquisition d'un terminal 3G (Smartphone, tablette tactile).
Compter aussi environ 10 000 F CFP pour la clef USB 3G+ (tarif OPT) qui permet de surfer (en zone couverte) depuis un ordinateur portable ou un i-pad, en n'étant plus dépendant des zones WiFi.
- Forfait illimité. Si l'OPT a décliné plusieurs formules d'abonnement au forfait selon le volume (5, 10, 50 Mo, etc.), seul le forfait illimité intéresse pour l'heure les professionnels. Ajouté à l'abonnement Mobilis (3 h par exemple), le package de base revient environ à 10 000 F CFP par mois. Une option intègre également à cette offre un Smartphone à moindre prix (LG P500). L'enveloppe accordée à l'OPT dans le cadre de la défiscalisation doit toutefois permettre à Mobilis de baisser prochainement (4 à 9 % annoncés) le tarif de ses abonnements téléphoniques.
- Bridé ? Le forfait dit « à usage raisonnable » signifie que le volume téléchargé est illimité, mais que le débit (2 Mb) sera ralenti au-delà de 250 Mo/mois téléchargés, soit environ vingt-cinq heures de surf mensuel. Conçue pour un usage en mobilité, la 3G ne se substitue pas à un abonnement ADSL, dont les débits (8 Mbps) restent plus élevés.
- Sur tablette ou PC (*via* la clef 3G+). Au forfait illimité et à l'abonnement Mobilis viennent s'ajouter un abonnement mensuel services Data (300 F CFP) et une carte SIM (micro-SIM requise par la nouvelle génération de terminaux iPad et iPhone 4).
- Skype et roaming. La voix sur IP, *via* la 3G, n'est pas accessible pour l'heure. Elle pourrait (de même que le *peer to peer*) l'être plus tard, sur option. Skype reste opérationnel en WiFi. De même, l'itinérance du service Mobilis 3G est en cours d'étude.
- Taxes à l'importation. Les taxes à l'importation, selon le type de terminal et sa provenance (Europe et zone Asie-Pacifique essentiellement) oscillent entre 24 et 34 %. Un frein à la démocratisation des équipements que les distributeurs aimeraient bien sûr voir alléger…

modifier notre application informatique, mais on y travaille pour proposer, à la rentrée 2012, des solutions aux professionnels (flottes d'entreprises, plusieurs cartes pour un seul abonnement…) », a rassuré Auxence Fafin, directeur du projet 3G Mobilis Évolution. De même, tous les sites Web n'étant pas encore conçus pour s'adapter à la visualisation sur mobile, le développement, tant de contenus Web (notamment les e-services administratifs encore bien timides), que de sites dont l'ergonomie est configurée pour les nouveaux terminaux portables, est attendue avec attention par les utilisateurs.

Les Calédoniens préfèrent l'i-Phone ; une tendance durable ?

Le modem 3G-WiFi : une seule puce, plusieurs terminaux.

▶ Dans la famille 3G…

Désormais importé sur le territoire, le modem 3G-WiFi permet de partager un seul et même abonnement avec son entourage familial ou avec ses collaborateurs dans le cadre d'un bureau déporté, *via* une seule puce 3G fonctionnant pour plusieurs terminaux (sans avoir à la switcher selon que l'on utilise l'un ou l'autre). Il suffit de contracter un abonnement Data auprès de l'OPT et d'intégrer la carte SIM obtenue au modem 3G. Tout outil équipé du WiFi (ordinateur portable, tablette, Smartphone...) et situé à portée va pouvoir, *via* le modem, bénéficier de la connexion 3G. « *Je pars en week-end avec ma femme, mes deux filles et… le modem (qui est petit et léger). J'ai mis en marche l'application GPS sur mon Smartphone ; les fonds de carte se chargent grâce à la connexion 3G ; ma femme consulte ses mails sur son i-Phone, ma grande est sur Facebook avec l'ordinateur portable et la dernière joue avec sa Psp en réseau sur Internet* », illustre Hiro Win, distributeur du modem (SMS-S Mobile Store). Bienvenue dans la famille 3G...

Suivez mon QR…

Quelles sont les nouvelles applications appelées à investir la toile de l'Internet mobile à haut débit en s'adaptant aux formats spécifiques des mobiles et tablettes tactiles ? Quelles perspectives marketing ouvre la 3G ? Encore balbutiantes, sur le territoire, les applications développées laissent entrevoir un vaste champ d'opportunités à défricher. Suivez mon QR…

Afin de promouvoir l'utilisation de l'Internet mobile 3G, l'OPT se devait de montrer la voie à suivre en développant un site spécialement destiné aux terminaux compatibles 3G : Smartphones et tablettes. Lancé lors des Jeux du Pacifique, il aura permis aux « mobinautes » de suivre les retransmissions en direct des épreuves sportives et les journaux télévisés. Géolocalisée, l'application de France Télévisions pour iPhone et iPad reconnaît que l'utilisateur se trouve en Nouvelle-Calédonie et propose ainsi automatiquement le direct antenne de Nouvelle-Calédonie 1ère.

Bons points 3G

« *En termes de services et d'applications, les offres à proposer sont innombrables ; le terrain est vierge et le paysage reste à dessiner* », commente le gérant de SMS-S Mobile Store qui assure « y travailler ».

Au-delà de NC 2011, le portail de l'OPT (accessible sur l'adresse http://m.opt.nc) entend offrir divers contenus (service de configuration des terminaux en ligne, adaptation de l'annuaire électronique 1012…), l'objectif visant à « *susciter des envies et des ambitions de la part des entreprises et des professionnels calédoniens* » (publics ou privés), afin de développer leurs services au client par l'intermédiaire d'applications pratiques comme le QR (lecture de code-barres) et la géolocalisation (de type Junaio, à télécharger). Cette dernière, déjà employée par des entreprises pour superviser les déplacements de leur flotte ou localiser un véhicule précis, permet d'obtenir, sur le principe de la réalité augmentée, des informations sur l'environnement, selon que la personne connectée se trouve à Bourail ou à Koné : liste et directions d'entreprises à proximité, etc.

La 3G offre un fabuleux potentiel d'applications à défricher.

D'autres opérateurs ont surfé d'emblée sur le potentiel marketing de la 3G, à l'image de la BCI, première enseigne bancaire à mettre en ligne un site Internet spécifique.

« *L'applicatif BCInet 3G a été développé par l'équipe informatique de la BCI, sur notre budget Recherche et Développement, destiné à l'évolution technologique inscrite dans la stratégie de la banque. Outre d'offrir un gain de temps appréciable pour nos clients par rapport à un déplacement en agence, ce type d'initiative contribue à l'image de l'entreprise* », commente Bertrand Mathieu, chargé de communication. »

Le QR, nouvel outil

Le QR code est un type de code-barres en deux dimensions (ou code matriciel). *QR* veut dire en anglais *Quick Response*, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être « flashé » (lu) par un Smartphone ou une tablette (disposant d'une

▶ Votre QR m'intéresse…

Donne-moi ton QR, je te dirai qui tu es… Constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc, le QR code (ou code-barres 2D) est une simple traduction d'une adresse classique obtenue grâce à des logiciels disponibles sur Internet, comme www.y01.fr (gratuit).

- Pour en savoir plus sur les options :
http ://keremerkan.net/qr-code-and-2d-code-generator/
(menu déroulant Select a code action)

application de lecture), il permet de pouvoir stocker des informations directement reconnues par des applications et de déclencher dès lors diverses actions : naviguer vers un site Internet, ajouter un événement directement dans l'agenda électronique, déclencher un appel vers un numéro de téléphone ou envoyer un SMS, indiquer un point géographique sur Google Maps ou encore encoder et véhiculer un texte… Intégré à une carte de visite virtuelle (vCard, meCard), il permettra par exemple d'injecter directement les coordonnées de la personne, de l'entreprise… dans ses contacts i-Phone. On imagine aisément le potentiel pratique et les perspectives commerciales d'un tel outil. Nul doute que la pub devrait s'engouffrer dans l'exploitation de ce support intégrable sur une affiche, une pancarte (signalétique, informations touristiques), un flyer, une voiture, un tee-shirt, un sac, un verre… Un appartement à vendre ? Le client intéressé, après avoir flashé le code sur l'annonce, obtient les informations ou est directement acheminé sur le site de l'agence immobilière…

Au Japon, certaines émissions de TV affichent même le QR code à l'écran, le téléspectateur n'ayant pas toujours le temps, durant un spot publicitaire de 30 secondes, d'obtenir tous les renseignements. Le petit carré noir et blanc a de beaux pixels devant lui.

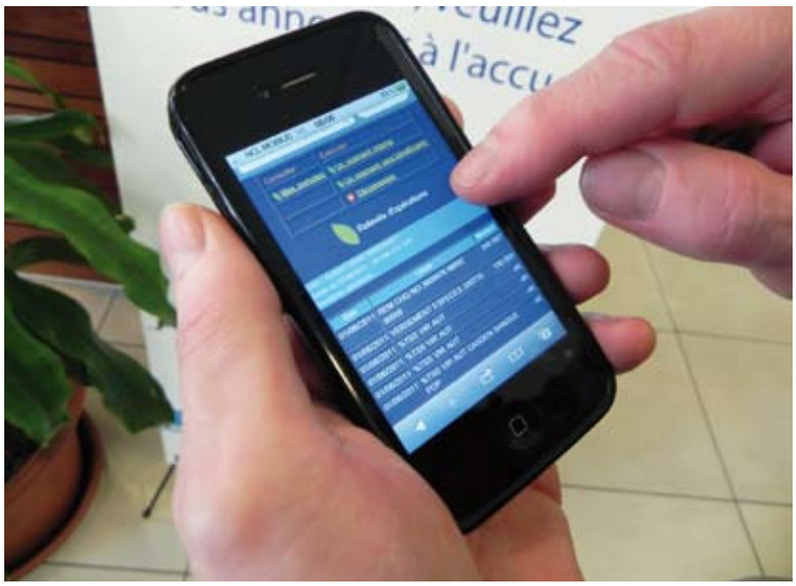

Dès le coup d'envoi, la BCI a surfé sur la mouvance 3G en proposant un site adapté aux fonctionnalités des terminaux.

Destiné à être flashé, le QR code s'adapte à quantité de supports.

▶ Les chiffres de la téléphonie mobile

Dans le monde

- 5,3 milliards de mobiles. Le nombre de lignes mobiles activées dans le monde en 2010 est évalué à 5,3 milliards par l'Union Internationale des Télécommunications (ITU).
- 300 millions de Smartphones se seraient vendus en 2010, selon l'institut Canalys.
- 940 millions d'offres 3G : c'est le nombre d'abonnements recensés dans le monde à des offres 3G, selon l'ITU.
- 17,7 milliards d'applications mobiles devraient être téléchargées en 2011 (contre 8,2 milliards en 2010, selon le cabinet Gartner).

En France

- Le nombre de lignes mobiles atteignait, fin 2010, 64,4 millions.
- Sur 24,7 millions de téléphones portables vendus cette même année (+ 4,7 %), 7,7 millions sont des Smartphones (contre 3,6 millions en 2009, source : cabinet GfK).
- 15,5 millions de surfeurs. Selon Médiamétrie, le nombre de Français qui surfent sur Internet depuis leur téléphone mobile atteindrait 15,5 millions.

ATOUT Majeur
Révélateur de compétences

Organise 2 sessions de formation inter entreprises les 25-26 août / 27-28 octobre 2011 sur le thème :

« Mieux appréhender le contexte socioculturel et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie » (durée 16h)

Contactez le Pôle Conseil & Formation :
NOUMEA: 24 38 65 - reception@atoutmajeur.nc - KONE : 42 54 55 - assistnord@atoutmajeur.nc

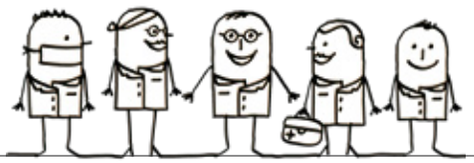

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Les femmes préfèrent le CNAM…

En 2010, 192 des 266 personnes inscrites au Conservatoire national des arts et métiers de Nouvelle-Calédonie étaient des femmes. Une tendance récurrente depuis une dizaine d'années, bien que cette formation continue s'avère exigeante et longue. Mais qu'est-ce qui fait courir ces dames au CNAM ?

Dans sa classe d'économie, Henri Charles, responsable des enseignements, compte cette année deux hommes et dix-huit femmes.

Avec près de cent mille auditeurs, le CNAM est la première université de France. Cette année, le Conservatoire national des arts et métiers fêtera ses quarante ans de présence en Nouvelle-Calédonie. Un âge respectable pour ce centre régional associé de Nouméa, dirigé par Bernard Schall et qui propose des formations continues de niveau bac à bac + 4. À la clef : des diplômes nationaux (licence-master-doctorat) et des titres professionnels délivrés reconnus par l'État. Trois filières sont accessibles en cours du soir : Économie-gestion, Science du travail et de la société et Sciences et technologies de l'information et de la communication.

Dans sa classe d'économie, Henri Charles, responsable des enseignements (et par ailleurs fondateur de l'école de gestion et de commerce EGC du Pacifique Sud) compte cette année deux hommes et dix-huit femmes. Une prédominance que l'on retrouve dans de nombreux enseignements, pris d'assaut par des femmes en quête de formations complémentaires.

Ainsi, l'école d'ingénieur du CNAM (EICNAM, créée en 2003), la seule école d'ingénieur du territoire, compte dix candidats qui ont choisi ce cursus pour approfondir leurs connaissances en informatique. Or, sur cette première promotion, ouverte en 2009, trois d'entre eux viennent d'obtenir leur diplôme… dont deux femmes !

La première promotion d'ingénieurs en informatique compte deux femmes dans ses rangs.

Les employeurs apprécient

Des candidates organisées, volontaires, voire courageuses car s'embarquer dans ces études souvent longues (entre deux et cinq ans en général) n'est pas de tout repos. Elles s'adressent en effet aux salariés, travailleurs indépendants et demandeurs d'emploi et les cours ont par conséquent lieu le soir, de 18 h à 20 h, ainsi que le samedi matin. L'investissement personnel s'avère donc extrêmement important, d'autant que la moyenne d'âge des candidats est de 34

▶ Patricia Tran, ingénieur aux douanes

Cela fait dix ans que Patricia Tran potasse le soir. À 45 ans, cette responsable informatique à la Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie (DRDNC) vient tout juste d'empocher son dernier diplôme – un titre d'ingénieur en informatique – après trois ans d'études à distance au CNAM et un mémoire soutenu en visioconférence devant un jury de spécialistes. « *Dans l'administration, l'informatique est encore balbutiante. Comme j'ai besoin de stimuler mes neurones* » et, surtout, « *que je souhaitais mettre mes connaissances à jour, j'ai commencé un parcours de formation continue au CNAM dès 2001* », relate l'ingénieur. À la clef : un diplôme d'enseignement supérieur technique en informatique (DEST) qui équivaut à un bac + 4. « *Quand j'ai commencé, ma fille avait 5 ans et mon fils 8 ans. C'est vrai qu'il faut être bien organisé. Je m'occupais de tout avant de partir au cours du soir, je rentrais pour dîner avec mon mari, et ensuite, je me remettais au boulot jusqu'à minuit.* » Sa motivation ? « *Me remettre à niveau car je n'avais qu'un diplôme australien et une licence incomplète. Et puis surtout, l'envie d'aller plus loin et d'ouvrir des portes pour l'avenir.* »

Patricia Tran, responsable informatique à la Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie vient d'empocher son diplôme d'ingénieur en informatique, après trois ans d'études à distance au CNAM.

ans, un âge où il faut souvent prendre en compte une vie de famille, des enfants en bas âge, un conjoint…

Pour leur part, les employeurs semblent apprécier à leur juste valeur ces candidats ultra-motivés, comme le confirme Andrée Benaddi, chef du service des études à la Direction des technologies et services de l'information au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : *« J'ai trois anciens du CNAM dans mon service et je peux témoigner des grandes qualités professionnelles de ces personnes. Ils sont extrêmement motivés, sérieux et volontaires. »*

Astrid Bourdais

▶ En bref

- **De bac à bac + 4.** Le CNAM de Nouvelle-Calédonie propose des formations de niveau bac à bac + 4. Les diplômes nationaux (licence-master-doctorat) et les titres professionnels délivrés sont reconnus par l'État.
- **Pour qui ?** Ces formations s'adressent aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi.
- **En cours du soir.** Trois filières sont accessibles en cours du soir : Économie-gestion, Science du travail et de la société et Sciences et technologies de l'information et de la communication.
- **Frais d'inscription.** Ils sont fixés à 22 000 francs pour l'année 2011.
- **Alternative.** Le CNAM dispense également une formation ouverte à distance (FAOD), *via* Internet.
- **Site Web :** http://cnam.nc/

PRÉVENTION

Règlements à l'amiante, mais ferme

En moins d'un an, deux sociétés (la SLN et Dumez), ont dû répondre devant la justice de leur passivité présumée ou avérée face aux dangers de l'amiante. Bien que l'amiante soit interdit d'utilisation sur le territoire depuis quatre ans, il reste présent et le risque d'exposition perdure. Objectif *a profité de la venue de Me François Lafforgue, avocat au barreau de Paris et spécialisé dans les dossiers liés à l'amiante, pour revenir sur la réglementation en vigueur sur le territoire.*

L'amiante. Ce minéral fibreux naturel a, de tout temps, retenu l'attention des industriels pour ses propriétés miracle (isolation, résistance à la chaleur), mais l'inhalation de ses poussières occasionne de graves pathologies respiratoires telles que des plaques pleurales, des cancers broncho-pulmonaires. « *Le délai de latence est très long et il faut craindre dans les années à venir un pic de malades en raison d'une utilisation massive de l'amiante en Calédonie dans les années soixante-dix* », indique Me Lafforgue. Malgré l'interdiction de son utilisation sur le territoire depuis 2007, l'amiante reste présent dans de nombreux bâtiments collectifs ou individuels et une réglementation « pays » du travail protège les travailleurs amenés à être à son contact (*Journal Officiel* 18/11/1997-211CP). « *Un employeur doit assurer la sécurité de ses salariés et créer les conditions nécessaires pour les soustraire aux risques de l'amiante* », ajoute l'avocat. En fait, « *Il n'existe pas de différence réglementaire notable avec la métropole* », si ce n'est dans la forme et le cheminement juridique.

Me François Lafforgue, avocat au barreau de Paris et spécialisé dans les dossiers liés à l'amiante, ne cache pas sa crainte, pour les années à venir, de voir émerger « un pic de malades en raison d'une utilisation massive de l'amiante dans les années soixante-dix ».

Une réglementation « pays » du travail encadre et protège les travailleurs.

Diagnostic et suivi

Alors, concrètement, que dit la loi ? Elle accorde une part importante au diagnostic amiante (évaluation en amont des risques et niveaux d'exposition) et à l'information des travailleurs : formation à la prévention, aux risques sanitaires et à la sécurité, notamment par l'utilisation obligatoire d'équipements de protection. De plus, les lieux où existe un risque d'exposition doivent être signalés, confinés et interdits au public. En raison des délais d'apparition des maladies, la réglementation impose également un suivi des dossiers médicaux sur quarante ans (liste des travailleurs régulièrement mise à jour avec indication des durée et niveau d'exposition) et prévoit leur transmission en cas de changement professionnel. De ce fait, un employeur ne peut pas faire appel à des salariés en CDD ou par intérim pour manipuler l'amiante. Aujourd'hui, les démarches mises en place dans les entreprises vont dans le bon sens, mais il reste encore des comportements que le langage juridique qualifie de fautes inexcusables. Or, des manquements, André Fabre, président de l'association de défense des victimes de l'amiante (Adeva-NC) en a enregistré plus d'un : « *Regardez cette photo prise dans une rue de Nouméa. Les ouvriers de la chaussée remplacent une canalisation d'eau. Or, l'ancienne canalisation est bourrée d'amiante et aucun travailleur ne porte d'équipement de protection. Il y a fort à parier pourtant qu'ils ont inhalé des poussières d'amiante…* »

Estelle Bonnet-Vidal

▶ Et l'amiante environnemental ?

L'amiante est largement présent à l'état naturel dans les sols calédoniens. L'exposition à l'amiante environnemental, c'est-à-dire hors du champ d'application de la réglementation du travail, concerne une part importante de la population, notamment dans les régions amiantifères où les routes ne sont pas goudronnées. « *La Calédonie a pris un retard considérable dans ce domaine lié à la carence de cartographies détaillées* », a constaté Me Lafforgue.

ASSAINISSEMENT ALTERNATIF

Rotocal : la fibre é-coco-logique ?

Dans un contexte de développement urbain important, la Nouvelle-Calédonie accuse un retard sévère en matière d'assainissement collectif de ses eaux usées. En attendant la mise en place d'un réseau plus structuré à l'horizon 2020-2030, les dispositifs individuels d'assainissement des eaux domestiques constituent une alternative. Parmi eux, le procédé « filtre-coco », commercialisé par Rotocal, tente de s'imposer sur le marché calédonien.

Vaisselles, toilettes, douches... chacun de nous déverse en moyenne 150 litres d'eaux usées par jour. Or, actuellement, 70 % des eaux usées sont directement déversées, sans traitement, dans le lagon calédonien (source *AFD*) pourtant classé au patrimoine mondial de l'Humanité. Conscients du retard accumulé et des enjeux en matière de santé publique et d'environnement, les différents partenaires du territoire ont récemment élaboré un plan d'assainissement pour l'ensemble des communes du pays. Mais la construction d'un réseau de tout-à-l'égout couplé à des stations d'épuration performantes prendra du temps. En attendant, les systèmes d'assainissement individuels constituent la meilleure option, bien qu'ils soient moins efficaces.

Sur le plan technique, un dispositif individuel de traitement des eaux usées se compose d'une fosse septique dans laquelle les matières solides sont décantées et dégradées par des micro-organismes et d'un réseau de filtres successifs qui épure l'eau. Toutefois, après quelques années d'utilisation, il est fréquent de constater que la plupart des installations ne fonctionnent plus correctement (défaut d'entretien, colmatage des tuyaux...), problème pouvant engendrer des infiltrations d'eau usées polluées directement dans le sous-sol et les nappes phréatiques.

Épuration secondaire

Depuis un an et demi, la société Rotocal, située dans la zone d'activité de Païta, commercialise un système alternatif où le procédé d'épuration secondaire est assuré par des copeaux de fibres de coco stockés dans un caisson de polyéthylène directement moulé sur place par des ouvriers. « *La fibre de coco a un pouvoir cinq fois plus absorbant que le sable. Résultat, l'eau obtenue en bout de course est traitée à 98 %. C'est une eau considérée comme propre qui peut être réutilisée pour arroser son jardin ou nettoyer sa voiture* », indique Fabrice Grosjean, directeur de l'entreprise. Autres avantages, ce dispositif occupe moins de surface au sol, ne consomme pas d'énergie et en fin de vie (une dizaine d'années) la fibre de coco usagée peut être aisément remplacée, tout en laissant le caisson en place, puis être valorisée en compost. « *Les gens sont sensibles aux arguments écologiques et nous avons vendu autant de systèmes d'épuration par la fibre de coco en ce début d'année 2011 que sur l'ensemble de l'année dernière. La proportion est actuellement d'un dispositif alternatif pour quatre conventionnels* », poursuit le directeur. À l'installation, le coût des deux dispositifs est sensiblement équivalent (entre 0,8 et 1 million de F CFP). Toutefois, le dispositif « filtre-coco » nécessite un entretien obligatoire de l'ordre de 15 000 F CFP par an. Autre ombre au tableau, en l'absence de filière de coprahculture locale, la matière première est fabriquée et emballée au Sri Lanka sous licence et brevet de Premier Tech (la société mère basée au Canada), soit un bilan carbone peu écologique. « *Le marché calédonien autour de la fibre de coco est pour l'instant trop petit pour envisager une production locale* », regrette Fabrice Grosjean.

À Païta, Rotocal, dirigée par Fabrice Grosjean, commercialise un système alternatif où le procédé d'épuration secondaire est assuré par des copeaux de fibres de coco plus absorbants que le sable.

La matière première provient du Sri Lanka.

Estelle Bonnet-Vidal

CENTRE CULTUREL TJIBAOU

La nouvelle case numérique de Tjibaou

Le centre culturel Tjibaou (ADCK) s'ouvre au numérique et met en ligne sur Internet une version améliorée du catalogue de sa médiathèque ainsi que ses publications multimédia. Une « maison des richesses », version numérique, qui abrite d'ores et déjà quelque 25 000 documents consultables sur les 200 000 références rassemblées au fil des années.

Fabrice Mosca, responsable du service informatique de l'ADCK et pilote du projet de numérisation du centre de ressources documentaires.

Centre de ressources documentaires spécialisé, la médiathèque de l'ADCK à Nouméa s'est attachée, depuis près d'une dizaine d'années, à collecter, analyser, organiser et archiver toute une manne de documents portant sur la culture kanak et, plus largement, sur l'ensemble du patrimoine calédonien et océanien, y compris des ouvrages contemporains (histoire, géopolitique économie, actualité…) et des titres de presse. Livres, revues, films... : plus de deux cent mille documents écrits, iconographiques, sonores et audiovisuels ont été patiemment inventoriés et mis à disposition, souvent en plusieurs langues, du grand public, des chercheurs et des étudiants qui peuvent venir consulter ces ressources sur place ou les emprunter. Un vaste et précieux fonds qu'il convenait de numériser pour mieux le préserver et de mettre en ligne pour élargir sa diffusion et sa transmission. L'opération en cours permet d'ores et déjà d'accéder, *via* le site Internet du centre Tjibaou, à quelque vingt-cinq mille documents numérisés (dont les conférences) et présentés sous forme de notices descriptives accessibles à partir du catalogue général et des collections en page d'accueil ou directement *via* le menu « catalogue numérique ».

Koha, cadeau

Koha, c'est le nom du progiciel utilisé par la médiathèque pour le catalogage et l'indexation des données, et qui signifie « cadeau » en maori. Dans la hotte de l'ADCK : les collections liées aux traditions orales kanak rassemblées par le département « recherche et patrimoine » (DRP) en complément des rapports d'enquêtes (déjà en consultation publique à la médiathèque), des documents sonores (issus du fonds Raymond Ammann) composés de chants, de musiques, de contes, de discours (politiques, coutumiers) et des conférences, ainsi que la photothèque (dont des documents anciens), les numéros de la revue d'expression culturelle *Mwà Véé*

▶ La médiathèque en chiffres

- **165 000 images (fixes) :** photographies, cartes postales anciennes…
- **17 000 ouvrages imprimés**, dont 500 thèses et mémoires, 1 100 tirés à part et dossiers, 280 titres de périodiques.
- **6 000 CD et cassettes audio**, 350 heures d'archives sonores.
- **3 000 DVD et cassettes vidéo**, 2 500 films d'archives.
- **50 cédéroms.**
- **Près de 200 courts métrages calédoniens** pouvant être visionnés sur place (poste informatique de la case 4 « *Ngan Vahlik* »).

Le site Web de la médiathèque est accessible *via* le site www.adck.nc, ou directement *via* l'URL http:/mediatheque.adck.nc/mediath
Configuration requise : Internet Explorer version 8, Firefox version 4.1, Chrome et Safari.
Plate-forme de diffusion en streaming : Windows media, VLC, QuickTime… Lecteurs audio compatibles « streaming » (lecteur Windows standard intégré aux OS Windows, VLC, QuickTime ou autres.

publiée depuis 1993, les émissions de la radio RUO (contes en ligne) ou encore des rapports toponymiques (programme d'identification du patrimoine État-province Sud). Concrètement, chaque notice fournit une fiche descriptive permettant, en un coup d'œil, d'obtenir des premières informations sur le document sollicité : support, titre, auteur, langue, résumé, sujet (s)… L'accès au catalogue numérisé est ensuite hiérarchisé selon le type de ressources et le profil de l'utilisateur. Sont ainsi accessibles librement les revues *Mwà Véé* épuisées à la vente, les émissions de radio RUO ou les vignettes issues de la banque d'images. En revanche, un accès authentifié (*via* un identifiant et un mot de passe) est requis (à partir de la page « catalogue numérique) pour consulter certains documents (collecte du DRP, du fonds Ammann). « *Les personnes ressources ayant transmis le savoir lui affectent des conditions de communicabilité chiffrées de 0 à 4 suivant que celui-ci est librement consultable et/ou copiable par le grand public. C'est pourquoi l'accès aux données se fait par un système de login-mot de passe (subordonné à l'abonnement annuel de la médiathèque), selon un mode d'accès « granulaire », ce qui veut dire que certains groupes de documents sont accessibles à certains groupes d'utilisateurs* », précise Karine Dervieux, bibliothécaire à la médiathèque.

Aux ressources en accès libre viennent s'ajouter des documents consultables par les abonnés.

« *À terme, le centre souhaite également pouvoir publier, courant 2012, des vidéos de films,* via *une diffusion sur*

Internet en « vrai » streaming (ndlr : qui, contrairement à YouTube ne lit que la partie souhaitée) et grâce à l'augmentation envisagée de notre bande passante », indique Fabrice Mosca, responsable du service informatique et pilote du projet. L'avenir numérique est devant nous…

M. T.

VISITE PRÉSIDENTIELLE

Opération séduction

Opération séduction réussie pour le président de la République de passage en Nouvelle-Calédonie, fin août (26-28), après un déplacement officiel en Chine pour rencontrer son homologue Hu Jintao avant le prochain sommet du G20 à Cannes (3 et 4 novembre) où les conditions de la relance de l'économie mondiale seront, bien sûr, à l'ordre du jour.

À Nouméa, c'est un Nicolas Sarkozy pragmatique, ferme, mais consensuel qui aura effectué au pas de charge une visite sur fond de Jeux du Pacifique. Du Sénat à Tuband (quartier SIC) en passant par le chantier de l'usine du Nord, Nouville, le stade de Magenta (pour la cérémonie d'ouverture des XIVes Jeux) et la nouvelle salle omnisports de Païta (discours politique), le numéro Un français n'aura pas chômé.

Bilan de cette visite du chef de l'État, sept ans après le passage de Jacques Chirac en juillet 2003 ? Pas d'annonces fracassantes ni novatrices, mais un rappel du rôle et de l'accompagnement de l'État sur tous les fronts (transferts de compétences, consultation de 2014-2018, intérêts miniers, emprunts régionaux…) aux côtés de l'une de ses collectivités territoriales les plus économiquement actives et dans un contexte pré-électoral chargé puisque après les toutes récentes sénatoriales (25 septembre) viendront les tours des présidentielles (22 avril et 6 mai 2012), puis des législatives (10 et 17 juin 2012). ■

Nominations, en vrac

- **Sénatoriales :** les deux candidats de l'UMP, Pierre Frogier (député de la deuxième circonscription de l'archipel depuis 1996, président de l'Assemblée de la province Sud et président du RUMP) et Hilarion Vendégou, (maire de l'Île des Pins et conseiller de l'Assemblée de la province Sud) ont été élus aux postes de sénateurs d'une institution qui — changement historique — a basculé (scrutin du 25 septembre) à gauche.

- **2e séjour.** Nommé président du Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, Régis Fraisse connaît déjà le territoire pour y avoir exercé ; de 1993 à 2000, comme conseiller du Tribunal administratif, tout en enseignant le droit constitutionnel à l'UNC.

- **Transferts de compétences.** Françoise Fradet a été nommée directrice de mission des transferts de compétences, fonction qui sera assurée, par intérim, par Anne Gras.

- **À la DAE.** Audrey Oudart a été nommée cheffe du service d'études économiques de la Direction des affaires économiques.

- **Au Congrès** (présidence de la commission permanente). Didier Leroux (Avenir ensemble) qui occupe pour la première fois ce poste.

- **Au Sénat coutumier.** Pascal Goromido, le frère du maire de Koné (Joseph) a succédé à Pascal Sihaze.. ■

Le Congrès planche

- **Fiscalité, coût de la vie, droits d'enregistrement et concurrence** ont fait l'objet d'une série de projets de délibérations examinés (début septembre) au Congrès. Dans le collimateur : toujours le projet de réforme global de la fiscalité (acté lors de la séance), la création d'une commission spéciale pour l'élaboration et le suivi d'accords économiques et sociaux, la baisse du droit proportionnel d'enregistrement pour le régime primo-accédant et une résolution sollicitant le concours de l'Autorité de la concurrence.

- **Ruamm, retraites et fisc'.** Le financement du Ruamm par la CSA (Contribution sociale additionnelle), celui du Médipôle par la TSS et, dans un autre registre, les abus fiscaux (contrôle des transferts de bénéfices de groupes établis en Nouvelle-Calédonie) ont donné lieu pour leur part à un avant-projet de loi (rendez-vous pour l'examen au Congrès en novembre). L'instauration d'un minimum vieillesse (pour ceux qui n'ont jamais cotisé) et d'une retraite complémentaire (pour ceux qui ont trop peu cotisé) pourrait prendre forme début 2012. ■

Fil rouge pour la province Sud

La province Sud a élaboré, sur dix ans, une feuille de route intitulée « Cap Sud 21 » à l'usage tant de l'exécutif, que de ses deux mille cinq cents agents et des usagers de l'administration parfois désorientés face au partage des compétences. Ambition de cette démarche : optimiser l'efficacité des services, la gestion et le contrôle des deniers publics. Un fil rouge tricoté autour d'une dizaine d'objectifs et qui ratisse large : déploiement de systèmes d'informations et de l'e-administration, adoption d'un Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire (SPAT, planification des investissements), soutien aux ZAC (immobilier d'entreprises), développement des pépinières, révision des dispositifs d'accompagnement des acteurs (nouveau code des investissements), aide au premier emploi pour les TPE… La tâche est louable, mais vaste pour la Province, dans un contexte de nécessaire maîtrise budgétaire. ■

Le CES en bonne compagnie…

Le droit des assurances dont la compétence a été transférée à la Nouvelle-Calédonie depuis plus de vingt ans, n'a pas été actualisé « alors qu'il a subi de profonds changements. Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un droit figé, avec pour conséquences de graves difficultés pour les assureurs et pour les consommateurs », a estimé le CES qui s'est penché, fin août, sur la refonte du secteur (rapport et projet de vœu n° 03/2011).

Aussi, l'institution a préconisé, entre autres propositions, la mise en place d'un dispositif de contrôle des compagnies installées sur le territoire, l'assistance technique de l'État pour la mise à jour, la codification et l'application du droit, ou encore l'application de la loi Spinetta en matière de garantie décennale pour le secteur du BTP. ■

ÉTUDE

Un Œil sur Vale

À l'invitation de l'ŒIL (Observatoire de l'environnement en province Sud), deux chercheurs, Jean-Michel Fernandez et Jean-Luc Breau ont présenté, en août 2011, les résultats d'une étude consacrée à l'impact environnemental potentiel de l'effluent marin de Vale-Nouvelle-Calédonie. Le point sur ce travail mené pendant cinq années par une vingtaine de scientifiques de l'IRD et du CEA essentiellement.

Essai de traçage par colorant inerte pour suivre la dispersion de l'effluent.

Ce vaste programme de haut niveau a porté sur la composition physico-chimique de l'effluent marin de Vale (à la sortie du « grand tuyau » dans le canal de la Havannah) et sur son impact potentiel dans le milieu marin lors de la dispersion des éléments, en particulier les degrés de toxicité envers les organismes vivants du lagon. Les chercheurs ont relevé là un véritable défi car leurs résultats ont permis de circonscrire l'impact du grand tuyau tant au plan des rejets issus du procédé hydrométallurgique utilisé par Vale pour traiter les latérites nickélifères, qu'au plan des écosystèmes marins et de leur fonctionnement physique et chimique dans le Sud.

Mais que retenir de ces milliers de prélèvements d'eaux et de sédiments, des mesures de courants, des diverses analyses chimiques de chair de poissons de ces centaines d'expérimentations *in vitro* ou *in vivo* réalisées ? L'effluent présente-t-il, oui ou non, un risque environnemental ? Le lagon risque-t-il, oui ou non, d'être pollué ?

Pour répondre à cette question, il a fallu réaliser au préalable un état de référence physico-chimique du milieu naturel (avant activité minière), en l'occurrence de l'ensemble du domaine marin concerné avec un suivi régulier sur une vingtaine de stations représentatives.

« Les analyses chimiques des poissons ont démontré qu'il n'y avait aucun risque en l'état actuel de les consommer. »

Impact quasi négligeable

Les résultats montrent clairement trois domaines : la baie de Prony avec des concentrations élevées en métaux (résultant d'apports terrigènes issus de l'altération et l'érosion naturelles des latérites des bassins versants de la baie), un domaine sous influence marine autour de la réserve Merlet avec des concentrations en métaux nettement plus faibles et un domaine mixte dans le canal.

Les analyses chimiques de l'effluent données par Vale ont montré des compositions en éléments traces toutes inférieures à 0,01 mg/l, sauf pour l'aluminium (0,2), le chrome total (0,05), le fer (0,6), le nickel (0,1) et le zinc (0,05) pour les métaux.

De plus, les simulations mathématiques faites à partir de la composition totale de l'effluent montrant la formation de particules (gypse, carbonates, argiles…) susceptibles de transporter des métaux, il était important de les suivre dans le milieu. Les chercheurs ont donc mené des études prédictives sur trois années pour comprendre les modes de dispersion ou concentration de ces particules et des métaux dans le lagon. Or, le maximum de dépôt par siècle représente simplement 1/10 000e en plus de celui inhérent aux particules arrivant naturellement dans le lagon.

Enfin, les études sur les risques d'écotoxicité de l'effluent en partant des inventaires de la faune et de la flore marines, en sélectionnant des espèces cibles et sensibles et en mettant au point des tests, ont révélé que l'effluent ne présente, en l'état, aucun risque de toxicité.

Au-delà, les chercheurs ont proposé de réaliser un suivi environnemental semestriel de quatorze stations. Deux approches complémentaires ont été utilisées : la bio-surveillance du milieu par transplantation de bio-indicateurs (algues et bivalves) et l'analyse des produits de la mer (poissons et coquillages). Or, les analyses montrent une grande variabilité d'une station à une autre. Quant aux analyses chimiques des poissons, elles démontrent qu'il n'y a aucun risque en l'état actuel de les consommer, même s'ils bio-accumulent naturellement certains métaux (zinc, fer, arsenic, manganèse).

En conclusion, l'impact de l'effluent serait quasi négligeable sur la base des connaissances actuelles mais néanmoins approfondies, issues des travaux menés et publiés. Toutefois, il convient de rester vigilant et de surveiller constamment les indicateurs de santé du lagon.

Hugo Dulac

ENTRETIEN AVEC BERNARD ROBINEAU

Le CNRT : un modèle de mutualisation ?

À quoi sert le CNRT ? Né en 2007 à l'instigation des sociétés minières, le Centre National de Recherche et Technologie se veut une plate-forme de réflexion et de recherche au service de la profession minière et du développement de la Nouvelle-Calédonie. Un groupement d'intérêt public qui fédère mineurs et chercheurs aux côtés de l'État, du gouvernement et des provinces. Explications en compagnie de son directeur, Bernard Robineau.

Objectif : Quelle est la vocation du CNRT ?

Bernard Robineau : Son objectif principal est d'optimiser, *via* la mutualisation des connaissances et des moyens, l'exploitation de la ressource nickel sur le territoire, tout en minimisant ses impacts sur l'environnement naturel et humain. À la demande des sociétés minières et des collectivités, le CNRT définit des programmes scientifiques autour de trois axes de recherche : nickel et technologie, nickel et environnement et nickel et société, et diffuse les appels à projet auprès d'instituts de recherche présents sur le territoire et dans le monde. Quinze appels à projet ont déjà été lancés depuis sa création. Certains ont été restitués (comme Mesure *in situ* des teneurs) alors que d'autres se poursuivent sur quatre ans. Nous avons lancé en juillet dernier les appels à projets de la programmation scientifique 2011. Ils sont au nombre de dix et concernent, entre autres, la sous-traitance, la fixation et le stockage du CO_2, l'étude des dolines, la conservation des corridors écologiques, la maintenance…

Une dizaine d'appels à projet a été lancée en juillet.

Géologue néo-calédonien et directeur du CNRT Nickel depuis juillet 2008, Bernard Robineau a pour domaines de recherche la tectonique, la géologie, la géophysique, l'hydrogéologie… Ses travaux ont fait l'objet de plus d'une quarantaine de publications dans des revues internationales.

Est-ce un « bidule » de plus ou une entité vraiment opérante ?

B. R. : La particularité du CNRT est d'impliquer à la fois des interlocuteurs privés et publics et cette gouvernance est réellement innovante. Le CNRT est conduit par un conseil d'administration composé de trois grands collèges. Le premier regroupe l'État et les collectivités locales ; le second, la SLN, Vale Nouvelle-Calédonie, KNS, et le syndicat des industries de la Mine et le troisième, les organismes scientifiques. Les trois collèges se réunissent au sein du conseil d'administration pour définir les grands axes à développer.

Le conseil scientifique interne, composé des quinze membres, est chargé pour sa part de réaliser et de suivre les programmes de recherche. Au sein de la cellule exécutive du CNRT seules deux personnes œuvrent pour mener à bien les directives du conseil et les décisions du comité. Quant au financement du CNRT, il est partagé pour un tiers par les trois grandes entreprises minières, un tiers par les collectivités locales et un tiers par l'État. La majorité du financement d'origine publique permet d'assurer l'indépendance et la transparence totales des résultats issus de la recherche.

Un contrôle du ministère français de la Recherche devait s'effectuer à la moitié de la mission du CNRT, qu'en est-il ?

B. R. : Afin de vérifier à mi-parcours que les travaux engagés par le CNRT étaient en adéquation avec ses objectifs, un comité constitué de trois experts nationaux a été mandaté en avril dernier par l'État pour évaluer ses actions. Au regard du rapport favorable transmis par le comité d'évaluation, le conseil d'administration a conclu que la mission du CNRT était respectée. Le poste de directeur ainsi que celui du président du CNRT, occupé par Alain Alban Tremblier, ont été renouvelés pour deux ans et demi. Par ailleurs, le financement du CNRT – 600 millions sur cinq ans – devrait être reconduit jusqu'en 2015 dans le cadre des contrats de plan collectivités/État.

Aujourd'hui, le CNRT, en constituant un lieu d'échange et de dialogue entre collectivités, sociétés minières et chercheurs, remplit son rôle : celui de contribuer à intégrer la recherche calédonienne dans le développement économique et social du territoire, et d'inscrire ce dernier en tant que référent scientifique mondial pour la thématique « mine et environnement ».

Propos recueillis par Frédérique de Jode

Avec la participation et les informations de l'ISEE - BP 823 - 98845 Nouméa - Nouvelle-Calédonie - Tél. : (687) 28 31 56 - Fax (687) 28 81 48 - itsee@itsee.nc

Le déficit se creuse

Le déficit de la balance commerciale (87 milliards de F CFP en juin 2011) du territoire continue de se creuser (taux de couverture de 44,3 % au 1er semestre), sous l'effet de la progression des importations (+ 15 % au 2e trimestre), notamment de produits minéraux (+ 18,7 % sur un an) et de la hausse des prix des matières premières, notamment du pétrole et des combustibles servant à l'industrie métallurgique. Des importations également dopées par les ensembles industriels à destination de l'usine du Nord et par les produits alimentaires, avec une augmentation des achats de légumes (+ 51 % en glissement sur un an), de fruits (+ 31 %), de sucres et sucreries (+ 30 %) et de lait et produits laitiers (+ 27 %).

Pour autant, les exportations réalisent de bonnes performances (69,3 milliards de F CFP en cumul de janvier à juin) et ont même augmenté de 8,9 % sur un an.

Rappelons cependant que les ventes de nickel (en hausse de 4,6 % en glissement annuel) représentent 91 % de la totalité des exportations. ■ *(Source : Isee et Ieom).*

DANS LE MONDE

« Conditions détériorées »

Aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, relèvement du plafond de la dette fédérale aux États-Unis, instabilité des marchés boursiers, baisse de certaines valeurs bancaires et de la parité EUR/USD… : la période récente a été marquée par quelques soubresauts et, souligne l'Ieom, par « *des conditions économiques détériorées* » (ralentissement de la consommation et de la croissance du PIB dans la zone euro, comportement attentiste des entreprises sur fond de tensions financières).

Aussi, le 21 juillet, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé d'étendre les compétences du Fonds européen de stabilisation financière (FESF, dont l'objectif est de venir en aide aux États de la zone) d'accorder une aide supplémentaire de 109 milliards d'euros à la Grèce en pleine débâcle économique.

Au 2e trimestre, observe globalement l'Ieom, « *La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie dans les pays avancés comme dans les pays émergents, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires et face aux pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières* ». ■

PRIX

Vers une baisse de la hausse ?

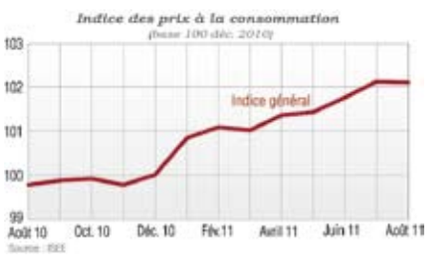

Sur les douze derniers mois, les prix ont affiché une hausse globale de 2,3 %, marquée par une augmentation conséquente des prix de l'alimentation (+ 4,1 %) et une progression respective des prix des services et des produits manufacturés de 1,0 %.

Au mois d'août, les prix de l'alimentation ont toutefois marqué une petite baisse de 0,5 % en un mois, principalement sur les légumes frais (- 10,4 %) et les poissons et crustacés frais (- 2,8 %), baisse qui n'a pas profité aux fruits frais (+ 4,4 %) et à la viande (stable).

Les prix de l'énergie (+ 0,5 %) ont pâti du renchérissement du gaz (+ 5,5 %) et de l'essence (+ 0,9 %). En effet, le 1er août, le prix de la bouteille de gaz de 13 kg est passé de 2 620 à 2 770 F CFP et le litre d'essence à la pompe de 156,1 à 157,5 F CFP.

Ainsi, l'indice des prix à la consommation des ménages s'établissait en août à 102,09, la baisse des prix de l'alimentation et la hausse de ceux de l'énergie et des services s'équilibrant. ■ *(source : Isee)*

En forme !

- La crevette redresse ses antennes. En crise depuis plusieurs années, le secteur de l'aquaculture a vu son activité repartir au 2e trimestre, les exportations de crevettes ayant augmenté de 33 % par rapport au premier trimestre. Conséquence de ce rattrapage : le volume exporté sur le premier semestre est pratiquement identique à celui de la même période en 2010 (source : Ieom).

- Les exportations d'holothuries ont doublé en valeur par rapport au 1er semestre 2010. Selon l'Isee, « *Les exportations en direction de Hong Kong, principal acheteur de ces produits (101 millions de F CFP exportés) devraient même continuer* d'augmenter, avec l'arrivée d'une autre ferme » (projet porté par la Société Aquacole de bêches de mer basée à Tontouta). ■

Source : Isee

Plus d'offres d'emploi

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi (corrigé des variations saisonnières) a diminué de 7 %. Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi enregistrées au premier semestre (6 584) progresse de 26 % par rapport au premier semestre 2010. « C'est la première fois que le cumul des nouvelles offres atteint un tel niveau en juin », note l'Isee.
Au chapitre des secteurs pourvoyeurs de nouvelles offres (pour près de la moitié) : le bâtiment, les travaux publics et l'extraction avec, pour chacun, quelque mille nouvelles offres déposées depuis janvier.
« *Dans le Nord, ces bons résultats s'expliquent par les différentes campagnes de recrutement effectuées par KNS au cours du premier semestre, notamment grâce à l'assistance de Cap Emploi (qui vient d'ouvrir sa quatrième agence à Canala). La baisse de la demande d'emploi devrait se poursuivre au prochain trimestre car une nouvelle campagne est lancée et prévoit le recrutement de cent quarante opérateurs de fabrication* », estime l'Isee. ■

« Quelques signes d'essoufflement »

Selon l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'Ieom, l'économie calédonienne est demeurée au deuxième trimestre « *favorablement orientée* », bien qu'elle présente « *quelques signes d'essoufflement* » avec une « *légère dégradation de l'indicateur du climat des affaires* », les chefs d'entreprise se montrant, depuis quelque temps, soucieux de la dégradation de leur trésorerie.
De même, l'institut relève « *une activité bancaire en ralentissement* », quoique encore soutenue. La croissance de l'encours de crédits octroyés aux entreprises s'élève à 0,8 % (+ 5,3 % en un an) avec des crédits d'investissement au diapason du précédent trimestre (+ 1,1 %), mais des besoins d'exploitation qui s'accroissent (+ 1,2 %, + 9 % en un an). À l'origine de l'essentiel de la hausse de l'endettement : les services (+ 10,6 % des encours sur un an), qui concentrent presque la moitié des engagements en faveur des entreprises.

Encours en millions de F CFP au 30 juin 2011

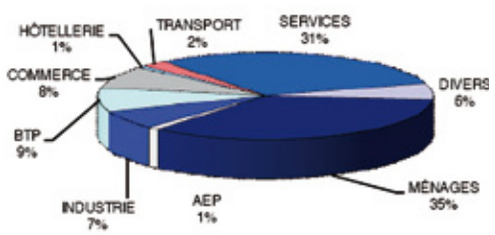

En revanche, les concours bancaires en faveur du BTP (13 % des engagements des entreprises) marquent le pas (- 1,6 %). « *Les prévisions d'activité se révèlent plutôt pessimistes. Les dernières annonces relatives à la maîtrise de la dépense publique et les interrogations quant à l'avenir des dispositifs de défiscalisation outre-mer, constituent des motifs d'inquiétude* », signale l'institut, qui poursuit : « *L'activité économique reste toujours porteuse, comme le démontre l'évolution des principaux agrégats économiques, et si l'investissement des entreprises montre quelques signes de modération, la consommation des ménages est toujours dynamique* ». ■ *(source : IEOM).*

Un semestre NHC à 4,6 milliards

Évolution de la production métallurgique cumulée depuis le début de l'année

Source : Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

Lesexportations de ferronickels (qui représentent 60 % des exportations de nickel) ont diminué en volume au premier semestre (– 11 %), mais pas en valeur (+ 2,5 %) en raison de la hausse des cours LME (+ 24 % par rapport à 2010). À l'inverse, les ventes de minerai (vers le Japon, la France, l'Australie, la Corée du Sud) et de mattes ont diminué en volume et même en valeur (respectivement – 9,5 et – 19,6 % en volume et – 1,3 et – 21 % en valeur sur un an).
Restent les exportations de NHC (vers l'Australie) qui ont débuté en décembre 2010. Au 1er semestre 2011, elles représentaient une valeur de 4,6 milliards de F CFP. ■ *Source : Isee*

Jouer collectif !

Esprit d'équipe, montre-toi ! Comment éveiller ou réveiller un esprit d'équipe assoupi et créer une dynamique de groupe propice à la bonne réalisation des objectifs d'une entreprise ? Si les managers s'accordent sur les effets vertueux de la cohésion interne, les méthodes adoptées sont diverses.

Instaurer et maintenir un esprit d'équipe dans l'entreprise passe tout d'abord par le déploiement d'une communication fluide au sein de l'organisation. Inutile de multiplier les outils : l'essentiel réside dans les hommes et l'animation. Il est recommandé, par exemple, de travailler porte ouverte et de privilégier la communication orale. Le manager doit être exemplaire sur ce point et montrer qu'il fait partie, lui aussi, du « staff ». De manière plus générale, ses signes d'attention, ses marques de considération et son attitude d'ouverture seront autant de facteurs favorables. Il n'y a pas d'esprit d'équipe s'il n'y a pas de bon leader. Transmettre l'information, clarifier les objectifs, définir la stratégie, communiquer sur le sens et les finalités du travail de chacun, le tout en faisant participer l'équipe, permettront de développer cette cohésion tant recherchée.

Faire émerger une identité propre à l'équipe contribuera également fortement à l'esprit d'appartenance et de solidarité : qu'est-ce qui la singularise ? Quel est son projet ? Qu'est-ce qui la démarque des autres ?

Il conviendra ensuite d'entretenir et de cultiver au quotidien cette démarche, sans oublier que les petites victoires quotidiennes forgent et renforcent l'esprit d'équipe. Ainsi et même au sein d'un groupe de commerciaux, fêter (modestement) la livraison d'un projet dans les délais impartis et le respect du cahier des charges n'est pas superflu.

Il n'y a pas d'esprit d'équipe s'il n'y a pas de bon leader.

Intégrer les solitaires

Une connaissance mutuelle des différents membres du service et de leurs travaux est primordiale. Les quiproquos ennuyeux sont essentiellement dus à la méconnaissance du collègue ou, pire, à l'attention prêtée aux bruits de couloir ! Quant aux nouveaux entrants, il est important de soigner leur intégration et de les sensibiliser sur les « codes » de l'entreprise.

Bien que les collaborateurs aient également besoin d'individualisation et de reconnaissance de leurs qualités propres, le manager devra être attentif aux solitaires. Les salariés en retrait, volontairement ou non, doivent être protégés et réintégrés. La chaîne de cohésion sera d'autant plus solide que tous les maillons sont forts et unis. Rappeler et expliquer les basiques et les points non négociables est parfois nécessaire pour préserver l'unité et ramener les individualistes vers le collectif. Pour autant, ce n'est pas nier les spécificités de chacun.

Le manager doit faire accepter que les niveaux de contribution des collègues puissent être inégaux, faute de quoi la cohésion du groupe peut être mise à mal. Les compétences, expériences et temps d'exécution, variables d'un collègue à l'autre, peuvent expliquer cette différence.

Rassembler, expliquer le déroulement de la partie, les points clefs à négocier et les difficultés à surmonter, rappeler le score à atteindre et faire intervenir chacun selon ses capacités sur le terrain, remonter le moral des troupes… : la création d'un esprit d'équipe en entreprise emprunte largement le vocabulaire des défis sportifs !

C. C.

Profits en or massif

La société minière Newcrest, majoritaire dans le projet d'exploitation (à l'horizon 2017) d'un alléchant gisement d'or repéré dans la province de Morobe en Papouasie-Nouvelle-Guinée, va prolonger l'étude de faisabilité afin de mieux cerner le potentiel de cette mine dont les capacités de production sont d'ores et déjà évaluées à plus de six cent mille onces d'or et à près d'un demi-million de tonnes de cuivre. ■

Des Calédoniens « ambassadeurs »

Les collectivités d'outre-mer vont désormais pouvoir avoir des représentants dans les ambassades des pays de leur zone géographique. Objectif de ce nouveau dispositif annoncé par Marie-Luce Penchard : soutenir les entreprises dans leur stratégie de développement régional, la ministre de l'Outre-mer estimant primordial « *d'avoir quelqu'un de positionné dans le pays étranger pour faciliter les contacts et aider aux affaires* » (source AFP). La Nouvelle-Calédonie a prévu de placer des représentants dès la fin 2011 en Nouvelle-Zélande puis en Australie, à Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'année suivante… ■

Qantas redéploie ses ailes

Coûts trop élevés, pertes financières et de parts de marché… : la compagnie Qantas, dont les performances battent de l'aile, a décidé de déployer, sur cinq ans, un vaste plan de restructuration passant par une réorientation de son plan de vol au profit de l'Asie, un renouvellement de sa flotte *via* l'acquisition d'Airbus moyen-courriers et le lancement en 2012 d'une compagnie régionale *low cost* (Jestar Japon). Un plan de sauvegarde payé au prix fort, avec la suppression annoncée de près d'un millier d'emplois… ■

Patience et longueur de temps…

La Nouvelle-Calédonie représentée par son président du gouvernement, Harold Martin, a de nouveau frappé, sans succès, à la porte du Forum des îles du Pacifique, lors d'une 42e édition qui s'est ouverte à Auckland (le 7 septembre), en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. Ce statut étant réservé aux pays indépendants, accéder à la requête calédonienne reviendrait à ouvrir la porte à d'autres velléités. Le territoire devra donc patienter.

Membre associé (il ne participe pas à la retraite des leaders), le territoire souhaite en effet devenir membre à part entière de cette institution qui compte seize pays membres (îles du Pacifique Sud, Australie et Nouvelle-Zélande) et se veut une plate-forme de coopération régionale dans les domaines économique et politique. Dans les cartons : la création d'une zone de libre-échange dans le Pacifique, discussions toutefois contrariées par l'absence de Fidji dont le retour dans le cercle des membres fondateurs reste suspendu à celui de la démocratie dans le pays.

La délégation calédonienne a cependant participé au dialogue post-forum, à l'instar du ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, avant d'assister au match d'ouverture All Blacks-Tonga d'une Coupe du monde de rugby engagée jusqu'au 23 octobre pour quarante-cinq jours de compétition acharnée et très médiatisée. ■

Trop fort le dollar

Le cours élevé du dollar australien (ndlr : 1 AUD équivalait à 90,3 XPF à la mi-septembre), aura découragé, semble-t-il, une partie des touristes qui a préféré se reporter vers des cieux plus financièrement cléments. L'Australie a en effet attiré moins de touristes étrangers en 2010 avec 5,9 millions de visiteurs, pour 7,4 millions d'Australiens voyageant à l'étranger. ■

Projet miné pour Xstrata

Le projet du groupe suisse Xstrata d'exploiter une vaste mine de charbon (Wandoan) à ciel ouvert dans le Queensland est l'objet d'une action en justice engagée par l'association Friends of the Earth, arguant des risques pour la Grande barrière de corail et les forêts. C'est la première fois en Australie que le réchauffement climatique serait directement invoqué pour faire capoter un projet. À suivre. ■

Arrêt sur image

Athlète de Polynésie française lors des premiers Jeux du Pacifique Sud organisés en 1963 aux îles Fidji et initiés par la CPS (Communauté du Pacifique) qui rassemble vingt-six États et territoires membres, y compris les collectivités françaises du Pacifique. La France contribue aux programmes de la CPS (dont le siège est à l'Anse-Vata) en faveur du développement, soit par l'octroi de financements directs, soit par l'intermédiaire de fonds alloués par l'Union européenne. ■

Flash-back sur NC 2011

C'est la troisième fois que la Nouvelle-Calédonie accueillait (du 27 août au 10 septembre 2011) les Jeux du Pacifique, depuis les éditions de 1966 et 1987.
3 500 athlètes provenant de vingt-deux pays et territoires de la région, 1 500 accompagnateurs et 3 500 volontaires ont répondu présent à ce rendez-vous décliné sur trente-quatre sites de compétition répartis sur une dizaine de communes et qui aura mobilisé 165 000 spectateurs.
La Nouvelle-Calédonie, dont les couleurs étaient portées par 450 « Cagous », a de nouveau raflé les médailles portant ainsi à douze sur quatorze le nombre d'éditions remportées.
Les prochains Jeux du Pacifique auront lieu en 2015, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La vie au village. Dévolu au logement des athlètes des délégations, le « village » de Nouville et ses équipements éphémères (distributeur de billets, poste, lieu de culte, cyberbase…) était mieux gardé que Fort Knox, « tranquillité des sportifs » oblige, avec des gendarmes logés dans l'enceinte du site. Une permanence médicale sur place était également assurée par une équipe de médecins et kinés.
Dotées de lits superposés, les 470 chambres construites par la SIC sur le site de l'université et mises à disposition pour la circonstance (en sus des quelques centaines de lits réparties dans d'autres bâtiments) viendront renforcer le campus de l'UNC à la rentrée 2012.

Quelque 160 000 repas ont été servis aux athlètes par la Restauration Française (entreprise adossée au groupe Sodexo), relayée par la Société Le Froid pour la fourniture des rafraîchissements. Baguettes, yaourts et fruits livrés se sont chiffrés en milliers et des tonnes de poissons, riz et légumes se sont abattus, en plusieurs rotations sur une « cantine » de mille trois cents couverts en pleine surchauffe à l'heure des repas !
Trois cents volontaires ont prêté main-forte pour assurer l'intendance au village.

L'INFO EN IMAGES

Derniers réglages et coups de pinceau au stade Numa-Daly de Magenta, avant la cérémonie d'ouverture de trois heures, mise en scène par Isabelle de Haas (directrice de la troupe de théâtre locale Pacifique et Compagnie) et ouverte par le président de la République française, Nicolas Sarkozy, de passage sur le territoire.
Ce stade – qui date des premiers Jeux de 1966 – avait déjà été agrandi en 2007-2008 pour le match de jubilé de Christian Karembeu et doté d'un écran géant. Fin mars 2011, sa capacité a été portée à 10 772 places assises.

Installée dans trois stations du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Wallis-et-Futuna) France Télévisions aura produit et diffusé plus de huit heures d'émissions quotidiennes sur les Jeux retransmis dans l'ensemble du Pacifique, mais également dans l'océan Indien via Réunion 1ère. Outre le plateau TV mis en place au Royal Téra (sur la photo), six unités de production sur place, soit une trentaine de caméras ; une régie d'habillage et plus de deux cents journalistes et techniciens ont été déployés.

Maquillage d'un danseur wallisien, dans les coulisses, avant le spectacle de clôture des Jeux. La cérémonie, organisée à l'hippodrome Henri-Milliard, a donné lieu au lancement d'un des plus gros feux d'artifice (près d'une tonne de poudre et une facture de plusieurs millions) tiré à Nouméa depuis des barges installées à l'Anse-Vata.
La Nouvelle-Calédonie aura remporté 288 médailles, pour 143 attribuées à Tahiti et 130 à Fidji.

News du Net

Nouveau portail pour le tourisme

L'Office de tourisme de Nouvelle-Calédonie a développé un nouveau portail plus ergonomique et attractif. Un outil pratique à la fois pour les visiteurs qui peuvent consulter diverses informations (historiques, géographiques, visites, hébergements…), mais aussi pour les Calédoniens qui souhaitent planifier une sortie le week-end, des vacances sur le Caillou ou télécharger des guides.

Un bon point pour la rubrique « Événements à ne pas manquer » où chaque jour est notifiée une manifestation particulière dans les domaines du sport, de la culture et des animations incontournables.

- Une adresse à porter sur vos tablettes : **www.office-tourisme.nc**

Les grands patrons twittent ; et vous ?

Twitter est devenu un outil de communication inévitable pour tisser son réseau et faire le buzz sur la Toile. À l'instar des stars du cinéma, des médias, des politiques, les hommes d'affaires métropolitains ont ouvert un compte Twitter. On peut y voir Franck Provost, le président de Provalliance (Franck Provost, Jean-Louis David, Saint-Algue...), Jean-Pierre Petit, le P-DG de McDonald's, Alexandre Bompard, le P-DG de la FNAC et Pascal Nègre, le président d'Universal Music France, ou encore Bernard Magrez, propriétaire et patron d'un des plus grands producteurs bordelais de vins haut de gamme et Lucien Fa, le président de Yoplait. Le Medef a aussi sa twitteuse avec la patronne des patrons, Laurence Parisot !

Avoir un compte permet déjà de mettre en avant son entreprise tout en conférant un visage plus humain à celui qui la dirige. L'intérêt est de pouvoir alimenter régulièrement de tweets votre page et d'augmenter votre liste d'abonnés. C'est par ce moyen que l'on grimpe dans la hiérarchie des célébrités twitter…

L'actualité de l'État au quotidien

Le haut-commissariat a mis en ligne son nouveau site Internet comportant de nombreuses rubriques : une présentation de la Nouvelle-Calédonie, des informations sur le rôle de l'État, ses services et ses missions sur le territoire, les discours du haussaire, une revue de presse mensuelle sur les événements marquants de la Nouvelle-Calédonie, une photothèque.

Le plus ? La rubrique « Simplifiez-vous l'État » qui permet aux citoyens de télécharger des formulaires administratifs, afin d'éviter tout déplacement préalable à la constitution d'un dossier.

- Une initiative à saluer sur **www.nouvelle-caledonie.gouv.fr**

Les Méridien en ligne

Les hôtels Le Méridien de Nouméa et de l'île des Pins ont désormais un site qui fourmille d'informations. Prestations et activités proposées par les deux établissements hôteliers, offres exceptionnelles, actualités culturelles, galerie photo… Le site permet aux internautes de réserver en ligne une chambre mais également une table dans l'un des nombreux restaurants.

- Pour être les premiers informés, un conseil : abonnez-vous à la newsletter, sur **www.lemeridien.nc**.

Rapports d'activité

La CCI a sorti son rapport d'activité 2010 sur son site, document qui revient sur les temps forts de l'année 2010, dont l'avancement des travaux de l'aéroport, et mentionne au passage quelques données intéressantes. 2 291 entreprises ont été créées et 2 500 personnes formées en 2010. Ses 31 élus consulaires représentent plus de 12 000 ressortissants dont 3 982 commerçants, 5 626 prestataires de services et 2 452 industriels.

De son côté, la Chambre de métiers et de l'artisanat a également sorti son rapport d'activité et revisité son site, désormais plus intuitif. À noter : la possibilité de télécharger divers modèles utiles (plan de trésorerie, etc.) et de consulter les appels d'offres.

www.cci.nc et www.cma.nc

Ebooks gratuits

Plus de cinq mille livres à télécharger en toute légalité sur le site Livres pour tous. Répertoriés en vingt-quatre catégories : littérature, documents et essais, journaux, droit, économie et finance... Une mine d'informations en un clic sur des sujets les plus variés.

À retenir : les ouvrages synthétiques sur l'économie de certains pays comme les États-Unis, l'Allemagne, la Chine, et ceux qui traitent des entreprises à l'instar du *Guide du créateur d'entreprise du ministère des PME, de l'artisanat et du commerce et de L'Entrepreneuriat au féminin*, de Geneviève Bel.

- Une adresse à conserver : **www.livrespourtous.com**.

Frédérique de Jode

Mémo

THÉÂTRE
Le dialogue social en scène

L'intégration de la coutume et du palabre dans les dispositifs de résolution des conflits sociaux, tel est le thème de la nouvelle pièce de théâtre *Palabres et négociation sociale* de Pierre Gope. L'auteur kanak, qui par ses écrits interpelle sans concession les sociétés calédonienne et mélanésienne, souhaite ici engager une réflexion sur le dialogue social au sein de l'entreprise, par l'expérimentation d'une approche originale, celle de croiser deux procédures différentes : la négociation sur le mode occidental et le palabre dans la coutume mélanésienne. Une œuvre qui apporte une vision intéressante et différente de la manière d'aborder les conflits sociaux. Entre les cultures mélanésienne et européenne se dégage peut-être une troisième voie à explorer.

- RV les 3/4/5 novembre à 20 h au centre culturel Tjibaou, salle Sissia. Plein tarif : 2 500 F – Tarif réduit : 2 000 F. ■

EXPO
Devoir de mémoire

C'est une initiative portée par l'Artothèque de Nouméa dans laquelle les artistes calédoniens nous font partager leur vision de l'histoire de la déportation sur le territoire. Une exposition organisée à Nouméa qui s'inscrit dans le cadre de « 2011 Année des Outre-mer » et dont les œuvres sont présentées dans un catalogue *Les Chemins de la déportation : regards néo-calédoniens*. « Ce titre assume aujourd'hui au "pays du non-dit" d'hier, l'histoire occultée de beaucoup de tous nos ancêtres communs qui ont été, d'une manière ou d'une autre, déportés de leur pays vers ici ou d'ici vers d'autres pays. C'est "un véritable devoir de Mémoire" pour nous tous qui doit nous éclairer aujourd'hui le chemin de la construction commune de notre pays. » Tels sont les mots de Déwé Gorodey, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'animation et du contrôle des secteurs Citoyenneté, Culture et Condition féminine, qui accompagnent le catalogue de l'exposition.

Trente-quatre artistes, portés chacun par leur sensibilité, se sont attachés à revisiter ces années où la Nouvelle-Calédonie était une terre de bagne, une île d'immigrations douloureuses. Porter un regard vers le passé, c'est envisager l'avenir plus sereinement. Un message à méditer en parcourant le catalogue.

- Jusqu'au 8 octobre à la galerie Lec lec tic à Nouméa (Complexe La Promenade, Anse-Vata) et du 29 novembre au 30 décembre, à Paris, au musée du Montparnasse. Entrée libre. ■

PUBLICATION
La crevette décortiquée

Liet Chim, chercheur à l'Ifremer, a soutenu, le 17 août à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, les travaux de recherches menés par l'équipe Écophysiologie et portant sur le bien-être de la crevette *Litopenaeus stylirostris* en élevage. L'étude a permis de comprendre les perturbations de l'animal associées aux dérèglements de son environnement, et de développer des parades face à sa mortalité en saison froide. Les recherches concernaient également la phase de grossissement où la crevette est confrontée à deux maladies : le syndrome 93 et le syndrome d'été. Dans ce cadre, il a été montré que la bactérie probiotique *Pediococcus acidilactici*, avec une certaine posologie, aidait la crevette à mieux résister à ces deux maladies.

Cette publication devrait contribuer à apporter un éclairage instructif sur l'origine du malaise de l'une des filières clefs des exportations calédoniennes. ■

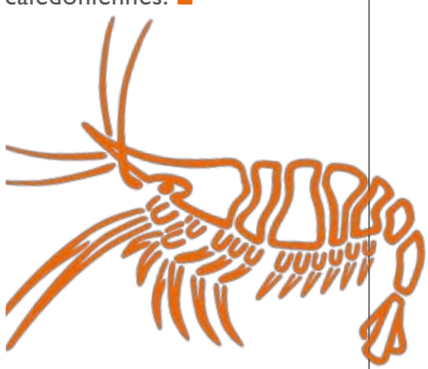

À BALI

Sous le charme d'Amed

Loin du sud de Bali, touristique et bruyant, se trouve la région d'Amed, véritable havre de paix encore préservé. Sur la côte Est, nous avons eu l'opportunité de découvrir le Santai Bali, petit hôtel de charme de catégorie supérieure. Une adresse authentique hors du commun commercialisée par Bali Autrement. Rencontre avec Grégory Delforge, cofondateur du tour-opérateur.

Le Santai Bali d'Amed abrite quatre chambres et six bungalows de style indonésien.

Objectif : Qu'est-ce que Bali et la région d'Amed en particulier ont à offrir ?
Grégory Delforge : C'est une destination des plus complètes pour un si petit territoire. Bali a une culture unique, esthétique et raffinée, marquée par l'hindouisme, la danse et l'artisanat. L'île possède des paysages variés, entre volcans, rizières, lacs d'altitude et forêts. On compte aussi de belles plages et des spots de plongée réputés, mais comme les Calédoniens sont servis chez eux, ils viendront pour tout le reste d'autant que la destination, par rapport à votre niveau de vie, reste bon marché, même en optant pour des prestations de qualité.

Quel est le signe distinctif de Bali Autrement ?
G. D. : Notre agence, fondée en 1998, s'est spécialisée dans le sur-mesure. Nos circuits incluent toujours un guide local francophone pour des raisons de logistique, de confort et parce que sans lui, les visiteurs risquent de passer à côté de la culture balinaise. Nous ne pratiquons pas la pension ou la

▶ Repères

- **Périodes.** Saison haute : juillet, août, septembre, vacances de Noël. Saison des pluies : décembre à avril.
- **Accès.** Vols Nouméa-Denpasar (*via* Sydney ou Brisbane). La région d'Amed est située à 2 heures et demie de route de l'aéroport. Pour s'y rendre, louer une voiture avec ou sans chauffeur.
- **Quitter Bali.** Prévoir 150 000 roupies par personne (1 000 F CFP) pour payer la taxe d'aéroport.
- **Prix au Santai.** Entre 5 000 et 7 000 F (pour une chambre) et de 7 250 à 10 000 F CFP (pour un bungalow)

Site Internet : www.santaibali.com

notre bureau d'études
au cœur de vos projets

Avec la création de notre bureau d'études à Païta, nous devenons partenaires de vos projets : des plans jusqu'à la préfabrication.

Compagnie de Fabrication et de Préfabrication

CFP

Au service des professionnels

35, rue Auer - BP 7285 98801
Nouméa Cedex
Tél : 27 38 58 - Fax : 28 53 53
ventes@cfp.nc
www.cfp.nc

Lotissement ZIZA
Païta
Tel : 44 58 59- Fax : 44 58 60
paita@cfp.nc
www.cfp.nc

solaris

je produis calédonien

demi-pension car un circuit réussi doit inclure de l'improvisation et des choix personnels. Notre objectif était de proposer des circuits en dehors des sentiers battus pour des gens qui n'ont pas le luxe du temps. La première année, nous avons organisé deux circuits. Aujourd'hui, nous sommes une équipe de douze métropolitains et de vingt guides francophones et nous préparons environ trois cent cinquante circuits par année.

Comment l'agence compte-elle se développer ?

G. D. : Nous sommes un tour-opérateur mais ne sommes pas revendus par d'autres agences de voyages. Pour nous développer, nous voulons exporter notre concept. En 2006, des amis ont lancé Thaïlande Autrement et d'autres, Vietnam Autrement en 2008. Deux nouvelles destinations devraient bientôt intégrer notre offre. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires qui souhaiteraient exporter la formule ailleurs et agrandir le réseau.

Propos recueillis par Aude Perron

La destination Bali reste relativement bon marché par rapport au niveau de vie calédonien, même en optant pour des prestations de qualité.

« Nous sommes toujours à la recherche de partenaires qui souhaiteraient exporter la formule. »

Grégory Delforge, cofondateur de Bali Autrement, voyagiste prisé par la clientèle francophone.

▶ Zoom

Niché entre mer et volcan, dans une région encore authentique, au sein d'un chapelet de villages côtiers, le Santai Bali d'Amed abrite quatre chambres (trois personnes) et six bungalows (quatre personnes) de style indonésien, noyés dans un jardin de cocotiers, frangipaniers et autres bougainvilliers. Chaque bungalow, d'une surface de 40 mètres carrés, comprend une terrasse, une chambre avec mezzanine, ainsi qu'une salle de bains ouverte sur l'extérieur. La décoration intérieure fait la part belle au bois et au bambou, donnant aux chambres un air rustique, sans déroger pour autant au confort (WiFi, air climatisé).

L'établissement a été mis sur pied il y a maintenant presque quinze ans, par des intérêts finlandais qui ont parié sur le potentiel de l'endroit. L'an dernier, toutes les salles de bains des unités ont été rénovées et de nouveaux bungalows seraient en projet…

PLONGEZ DANS L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE CALÉDONIENNE !

BULLETIN D'ABONNEMENT

BULLETIN À RENVOYER SOUS ENVELOPPE À SPAP - BP 1048 - 98845 NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

☐ **OUI,** je désire m'abonner à Objectif et recevoir les 6 prochains numéros (3 600 F CFP ou 4 500 F CFP pour un abonnement hors du territoire de la N.-C).

Je règle par :
- ☐ chèque à l'ordre de SPAP
- ☐ virement à l'ordre de SPAP

SGCB, Agence Alma : 18319 06701 18092201013 93

Voici mes coordonnées :
Nom / Prénom_____
Adresse / BP_____
_____
Code postal / Ville_____

Après enregistrement, vous recevrez votre premier numéro d'Objectif dans un délai de deux semaines.

Sifa
as Agent for ITL USA INC. USA

NOUS VOUS TRANSPORTONS OUTRE-MER

Cher client,

Partenaire privilégié entre l'Europe et les DOM-TOM, le Groupe SIFA a renforcé sa présence a l'international par **la création de sa filiale à Miami en Janvier 2011.**

Conteneurs complets, assemblages personnalisés, transport de marchandises hors gabarit, groupage maritime ou aérien, SIFA USA vous apporte sa solution.

Contactez-nous pour vos demandes de cotations et retrouvez le service SIFA au départ et à destination de Miami.

A très bientôt sur nos lignes, GROUPE Sifa

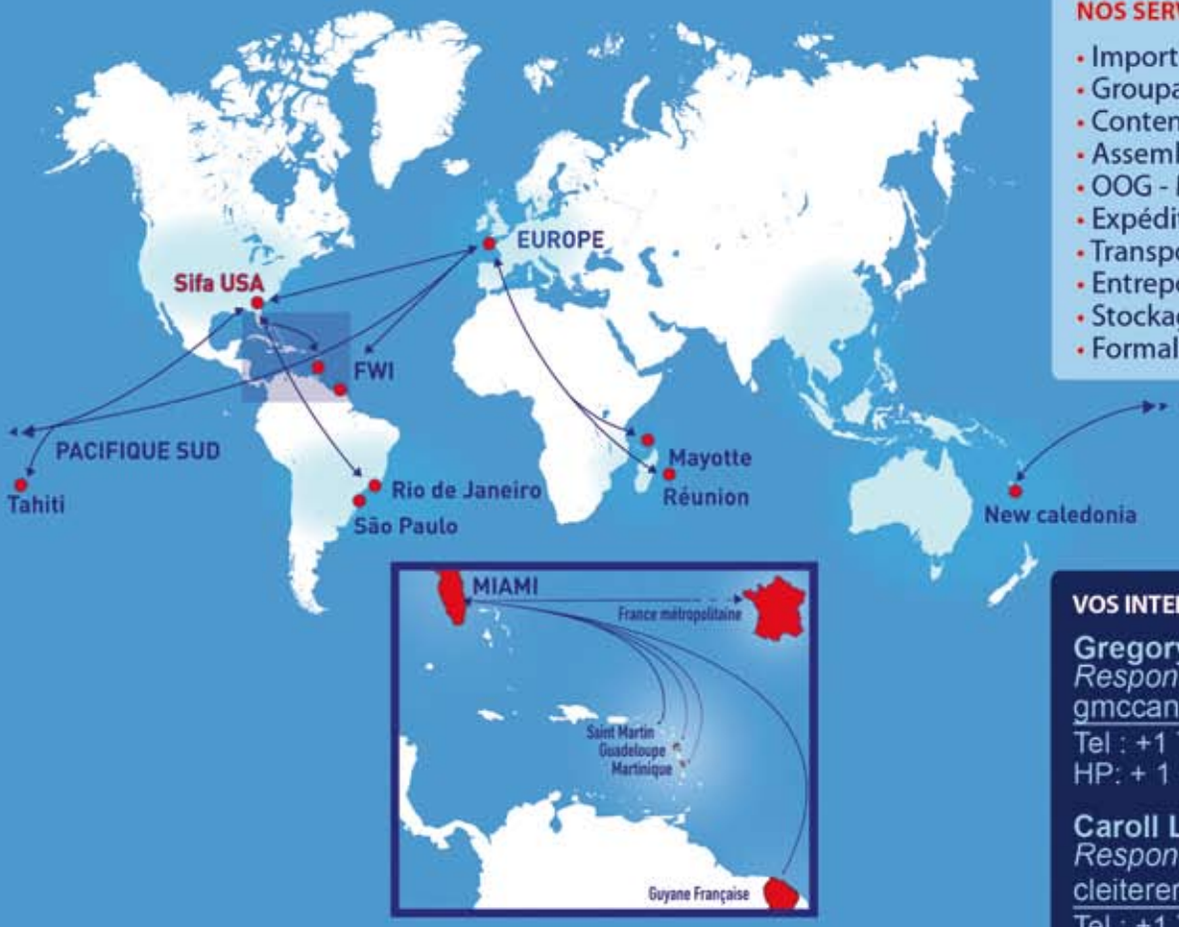

NOS SERVICES :

- Import / export
- Groupage maritime
- Conteneurs complets
- Assemblages personnalisés
- OOG - Marchandises hors gabarit
- Expéditions aériennes
- Transport routier
- Entrepôt sous douane
- Stockage
- Formalités de douane

VOS INTERLOCUTEURS MULTILINGUES :

Gregory Mc Cann
Responsable d'agence
gmccann@sifa-usa.com
Tel : +1 786 347 8986
HP: + 1 786 376 7510

Caroll Leiterer
Responsable d'exploitation
cleiterer@sifa-usa.com
Tel : +1 786 347 8987
HP: +1 786 376 1127

Fax : +1 786-347-8985
County of Miami Dade - Doral
State of Florida

Sifa PROJETS · Sifa MARITIME · Sifa AERIEN

its GUADELOUPE ST MARTIN · TM TRANSIT MARTINIQUAIS MARTINIQUE · cts GUYANE FRANÇAISE BRÉSIL · OMT RÉUNION · OTL MAYOTTE · ies NOUVELLE CALÉDONIE · PIMEX TAHITI

www.sifatransit.com

NZGRAFIK.COM

GLC
GROUPE LE CENTRE

INGENIERIE EN IMMOBILIER PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

DÉCOUVREZ UN ESPACE DE TRAVAIL NOUVELLE GÉNÉRATION

Le Fulton

FLEXIBILITÉ

CONFORT

INNOVATION

FONCTIONNALITÉ

COMMERCIALISATION DE 9000 M2 DE BUREAUX SUR 8 ÉTAGES

En plein centre de Ducos, le Fulton vous offre un espace de travail nouvelle génération ergonomique, performant et surtout d'une grande souplesse d'aménagement. Conçu selon les standards internationaux de qualité.

Avec le Fulton, vos bureaux s'adaptent enfin à tous vos besoins. Date prévisionnelle de livraison : janvier 2013

www.lefulton.nc

Le Centre

DESIGN YOUR OWN OFFICE SPACE

UN IMMEUBLE DE BUREAUX NOUVELLE GÉNÉRATION

Commercialisation • Tél. : (687) 24 23 00 • Fax : (687) 27 83 86 • e-mail : lecentre@lecentre.nc

Le Fulton du centre

GLC GROUPE LE CENTRE

www.atelierb2.com